

Royaume du Maroc



LES INCAPACITES ET LE HANDICAP AU MAROC

Sommaire

I. Introduction.....	5
II. Aperçu général sur les domaines d'incapacité et le handicap	6
III. Les Caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes ayant une incapacité totale par domaine.....	8
IV. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes ayant au moins une incapacité totale dans un domaine.....	38
V. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes en situation de handicap.....	49
VI. Annexes.....	61

I - Introduction

L'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) ainsi que les spécialistes du domaine du HID (Handicap Incapacité Dépendance), dont le « Washington Group on Disability Statistics»¹, ont pris l'habitude de représenter les relations entre maladies et handicaps selon le schéma : « séquence de Wood », dit aussi « modèle de Wood ». Ce modèle a pour objet de mesurer les conséquences des maladies sur la vie et l'activité des personnes et l'examen des besoins d'aide et leur confrontation avec les aides effectivement perçues.

L'évaluation du handicap est individualisée et la détermination du taux d'incapacité s'appuie sur une analyse des interactions entre trois dimensions étroitement liées : la déficience, l'incapacité et le désavantage.

La déficience est la perte de substance ou l'altération d'une structure ou d'une fonction psychologique, physiologique ou anatomique.

L'incapacité correspond à toute réduction (résultant d'une déficience) partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans les limites considérées comme normale pour un être humain.

Le **désavantage** représente les limitations, voire l'impossibilité, de l'accomplissement d'un rôle social normal en rapport avec l'âge, le sexe, les facteurs sociaux et culturels.

Afin de mesurer ces différentes dimensions et évaluer le handicap au Maroc, il a été demandé, à travers le RGPH 2014 et sous recommandations du « Washington Group », pour tous les individus recensés, de préciser leur degré de difficulté à réaliser les activités de la vie quotidienne suivantes :

- **Voir** (même en portant des lunettes) ;
- **Entendre** (même en utilisant un appareil) ;
- **Marcher ou monter l'escalier** ;
- **Se rappeler ou se concentrer** ;
- **Prendre soin de soi** ;
- **Communiquer dans sa langue habituelle.**

Pour chacun de ces six domaines, quatre degrés de difficulté sont proposés : **Sans difficulté, légère difficulté, grande difficulté et incapacité totale.** Les personnes qui souffrent d'une maladie chronique, si cette maladie ne les empêche pas à réaliser leurs activités quotidiennes de manière régulière, même en prenant des médicaments en permanence, sont considérées sans difficulté dans le domaine concerné.

Dans ce rapport, il est question, d'abord, de mettre la lumière sur les domaines d'incapacité et les degrés de difficulté précédemment cités, en se basant sur les résultats du RGPH 2014. Il est aussi question de présenter certaines caractéristiques sociodémographiques et économiques **des personnes ayant une incapacité totale par domaine d'activité de la vie quotidienne et des personnes ayant une incapacité totale dans au moins un domaine**, avant de passer à celles **des personnes en situation de handicap** selon la définition adoptée par le HCP.

¹ Un Groupe formé suite au Séminaire international des Nations Unies sur la mesure des incapacités qui a eu lieu à New York en Juin 2001 (<http://unstats.un.org/unsd/methods/citygroup/washington.htm> et http://www.cdc.gov/nchs/washington_group.htm).

II- Aperçu général sur les domaines d'incapacité et le handicap

En mettant la lumière sur les résultats du RGPH 2014 par domaine d'activité de la vie quotidienne (annexe 1), on obtient ce qui suit :

Pour la **prise de soin de soi**, 0,6% de la population (209.038 personnes) ont une incapacité totale à le faire, 0,9% (302.543 personnes) ont beaucoup de difficultés et 0,8% (256.271 personnes) ont peu de difficultés.

S'agissant des problèmes de **mobilité**, 0,5% de la population (173.251 personnes) ont une incapacité totale à marcher ou monter l'escalier, 2,0% (679.073 personnes) ont beaucoup de difficultés et 2,4% (791.779 personnes) ont peu de difficultés.

Pour ce qui est de la **concentration**, 0,3% (101.779 personnes) ont une incapacité totale à se rappeler ou à se concentrer, 1,0% (319.772 personnes) ont beaucoup de difficultés et 1,2% (408.051 personnes) ont peu de difficultés.

Quant à la **communication**, 0,3% de la population (99.275 personnes) ont une incapacité totale à communiquer dans sa langue habituelle, 0,6% (215.707 personnes) ont beaucoup de difficultés et 0,6% (191.779 personnes) ont peu de difficultés.

Pour la question de la **vision**, 0,2% de la population (75.864 personnes) ont une incapacité totale à voir, 1,8% (606.336 personnes) ont beaucoup de difficultés et 5,5% (1.840.292 personnes) ont peu de difficultés.

Enfin pour l'**audition**, 0,2% (56.745 personnes) ont une incapacité totale à entendre, 1,0% (347.386 personnes) ont beaucoup de difficultés et 2,3% (778.550 personnes) ont peu de difficultés.

De manière générale, en prenant en considération l'ensemble des domaines des activités de la vie quotidienne, on constate que :

- 8,1% de la population (2.733.377 personnes) ont déclaré avoir une **légère difficulté** à réaliser au moins une activité de la vie quotidienne (8,7% chez les femmes et 7,6% chez les hommes),
- 4,4% (1.474.568 personnes) ont déclaré avoir une **grande difficulté** (4,5% chez les femmes et 4,3% chez les hommes),
- 1,2% (393.919 personnes) ont déclaré avoir une **incapacité totale** (1,1% chez les femmes et 1,2% chez les hommes).

En regroupant les degrés de difficultés à réaliser des activités de la vie quotidienne et en se référant aux recommandations² du « Washington Group », il est considéré comme personne en situation de handicap³, **toute personne ayant une grande difficulté ou une incapacité totale dans au moins un des six domaines d'activité de la vie quotidienne susmentionnés.**

² http://www.cdc.gov/nchs/data/washington_group/recommendations_for_disability_measurement.pdf

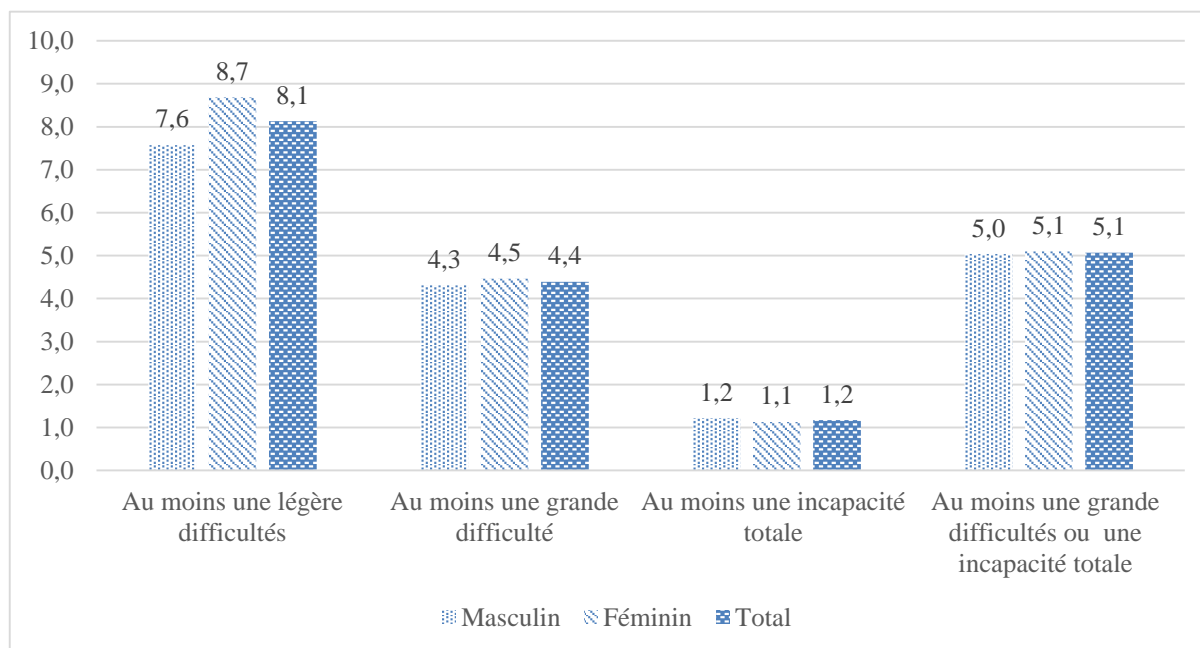
³ La définition adoptée par le HCP

Tableau 1 : Proportion de la population présentant des difficultés à réaliser des activités de la vie quotidienne selon le RGPH 2014

Mesure du handicap	Effectifs			Proportions		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
URBAIN						
Une légère difficulté Au moins	775 036	966 025	1 741 061	7,7	9,4	8,6
Au moins une grande difficulté	397 863	450 717	848 580	4,0	4,4	4,2
Au moins une incapacité totale	110 727	108 357	219 084	1,1	1,1	1,1
Au moins une grande difficulté ou une incapacité totale	464 557	511 034	975 591	4,6	5,0	4,8
RURAL						
Au moins une légère difficulté	493 637	498 679	992 316	7,4	7,5	7,4
Au moins une grande difficulté	323 317	302 671	625 988	4,8	4,6	4,7
Au moins une incapacité totale	92 930	81 905	174 835	1,4	1,2	1,3
Au moins une grande difficulté ou une incapacité totale	378 902	348 931	727 833	5,6	5,3	5,5
TOTAL						
Au moins une légère difficulté	1 268 673	1 464 704	2 733 377	7,6	8,7	8,1
Au moins une grande difficulté	721 180	753 388	1 474 568	4,3	4,5	4,4
Au moins une incapacité totale	203 657	190 262	393 919	1,2	1,1	1,2
Au moins une grande difficulté ou une incapacité totale	843 459	859 965	1 703 424	5,0	5,1	5,1

Le tableau 1 montre qu'au niveau national 5,1% des marocains (1.703.424 personnes) sont des personnes en situation de handicap (4,8% en milieu urbain : 975.591 personnes et 5,5% en milieu rural : 727.833 personnes). Cette prévalence ne varie presque pas selon le sexe (5,1% chez les femmes et 5,0% chez les hommes). En milieu urbain, elle est de 4,6% chez les hommes (464.557 hommes) et de 5,0% chez les femmes (511.034 femmes) et en milieu rural, la prévalence du handicap est de 5,6% chez les hommes (378.902) et de 5,3% chez les femmes (348.931).

Graphique 1 : Proportion de la population présentant des difficultés à réaliser des activités de la vie quotidienne selon le RGPH 2014

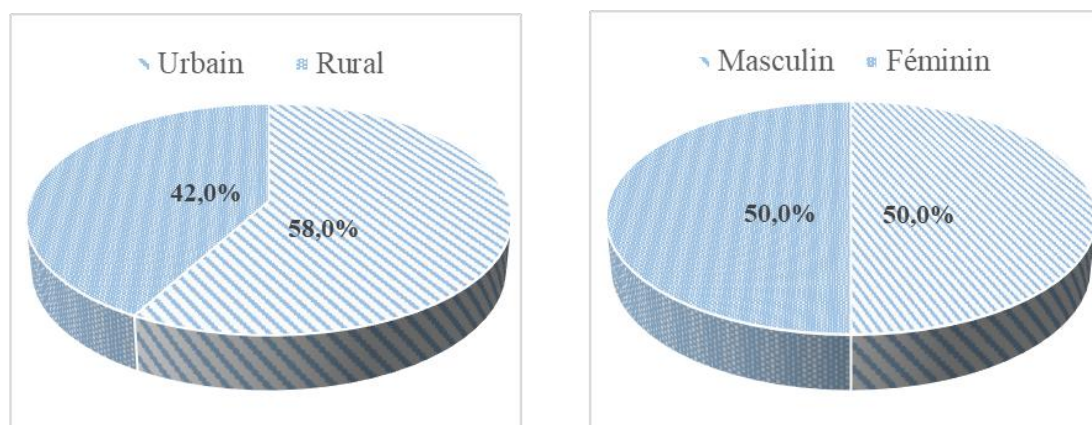


III - Les Caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes ayant une incapacité totale par domaine :

1. L'incapacité totale de prendre soin de soi :

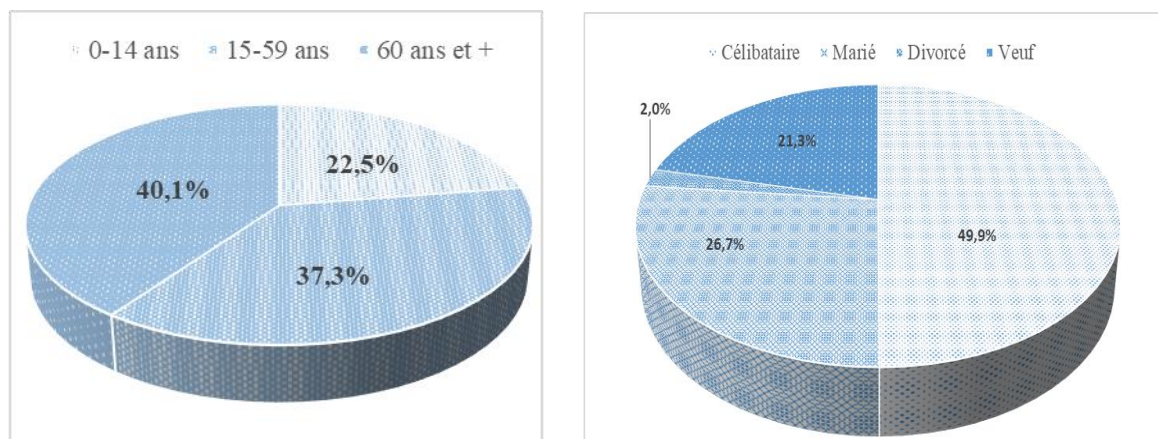
L'incapacité totale en matière de prise de soin de soi touche 209.038 personnes, soit un taux de prévalence de 0,6%. Elles sont presque autant de femmes (49,97% : 104.463 femmes) que d'hommes (50,03% : 104.575 hommes). Sur l'ensemble des personnes ayant une incapacité liée à la prise de soin de soi 58% sont en urbain et 42% en rural (annexe 2). Toutefois, il ressort qu'en milieu urbain, les femmes (51,0% : 61.856 femmes) sont légèrement plus nombreuses que les hommes (49,0% : 59.427 hommes). Tandis qu'en milieu rural les femmes sont moins nombreuses (48,6% : 42.607 femmes) que les hommes (51,4% : 45.148 hommes). Par sexe, sans tenir compte du milieu, il y'a autant d'hommes (104.575, 50%) que de femmes (104.463, 50%).

Graphique 2 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à la prise de soin de soi par milieu de résidence et par sexe en 2014



Par âge, il est à noter que 40,1% des personnes (83.709 personnes) ayant une incapacité totale liée à la prise de soin de soi sont des personnes âgées de 60 ans et plus. 37,3% (78.008 personnes) sont âgées entre 15 et 59 ans et 22,5% (47.123 personnes) âgées de moins de 15 ans.

Graphique 3 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à la prise de soin de soi par grands groupes d'âge et par état matrimonial en 2014



Parmi les personnes ayant une incapacité totale de prise de soin de soi, 49,9% (104.368 personnes) sont célibataires, 26,7% (55.812 personnes) mariées, 21,3% (44.576 personnes) veuves et 2,0% (4.282 personnes) sont divorcées. A titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 53,2%, 41,5%, 3,8% et 1,5% parmi les personnes n'ayant pas une incapacité totale de prise de soin de soi.

Presque les deux tiers (64,2% : 134.103 personnes) des personnes ayant une incapacité totale de prise de soin de soi sont issues des ménages de 5 personnes et plus et 14,7% (30.731 personnes) des ménages de 4 personnes. Ceux issues des ménages de 3 personnes sont de l'ordre de 11,2% (23.486 personnes), et ceux de deux personnes 7,4% (15.412 personnes). Enfin, les personnes ayant une incapacité totale de prise de soin de soi vivant seuls représentent 2,5% (5.306 personnes). Parmi ces derniers, 67,7% sont des personnes âgées de 60 ans et plus et 32,3% sont des personnes âgées de 15-59 ans.

Tableau 2 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à la prise de soin de soi par taille de ménage selon les grands groupes d'âge et le milieu de résidence en 2014

Groupes d'âge	Effectifs					Pourcentages				
	1	2	3	4	5 et +	1	2	3	4	5 et +
	Ensemble									
0-14 ans	0	231	5076	9192	32624	0,0	1,5	21,6	29,9	24,3
15-59 ans	1713	4514	7889	11387	52505	32,3	29,3	33,6	37,1	39,2
60 ans et +	3593	10667	10521	10152	48974	67,7	69,2	44,8	33,0	36,5
Total	5306	15412	23486	30731	134103	2,5	7,4	11,2	14,7	64,2
	Urbain									
0-14 ans	0	177	3556	5977	15002	0,0	1,7	22,0	29,0	21,1
15-59 ans	1039	3082	5421	7751	29464	31,4	30,4	33,5	37,6	41,5
60 ans et +	2266	6868	7203	6889	26588	68,6	67,8	44,5	33,4	37,4
Total	3305	10127	16180	20617	71054	2,7	8,3	13,3	17,0	58,6
	Rural									
0-14 ans	0	54	1520	3215	17622	0,0	1,0	20,8	31,8	27,9
15-59 ans	674	1432	2468	3636	23041	33,7	27,1	33,8	36,0	36,5
60 ans et +	1327	3799	3318	3263	22386	66,3	71,9	45,4	32,3	35,5
Total	2001	5285	7306	10114	63049	2,3	6,0	8,3	11,5	71,8

Sur les 168.074 personnes ayant une incapacité totale liée à la prise de soin de soi âgées de 10 ans et plus, 73,3% (123.185 personnes) ne savent ni lire ni écrire. L'analphabétisme touche surtout les femmes rurales qui souffrent d'une incapacité totale liée à la prise de soin de soi (92,8% contre 80,2 chez les femmes citadines) et il est de moindre envergure chez les hommes en milieu urbain (53,0% contre 72,6 chez les hommes en milieu rural).

Tableau 3 : Taux d'analphabétisme des personnes ayant une incapacité totale liée à la prise de soin de soi selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

Milieu de résidence	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	50868	72317	123185	61,2	85,1	73,3
Urbain	25610	41606	67216	53,0	80,2	67,1
Rural	25258	30711	55969	72,6	92,8	82,4

Environ 74,9% (156.617) des personnes ayant une incapacité totale de prise de soin de soi n'ont aucun niveau d'instruction contre 36,7% parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de prise de soin de soi. Cette situation concerne surtout les femmes (85,3%) que les hommes (64,6%). Tandis que, 12,6% ont atteint le niveau primaire, 7,2% le secondaire et 0,9% le supérieur, contre respectivement 28,1%, 24,4% et 6,1% parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de prise de soin de soi.

Tableau 4 : Niveau d'instruction des personnes ayant une incapacité totale liée à la prise de soin de soi selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

Niveau d'instruction	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	67553	89064	156617	64,6	85,3	74,9
Préscolaire	7330	1890	9220	7,0	1,8	4,4
Primaire	17672	8590	26262	16,9	8,2	12,6
Secondaire Collégial	6852	2771	9623	6,6	2,7	4,6
Secondaire Qualifiant	3817	1626	5443	3,7	1,6	2,6
Supérieur	1351	522	1873	1,3	0,5	0,9
Total	104575	104463	209038	100,0	100,0	100,0

Concernant l'activité économique, presque la totalité des personnes ayant une incapacité totale de prise de soin de soi (98,1%) sont inactives. Seulement 1,0% sont actives occupées (29,0% parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de prise de soin de soi) et 0,9% sont en chômage (5,6% chez les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de prise de soin de soi). Sept sur dix inactifs (70,0%) sont infirmes, malades ou vieillards.

Tableau 5 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à la prise de soin de soi par type d'activité selon le sexe en 2014

TYPE D'ACTIVITE		Effectifs			Pourcentages		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ACTIF	Actif Occupé	1706	369	2075	1,6	0,4	1,0
	Chômeur 1	800	653	1453	0,8	0,6	0,7
	Chômeur 2	275	66	341	0,3	0,1	0,2
INACTIF	Femme au foyer	0	4158	4158	0,0	4,0	2,0
	Élève, Étudiant	3302	2766	6068	3,2	2,6	2,9
	Rentier	99	40	139	0,1	0,0	0,1
	Retraité	4219	481	4700	4,0	0,5	2,2

	Infirmes ou Malades	59627	48959	108586	57,0	46,9	51,9
	Vieillard	11378	26413	37791	10,9	25,3	18,1
	Enfant	22026	19515	41541	21,1	18,7	19,9
	Autre inactif	1143	1043	2186	1,1	1,0	1,0
Total		104575	104463	209038	100,0	100,0	100,0

Par régions, la prévalence de l'incapacité totale de prise de soin de soi est plus élevée que la moyenne nationale (0,6%) dans les régions de l'Oriental, Béni Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi et Guelmim Oued Noun avec un taux de 0,7% (respectivement 16.411 personnes, 17.308 personnes, 32.405 personnes et 2.715 personnes). En revanche, elle est inférieure à la moyenne nationale dans 3 régions : Souss-Massa, Laayoune Sakia El Hamra Et Eddakhla-Oued Eddahab (respectivement 0,5% avec 14.522 personnes, 0,4 % avec 1495 personnes et 0,2% avec 297 personnes). Dans le reste des régions la prévalence est identique à la moyenne nationale.

Tableau 6 : taux de prévalence de l'incapacité totale liée à la prise de soin de soi par région selon le milieu de résidence en 2014

Régions	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	11847	9207	21054	0,6	0,6	0,6
Oriental	10864	5547	16411	0,7	0,7	0,7
Fès-Meknès	15061	10010	25071	0,6	0,6	0,6
Rabat-Salé-Kénitra	17380	8022	25402	0,5	0,6	0,6
Béni Mellal-Khénifra	8022	9286	17308	0,7	0,7	0,7
Grand Casablanca-Settat	30820	12046	42866	0,6	0,7	0,6
Marrakech-Safi	13920	18485	32405	0,7	0,7	0,7
Drâa-Tafilalet	2782	6728	9510	0,5	0,6	0,6
Souss-Massa	7100	7422	14522	0,5	0,6	0,5
Guelmim-Oued Noun	1770	945	2715	0,7	0,7	0,7
Laâyoune-Sakia El Hamra	1445	50	1495	0,4	0,5	0,4
Dakhla-Oued Ed Dahab	272	7	279	0,3	0,1	0,2
Total	121283	87755	209038	0,6	0,7	0,6

Par province, on constate que la prévalence la plus élevée est de 0,9% enregistrée dans les provinces de Youssoufia, Berkane et Tata. Par contre les provinces qui enregistrent les prévalences plus basses sont : Aousserd, Boujdour et Oued Ed Dahab avec un taux de 0,2%.

Tableau 7 : Taux de prévalence de l'incapacité totale liée à la prise de soin de soi par province en 2014

Province ou préfecture	Effectif	Taux de Prévalence	Province	Effectif	Taux de Prévalence
Agadir-Ida -Ou-Tanane	2889	0,5	Marrakech	9825	0,7
Al Haouz	3691	0,6	M'Diq-Fnideq	1009	0,5
Al Hoceïma	2196	0,6	Médiouna	1409	0,8
Aousserd	4	0,2	Meknès	5096	0,6
Assa-Zag	173	0,6	Midelt	1848	0,6

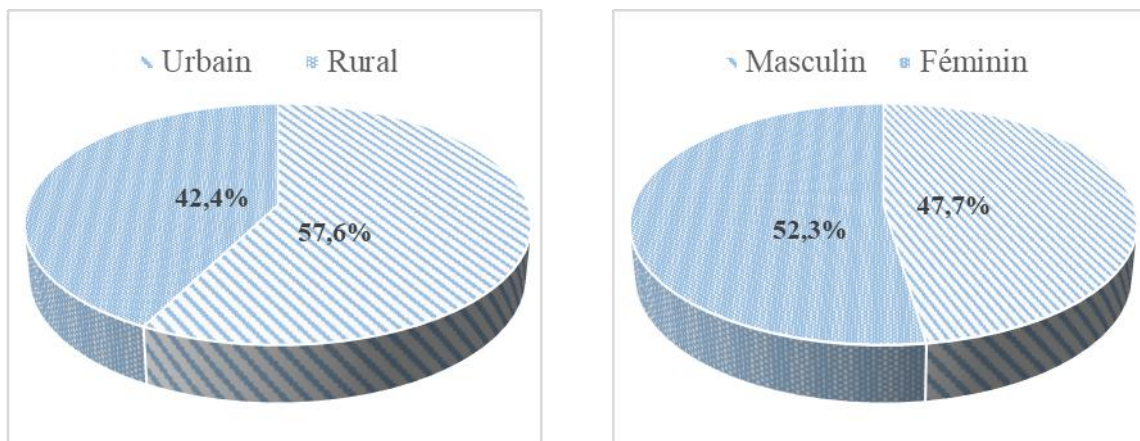
Azilal	3800	0,7	Mohammadia	2679	0,7
Béni Mellal	4092	0,7	Moulay Yacoub	825	0,5
Benslimane	1308	0,6	Nador	3855	0,7
Berkane	2510	0,9	Nouaceur	1696	0,5
Berrechid	2569	0,5	Ouarzazate	1566	0,5
Boujdour	88	0,2	Oued Ed Dahab	275	0,2
Boulemane	1396	0,7	Ouezzane	2493	0,8
Casablanca	21141	0,6	Oujda-Angad	4117	0,7
Chefchaouen	2552	0,6	Rabat	2996	0,5
Chichaoua	2505	0,7	Rehamna	2166	0,7
Chtouka- Ait Baha	1691	0,5	Safi	4731	0,7
Driouch	1657	0,8	Salé	4958	0,5
El Hajeb	1308	0,5	Sefrou	1907	0,7
El Jadida	4705	0,6	Settat	3864	0,6
El Kelâa des Sraghna	3958	0,7	Sidi Bennour	3495	0,8
Errachidia	2219	0,5	Sidi Ifni	789	0,7
Essaouira	3299	0,7	Sidi Kacem	3123	0,6
Es-Semara	295	0,6	Sidi Slimane	1812	0,6
Fahs-Anjra	581	0,8	Skhirate- Témara	2955	0,5
Fès	6402	0,6	Tanger-Assilah	5674	0,5
Figuig	887	0,7	Tan-Tan	440	0,5
Fquih Ben Salah	2959	0,6	Taounate	3753	0,6
Guelmim	1313	0,7	Taourirt	1515	0,7
Guercif	1182	0,5	Tarfaya	53	0,4
Ifrane	1111	0,7	Taroudannt	4830	0,6
Inezgane- Ait Melloul	2764	0,5	Tata	1005	0,9
Jerada	688	0,6	Taza	3273	0,6
Kénitra	5721	0,5	Tétouan	3667	0,7
Khémisset	3837	0,7	Tinghir	1849	0,6
Khénifra	2817	0,8	Tiznit	1343	0,7
Khouribga	3640	0,7	Youssofia	2230	0,9
Laâyoune	1059	0,5	Zagora	2028	0,7
Larache	2882	0,6	Total	209038	0,6

Dans l'ensemble, 29,3% des provinces enregistrent une prévalence inférieure à la moyenne nationale, 28% ont une prévalence identique à la moyenne nationale et 42,7% ont une prévalence supérieure à la moyenne nationale.

2. L'incapacité totale de la mobilité :

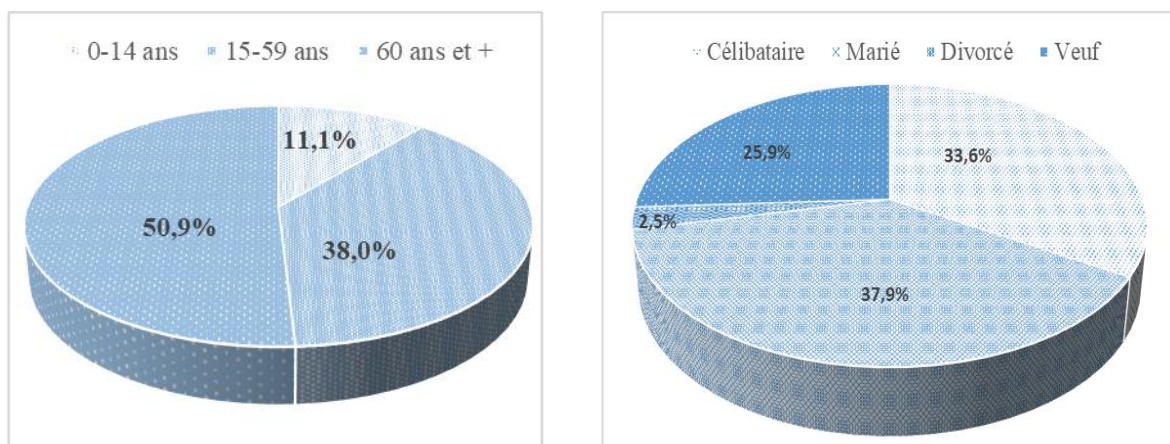
La population ayant une incapacité totale de mobilité comprend un effectif de 173.251 personnes, soit un taux de prévalence de 0,5%. Selon le sexe, les femmes sont plus touchées que les hommes (52,3%, avec 90.568 femmes contre 47,7%, avec 82.683 hommes). Séparément, ce constat reste le même, pour chaque milieu de résidence (53,9% des femmes et 46,1% des hommes en milieu urbain contre 50,1% des femmes et 49,9% des hommes en milieu rural) (annexe 2). La majorité des personnes ayant une incapacité totale de mobilité est en urbain (57,6% contre 42,2% en rural).

Graphique 4 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de mobilité selon le sexe et le milieu de résidence en 2014



Parmi les personnes ayant une incapacité totale de mobilité, environ 11,1% ont moins de 15 ans, 38,0% sont âgées de 15 à 59 ans tandis qu'un peu plus de la moitié (50,9%) est âgée de 60 ans et plus.

Graphique 5 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à la mobilité par grands groupes d'âge et par état matrimonial en 2014



Selon l'état matrimonial, plus d'un tiers des personnes ayant une incapacité totale de mobilité sont mariées (37,9% ; 35 685 personnes), environ 33,6% (85.262 personnes) sont célibataires, 25,9% (44.860 personnes) sont veufs et 2,5% (4.405 personnes) sont divorcées. A titre

comparatif, ces proportions sont respectivement 41,4%, 53,3%, 3,8% et 1,5% chez les personnes vivant sans incapacité totale de mobilité.

L'examen de la répartition selon la taille du ménage fait ressortir que la proportion des personnes vivant avec une incapacité totale de mobilité augmente au fur et à mesure que l'augmentation de la taille des ménages. Ainsi, on constate que 61,8% des personnes ayant une incapacité liée de mobilité vivent dans des ménages de cinq personnes et plus (56,4% en milieu urbain et 69,2% en milieu rural), 34,7 % vivent dans des ménages comprenant deux à quatre personnes ; (39,7% en milieu urbain et 27,8% en milieu rural) et 3,5% des personnes vivent seules (3,9%, en milieu urbain et 3,0% en milieu rural).

Tableau 8 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de mobilité par taille de ménage selon les grands groupes d'âge et le milieu de résidence en 2014

Groupes d'âge	Effectifs					Pourcentages				
	1	2	3	4	5 et +	1	2	3	4	5 et +
	Ensemble									
0-14 ans	0	84	1865	3453	13858	0,0	0,4	9,7	17,9	72,0
15-59 ans	1633	4186	6959	9773	43241	2,5	6,4	10,6	14,9	65,7
60 ans et +	4438	11789	11252	10686	50034	5,0	13,4	12,8	12,1	56,7
Total	6071	16059	20076	23912	107133	3,5	9,3	11,6	13,8	61,8
	Urbain									
0-14 ans	0	60	1279	2213	6361	0,0	0,1	12,9	22,3	64,2
15-59 ans	1071	2871	4722	6621	23636	2,8	7,4	12,1	17,0	60,7
60 ans et +	2814	7345	7434	7076	26239	5,5	11,2	14,6	13,9	51,5
Total	3885	10276	13435	15910	56236	3,9	10,3	13,5	16,0	56,4
	Rural									
0-14 ans	0	24	586	1240	7497	0,0	0,3	6,3	13,3	80,2
15-59 ans	562	1315	2237	3152	19605	2,1	4,9	8,3	11,7	73,0
60 ans et +	1624	4444	3818	3610	23795	4,4	11,9	10,2	9,7	63,8
Total	2186	5783	6641	8002	50897	3,0	7,9	9,0	10,9	69,2

Par âge, dans les ménages de 5 personnes et plus, 72,0% des personnes ayant une incapacité de mobilité sont âgées de moins de 15 ans, 65,7% sont âgées de 15-59 ans et 56,7% de 60 ans et plus contre, respectivement 0 %, 2,5% et 5,0% chez les personnes vivant seules.

Sur les 157.761 personnes ayant une incapacité totale de mobilité âgées de 10 ans et plus, 73,0% (115.108 personnes) ne savent ni lire ni écrire. Ce taux est plus élevé parmi les femmes (85,1%) que parmi les hommes (59,3 %). A titre de comparaison, ce taux est de 32,0% chez les personnes sans incapacité de mobilité.

Selon le milieu de résidence, le taux d'analphabétisme des personnes ayant une incapacité totale de mobilité résidant dans les villes s'établit à 66,1%, dont 79,5% pour les femmes et 49,9% pour les hommes. Tandis qu'en milieu rural, il s'élève à 82,6% dont 93,4 % pour les femmes et 71,4% pour les hommes.

Tableau 9 : Taux d'analphabétisme des personnes ayant une incapacité totale de mobilité selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

Milieu de résidence	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	44093	71015	115108	59,3	85,1	73,0
Urbain	20864	39879	60743	49,9	79,5	66,1
Rural	23229	31136	54365	71,4	93,4	82,6

La majorité des personnes vivant avec une incapacité totale de mobilité (74,3%) n'ont aucun niveau d'instruction, et les femmes sont plus touchées que les hommes (85,8% contre 61,6%). Par contre, cette proportion n'est que de 36,7% chez les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de mobilité. Plus encore, seulement 4,4% des personnes ayant une incapacité totale ont dépassé le niveau préscolaire (8,2% parmi les hommes contre 1,0% parmi les femmes).

Tableau 10 : Niveau d'instruction des personnes ayant une incapacité totale de mobilité selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

Niveau d'instruction	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	50953	77711	128664	61,6	85,8	74,3
Préscolaire	6767	861	7628	8,2	1,0	4,4
Primaire	14809	7437	22246	17,9	8,2	12,8
Secondaire Collégial	5579	2507	8086	6,7	2,8	4,7
Secondaire Qualifiant	3301	1530	4831	4,0	1,7	2,8
Supérieur	1274	522	1796	1,5	0,6	1,0
Total	82683	90568	173251	100,0	100,0	100,0

De plus, la proportion des personnes instruites diminue avec le niveau d'études ; presque 12,8% des individus ont le niveau primaire (17,9% parmi les hommes contre 8,2% parmi les femmes), 7,5% le secondaire (10,7% parmi les hommes contre 4,5% parmi les femmes) et seulement 1,0% ont atteint le niveau supérieur (1,5% parmi les hommes contre 0,6% parmi les femmes).

Parmi les personnes vivant avec une incapacité totale de mobilité, 96,6% sont inactives comparativement à 65,5% chez les personnes sans incapacité de mobilité. Cependant, seulement 2,3% des personnes ayant une incapacité liée à la mobilité occupent un emploi en comparaison avec 29,0% chez les personnes n'ayant aucune incapacité de mobilité. Enfin, 1,1% des personnes ayant une incapacité de mobilité sont en chômage alors que c'est le cas de 5,5% des personnes sans incapacité totale de mobilité.

De même, on constate que plus de la moitié des personnes ayant une incapacité totale de mobilité (56,8%) déclarent incapables de travailler pour des raisons médicales. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (62,3% contre 51,8%).

Tableau 11 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de mobilité par type d'activité selon le sexe en 2014

TYPE D'ACTIVITE		Effectifs			Pourcentages		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ACTIF	Actif Occupé	3230	750	3980	3,9	0,8	2,3
	Chômeur 1	764	674	1438	0,9	0,7	0,8
	Chômeur 2	366	116	482	0,4	0,1	0,3
INACTIF	Femme au foyer	0	6590	6590	0,0	7,3	3,8
	Élève, Étudiant	1166	828	1994	1,4	0,9	1,2
	Rentier	95	40	135	0,1	0,0	0,1
	Retraité	4361	562	4923	5,3	0,6	2,8
	Infirmes ou Malade	51484	46926	98410	62,3	51,8	56,8
	Vieillard	10867	25023	35890	13,1	27,6	20,7
	Enfant	9613	8119	17732	11,6	9,0	10,2
Autre inactif	737	940	1677	0,9	1,0	1,0	
Total		82683	90568	173251	100,0	100,0	100,0

Au niveau régional, les régions de l'oriental et de Béni Mellal-Khénifra, affichent un taux de prévalence de l'incapacité totale de mobilité au-dessus de la moyenne nationale (0,6%, avec respectivement 14.437 personnes et 14.727 personnes). A l'opposé, les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed Dahab ont un taux de prévalence inférieure à la moyenne (respectivement, 0,4% ,1.216 personnes et 0,2%, 244 personnes). Soulignons également que les régions Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès –Meknès, Rabat-Salé-Kénitra, Grand Casablanca Settât, Marrakech Safi, Draa Tafilalet Souss-Massa et Guelmim-Oued Noun semblent avoir un taux de prévalence identique à la moyenne nationale (0,5% avec respectivement, 17.154 personnes, 21.921 personnes, 21.456 personnes, 34.944 personnes, 24.168 personnes, 7.850 personnes, 12.984 personnes et 2.150 personnes).

Tableau 12 : Taux de prévalence de l'incapacité totale de mobilité par région selon le milieu de résidence en 2014

Régions	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	10013	7141	17154	0,5	0,5	0,5
Oriental	9293	5144	14437	0,6	0,6	0,6
Fès-Meknès	12689	9232	21921	0,5	0,6	0,5
Rabat-Salé-Kénitra	14453	7003	21456	0,5	0,5	0,5
Béni Mellal-Khénifra	6751	7976	14727	0,5	0,6	0,6
Grand Casablanca-Settât	25353	9591	34944	0,5	0,5	0,5
Marrakech-Safi	10472	13696	24168	0,5	0,5	0,5
Drâa-Tafilalet	2179	5671	7850	0,4	0,5	0,5
Souss-Massa	5951	7033	12984	0,4	0,6	0,5
Guelmim-Oued Noun	1183	967	2150	0,4	0,7	0,5
Laâyoune-Sakia El Hamra	1168	48	1216	0,4	0,5	0,4
Dakhla-Oued Ed Dahab	237	7	244	0,2	0,1	0,2
Total	99742	73509	173251	0,5	0,6	0,5

Selon les provinces, les provinces de Berkane et Driouch viennent en tête avec un taux d'incapacité de 0,8%, suivie par les provinces de khénifra, Ouezzane, Tata et Youssoufia avec un taux de prévalence de 0,7% pour chacune. La seconde catégorie regroupe 28 provinces dont le taux de prévalence est identique à la moyenne 0,5%, on trouve ensuite 20 provinces ayant un taux de d'incapacité de 0,4%. La dernière catégorie, quant à elle, regroupe deux provinces notamment la province de Boujdour (0,2%) et la province d'Oued Ed Dahab (0,2%).

Tableau 13 : Taux de prévalence de l'incapacité totale de mobilité par province en 2014

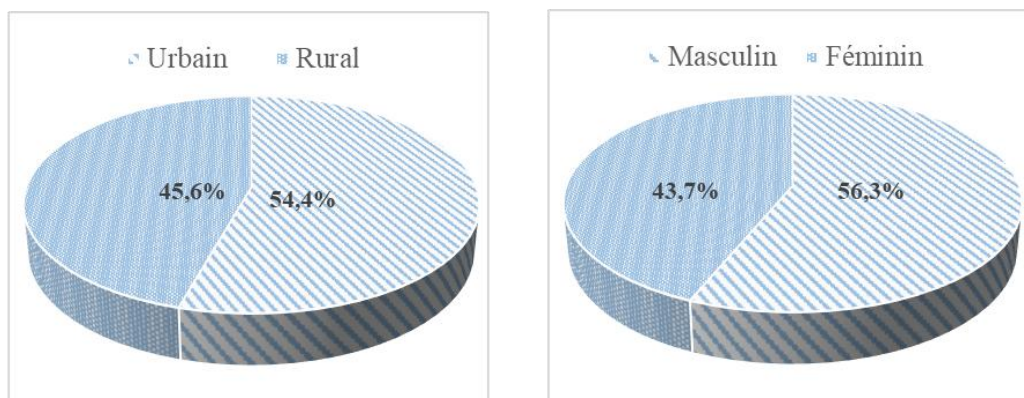
Province ou préfecture	Effectif	Taux de Prévalence	Province	Effectif	Taux de Prévalence
Agadir-Ida -Ou-Tanane	2487	0,4	Marrakech	6777	0,5
Al Haouz	2690	0,5	M'Diq-Fnideq	874	0,4
Al Hoceïma	1910	0,5	Médiouna	754	0,4
Aousserd	4	0,2	Meknès	4415	0,5
Assa-Zag	108	0,4	Midelt	1641	0,6
Azilal	3104	0,6	Mohammadia	1982	0,5
Béni Mellal	3166	0,6	Moulay Yacoub	646	0,4
Benslimane	1036	0,5	Nador	3614	0,6
Berkane	2278	0,8	Nouaceur	1226	0,4
Berrechid	2148	0,4	Ouarzazate	1252	0,4
Boujdour	87	0,2	Oued Ed Dahab	240	0,2
Boulemane	1190	0,6	Ouezzane	2131	0,7
Casablanca	17788	0,5	Oujda-Angad	3461	0,6
Chefchaouen	1759	0,4	Rabat	2612	0,5
Chichaoua	1911	0,5	Rehamna	1562	0,5
Chtouka- Ait Baha	1722	0,5	Safi	3970	0,6
Driouch	1631	0,8	Salé	4118	0,4
El Hajeb	1232	0,5	Sefrou	1649	0,6
El Jadida	4012	0,5	Settat	3169	0,5
El Kelâa des Sraghna	2959	0,6	Sidi Bennour	2829	0,6
Errachidia	1882	0,5	Sidi Ifni	791	0,7
Essaouira	2648	0,6	Sidi Kacem	2722	0,5
Es-Semara	169	0,3	Sidi Slimane	1706	0,5
Fahs-Anjra	441	0,6	Skhirate- Témara	2235	0,4
Fès	5357	0,5	Tanger-Assilah	4769	0,4
Figuig	748	0,6	Tan-Tan	317	0,4
Fquih Ben Salah	2905	0,6	Taounate	3463	0,5
Guelmim	934	0,5	Taourirt	1245	0,5
Guercif	987	0,5	Tarfaya	56	0,4
Ifrane	924	0,6	Taroudannt	4482	0,5
Inezgane- Ait Melloul	2246	0,4	Tata	787	0,7
Jerada	473	0,4	Taza	3045	0,6
Kénitra	4562	0,4	Tétouan	2691	0,5

Khémisset	3501	0,6	Tinghir	1549	0,5
Khénifra	2432	0,7	Tiznit	1260	0,6
Khouribga	3120	0,6	Youssoufia	1651	0,7
Laâyoune	904	0,4	Zagora	1526	0,5
Larache	2579	0,5	Total	173251	0,5

3. L'incapacité totale de la mémoire et la concentration :

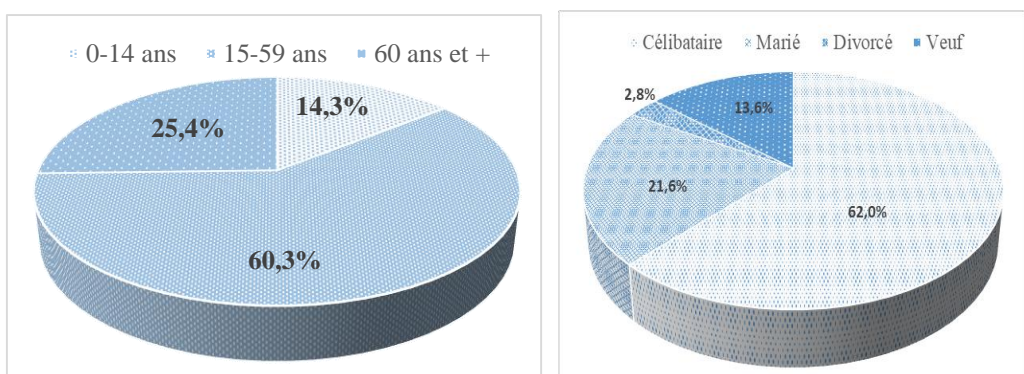
La prévalence de l'incapacité totale liée à la mémoire et la concentration s'élève à 0,3% soit 101.779 personnes. Comme pour les autres domaines de la vie quotidienne, les personnes touchées par cette incapacité sont plus des citadins que des ruraux (54,4% contre 45,6%). Mais contrairement à l'incapacité totale en matière de la mobilité, les hommes endurent un peu plus que les femmes des problèmes de mémoire et de concentration, vu que sur l'ensemble de personnes ayant une incapacité totale de mémoire et de concentration, 56,3% sont des hommes (57.265 hommes) et 43,7% sont des femmes (44.514 femmes). Ce constat reste le même sur les deux milieux de résidence (respectivement 55,6% et 44,4% en milieu urbain et 57,0% et 43,0% en milieu rural) (annexe 2).

Graphique 6 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de la mémoire et la concentration selon le sexe et le milieu de résidence en 2014



Par âge, il est à noter que 60,3% des personnes (61.354 personnes) ayant une incapacité totale à se rappeler ou se concentrer sont des personnes âgées entre 15 et 59 ans. 25,4% (25.890 personnes) sont âgées de 60 ans et plus et 14,3% (14.535 personnes) âgées de moins de 15 ans.

Graphique 7 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de la mémoire et la concentration par grands groupes d'âge et par état matrimonial en 2014



Parmi les personnes ayant une incapacité totale de mémoire et de concentration, 62,0% (63.135 personnes) sont célibataires, 21,6% (21.941 personnes) mariées, 13,6% (13.823 personnes) veuves et enfin, 2,8% (2.880 personnes) sont divorcées. A titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 53,1%, 41,5%, 3,8% et 1,5% parmi les personnes n'ayant pas une incapacité totale de mémoire et concentration.

Presque les deux tiers (65,7% : 66.900 personnes) des personnes ayant une incapacité totale de mémoire et de concentration sont issues des ménages de 5 personnes et plus et 14,0% (14.291 personnes) des ménages de 4 personnes. Ceux issues des ménages de 3 personnes sont de l'ordre de 10,2% (10.367 personnes), et ceux de deux personnes 6,8% (6.897 personnes). Enfin, les personnes ayant une incapacité totale de mémoire et de concentration vivant seuls représentent 3,3% (3.324 personnes). Parmi ces derniers, 40,6% sont des personnes âgées de 60 ans et plus et 59,4% sont des personnes âgées de 15-59 ans.

Tableau 14 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de la mémoire et la concentration par taille de ménage selon les grands groupes d'âge et le milieu de résidence en 2014

Groupes d'âge	Effectifs					Pourcentages				
	1	2	3	4	5 et +	1	2	3	4	5 et +
	Ensemble									
0-14 ans	0	81	1224	2602	10628	0,0	1,2	11,8	18,2	15,9
15-59 ans	1973	3634	6097	8611	41039	59,4	52,7	58,8	60,3	61,3
60 ans et +	1351	3182	3046	3078	15233	40,6	46,1	29,4	21,5	22,8
Total	3324	6897	10367	14291	66900	3,3	6,8	10,2	14,0	65,7
	Urbain									
0-14 ans	0	61	798	1677	4893	0,0	1,5	12,1	18,4	14,5
15-59 ans	998	2288	3870	5485	21423	59,8	55,1	58,8	60,2	63,3
60 ans et +	672	1801	1915	1944	7531	40,2	43,4	29,1	21,3	22,3
Total	1670	4150	6583	9106	33847	3,0	7,5	11,9	16,4	61,1
	Rural									
0-14 ans	0	20	426	925	5735	0,0	0,7	11,3	17,8	17,4
15-59 ans	975	1346	2227	3126	19616	58,9	49,0	58,9	60,3	59,3
60 ans et +	679	1381	1131	1134	7702	41,1	50,3	29,9	21,9	23,3
Total	1654	2747	3784	5185	33053	3,6	5,9	8,2	11,2	71,2

Sur les 91.037 personnes ayant une incapacité totale de mémoire et de concentration âgées de 10 ans et plus, 68,5% (62.388 personnes) ne savent ni lire ni écrire. A titre de comparaison, ce taux est de 32,1% chez les personnes sans incapacité de mobilité. Ce taux est plus élevé parmi les femmes (81,4%) que parmi les hommes (58,6 %).

Tableau 15 : Taux d'analphabétisme des personnes ayant une incapacité totale de la mémoire et la concentration selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

Milieu de résidence	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	30160	32228	62388	58,6	81,4	68,5
Urbain	13952	16498	30450	50,1	74,4	60,9
Rural	16208	15730	31938	68,7	90,3	77,9

Au niveau national, environ 68,4% (69.635) des personnes ayant une incapacité totale de mémoire et de concentration n'ont aucun niveau d'instruction contre 36,8% chez les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de mémoire et de concentration.

Selon le milieu de résidence, le taux d'analphabétisme des personnes ayant une incapacité totale de mémoire et de concentration résidant dans les villes s'établit à 60,9%, dont 74,4% pour les femmes et 50,1% pour les hommes. Tandis qu'en milieu rural, il s'élève à 77,9% dont 90,3% pour les femmes et 68,7% pour les hommes.

Tableau 16 : Niveau d'instruction des personnes ayant une incapacité totale de la mémoire et la concentration selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

Niveau d'instruction	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	33301	36334	69635	58,2	81,6	68,4
Préscolaire	2620	381	3001	4,6	0,9	2,9
Primaire	12463	4713	17176	21,8	10,6	16,9
Secondaire Collégial	5241	1820	7061	9,2	4,1	6,9
Secondaire Qualifiant	2745	949	3694	4,8	2,1	3,6
Supérieur	895	317	1212	1,6	0,7	1,2
Total	57265	44514	101779	100,0	100,0	100,0

Les personnes sans niveau d'instruction représentent 68,4% des personnes ayant une incapacité totale de la mémoire et la concentration (81,6% parmi les femmes et 58,2% parmi les hommes). Tandis que, 16,9% ont atteint le niveau primaire, 10,6% le secondaire et 1,2% le supérieur, contre respectivement 28,0%, 24,4% et 6,1% parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de mémoire et de concentration.

Concernant l'activité économique, presque la totalité des personnes ayant une incapacité totale de mémoire et de concentration (97,5%) sont inactives. Seulement 1,3% sont actives occupées (28,9% parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de mémoire et de concentration) et 1,2% en chômage (5,5% chez les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de mémoire et de concentration).

Tableau 17 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de la mémoire et la concentration par type d'activité selon le sexe en 2014

TYPE D'ACTIVITE		Effectifs			Pourcentages		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ACTIF	Actif Occupé	1113	243	1356	1,9	0,5	1,3
	Chômeur 1	645	354	999	1,1	0,8	1,0
	Chômeur 2	213	25	238	0,4	0,1	0,2
INACTIF	Femme au foyer	0	1625	1625	0,0	3,7	1,6
	Élève, Étudiant	825	578	1403	1,4	1,3	1,4
	Rentier	19	5	24	,0	0,0	0,0
	Retraité	965	121	1086	1,7	0,3	1,1
	Infirmes ou Malade	41957	27667	69624	73,3	62,2	68,4
	Vieillard	3237	7213	10450	5,7	16,2	10,3
	Enfant	7276	6050	13326	12,7	13,6	13,1
Autre inactif	1015	633	1648	1,8	1,4	1,6	
Total		57265	44514	101779	100,0	100,0	100,0

Plus que les deux tiers (68,4%) des personnes ayant une incapacité totale de la mémoire et de la concentration sont infirmes ou malades, ce qui explique en partie leur inactivité.

La prévalence de l'incapacité totale de la mémoire et de la concentration est égale à la moyenne nationale (0,3%) dans 9 régions. Tandis qu'elle est supérieure à la moyenne nationale dans seulement la région de l'Oriental (0,4% : 8.373 personnes). En revanche, elle est inférieure à la moyenne nationale dans la région de Laayoune-Sakia El Hamra (0,2% : 659 personnes) et Eddakhla-Oued Eddahab (0,1% : 137 personnes).

Tableau 18 : Taux de prévalence de l'incapacité totale de la mémoire et la concentration par région selon le milieu de résidence en 2014

Régions	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	6123	5317	11440	0,3	0,4	0,3
Oriental	5164	3209	8373	0,3	0,4	0,4
Fès-Meknès	6635	5497	12132	0,3	0,3	0,3
Rabat-Salé-Kénitra	7978	4517	12495	0,3	0,3	0,3
Béni Mellal-Khénifra	3774	4732	8506	0,3	0,4	0,3
Grand Casablanca-Settat	14141	6374	20515	0,3	0,4	0,3
Marrakech-Safi	5964	8945	14909	0,3	0,3	0,3
Drâa-Tafilalet	1192	3456	4648	0,2	0,3	0,3
Souss-Massa	2940	3836	6776	0,2	0,3	0,3
Guelmim-Oued Noun	677	512	1189	0,3	0,4	0,3
Laâyoune-Sakia El Hamra	635	24	659	0,2	0,2	0,2
Dakhla-Oued Ed Dahab	133	4	137	0,1	0,0	0,1
Total	55356	46423	101779	0,3	0,3	0,3

Par province, on constate que la prévalence la plus élevée est de l'ordre de 0,5% et enregistrée dans les provinces de Tata et Driouch. Par contre les provinces qui enregistrent les prévalences les plus basses sont : Aousserd, Boujdour, Oued Ed Dahab et Es-smara avec un taux de 0,1%.

Tableau 19 : Taux de prévalence de l'incapacité totale de la mémoire et la concentration par province en 2014

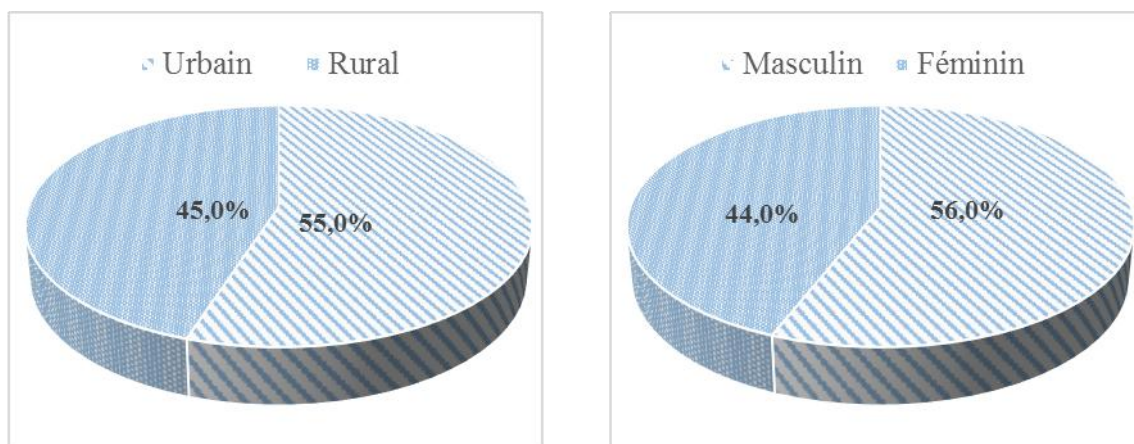
Province ou préfecture	Effectif	Taux de Prévalence	Province	Effectif	Taux de Prévalence
Agadir-Ida -Ou-Tanane	1319	0,2	Marrakech	3839	0,3
Al Haouz	1381	0,2	M'Diq-Fnideq	434	0,2
Al Hoceïma	1399	0,4	Médiouna	487	0,3
Aousserd	2	0,1	Meknès	2248	0,3
Assa-Zag	54	0,2	Midelt	865	0,3
Azilal	1840	0,3	Mohammadia	1276	0,3
Béni Mellal	1779	0,3	Moulay Yacoub	454	0,3
Benslimane	661	0,3	Nador	2011	0,4
Berkane	1172	0,4	Nouaceur	666	0,2
Berrechid	1243	0,3	Ouarzazate	787	0,3
Boujdour	45	0,1	Oued Ed Dahab	135	0,1
Boulemane	534	0,3	Ouezzane	1284	0,4
Casablanca	9919	0,3	Oujda-Angad	2090	0,4
Chefchaouen	1302	0,3	Rabat	1359	0,2
Chichaoua	1203	0,3	Rehamna	912	0,3
Chtouka- Ait Baha	829	0,2	Safi	2823	0,4
Driouch	1033	0,5	Salé	2440	0,3
El Hajeb	608	0,2	Sefrou	907	0,3
El Jadida	2500	0,3	Settat	2049	0,3
El Kelâa des Sraghna	2108	0,4	Sidi Bennour	1714	0,4
Errachidia	995	0,2	Sidi Ifni	388	0,3
Essaouira	1698	0,4	Sidi Kacem	1683	0,3
Es-Semara	74	0,1	Sidi Slimane	825	0,3
Fahs-Anjra	261	0,3	Skhirate- Témara	1251	0,2
Fès	2993	0,3	Tanger-Assilah	3193	0,3
Figuig	416	0,3	Tan-Tan	170	0,2
Fquih Ben Salah	1490	0,3	Taounate	2236	0,3
Guelmim	577	0,3	Taourirt	681	0,3
Guercif	618	0,3	Tarfaya	26	0,2
Ifrane	489	0,3	Taroudannt	2384	0,3
Inezgane- Ait Melloul	1047	0,2	Tata	522	0,5
Jerada	352	0,3	Taza	1663	0,3
Kénitra	2964	0,3	Tétouan	1951	0,4
Khémisset	1973	0,4	Tinghir	916	0,3
Khénifra	1400	0,4	Tiznit	675	0,3
Khouribga	1997	0,4	Yousseoufia	945	0,4
Laâyoune	514	0,2	Zagora	1085	0,4
Larache	1616	0,3	Total	101779	0,3

Dans l'ensemble, 24% des provinces enregistrent une prévalence inférieure à la moyenne nationale (0,3%), 53,3% ont une prévalence identique à la moyenne nationale et 22,7% ont une prévalence supérieure à la moyenne nationale.

4. L'incapacité totale de la communication :

L'incapacité totale en matière de la communication touche 99.275 personnes, soit un taux de prévalence de 0,3%. Elle touche les hommes (56% : 55.547 hommes) plus que les femmes (44% : 43.728 femmes).

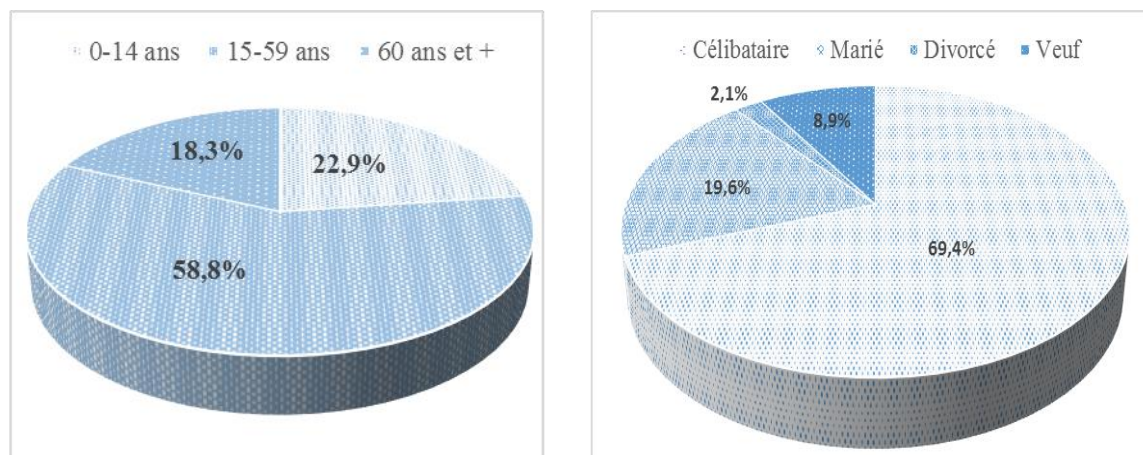
Graphique 8 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à la communication par milieu de résidence et par sexe en 2014



Les personnes ayant une incapacité liée à la communication, se concentrent surtout en milieu urbain (55% : 54.636 personnes) alors qu'en milieu rural elles sont de l'ordre de 44.639 personnes (45% des personnes ayant une incapacité liée à la communication).

Par âge, il est à noter que 58,8% des personnes (58.394 personnes) ayant une incapacité totale liée à la communication sont des personnes âgées entre 15 et 59 ans. 22,9% (22.703 personnes) sont âgées de moins de 15 ans et 18,3% (18.178 personnes) âgées de 60 ans et plus.

Graphique 9 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à la communication par grands groupes d'âge et par état matrimonial en 2014



Parmi les personnes ayant une incapacité totale de communication, 69,4% (68.877 personnes) sont célibataires, 19,6% (19.454 personnes) mariées, 8,9% (8.821 personnes) veuves et enfin, 2,1% (2.123 personnes) sont divorcées. A titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 52,5%, 41,6%, 4,0% et 2,0% parmi les personnes n'ayant pas une incapacité totale de communication.

Plus que les deux tiers (67,4% : 66.947 personnes) des personnes ayant une incapacité totale de communication sont issues des ménages de 5 personnes et plus et 14,6% (14.511 personnes) des ménages de 4 personnes. Ceux issues des ménages de 3 personnes sont de l'ordre de 10,1% (9.979 personnes), et ceux de deux personnes 5,6% (5.596 personnes). Enfin, les personnes ayant une incapacité totale de communication vivant seuls représentent 2,3% (2.242 personnes). Parmi ces derniers, 41,7% sont des personnes âgées de 60 ans et plus et 58,3% sont des personnes âgées de 15-59 ans.

Tableau 20 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à la communication par taille de ménage selon le groupe d'âge et le milieu de résidence en 2014

Groupes d'âge	Effectifs					Pourcentages				
	1	2	3	4	5 et +	1	2	3	4	5 et +
	Ensemble									
0-14 ans	0	127	2093	4081	16402	0,0	2,3	21,0	28,1	24,5
15-59 ans	1307	3166	5648	8177	40096	58,3	56,6	56,6	56,4	59,9
60 ans et +	935	2303	2238	2253	10449	41,7	41,2	22,4	15,5	15,6
Total	2242	5596	9979	14511	66947	2,3	5,6	10,1	14,6	67,4
	Urbain									
0-14 ans	0	97	1451	2622	7695	0,0	2,7	22,0	28,1	22,7
15-59 ans	725	2080	3693	5271	20870	58,8	59,0	55,9	56,4	61,5
60 ans et +	507	1351	1462	1454	5358	41,2	38,3	22,1	15,6	15,8
Total	1232	3528	6606	9347	33923	2,3	6,5	12,1	17,1	62,1
	Rural									
0-14 ans	0	30	642	1459	8707	0,0	1,5	19,0	28,3	26,4
15-59 ans	582	1086	1955	2906	19226	57,6	52,5	58,0	56,3	58,2
60 ans et +	428	952	776	799	5091	42,4	46,0	23,0	15,5	15,4
Total	1010	2068	3373	5164	33024	2,3	4,6	7,6	11,6	74,0

Sur les 82.068 personnes ayant une incapacité totale de communication, âgées de 10 ans et plus, 70,5% (57.874 personnes) ne savent ni lire ni écrire. A titre de comparaison, ce taux est de 32,1% chez les personnes sans incapacité de communication. Ce taux est plus élevé parmi les femmes (80,6% : 28.809 femmes) que parmi les hommes (62,8% : 29.065 hommes).

Tableau 21 : Taux d'analphabétisme des personnes ayant une incapacité totale liée à la communication selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

Milieu de résidence	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	29065	28809	57874	62,8	80,6	70,5
Urbain	13991	15049	29040	55,0	74,2	63,5
Rural	15074	13760	28834	72,2	88,9	79,3

Environ 72,4% (71.852) des personnes, ayant une incapacité totale de communication, n'ont aucun niveau d'instruction contre 36,8% parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de communication. Cette situation concerne surtout les femmes (81,9%) que les hommes (64,9%). Tandis que, 15,1% ont atteint le niveau primaire, 9,0% le secondaire et 1,0% le supérieur, contre respectivement 28,0%, 24,4% et 6,1% parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de communication.

Tableau 22 : Niveau d'instruction des personnes ayant une incapacité totale liée à la communication selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

Niveau d'instruction	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	36032	35820	71852	64,9	81,9	72,4
Préscolaire	2047	445	2492	3,7	1,0	2,5
Primaire	10342	4656	14998	18,6	10,6	15,1
Secondaire Collégial	4272	1688	5960	7,7	3,9	6,0
Secondaire Qualifiant	2139	839	2978	3,9	1,9	3,0
Supérieur	715	280	995	1,3	0,6	1,0
Total	55547	43728	99275	100,0	100,0	100,0

Concernant l'activité économique, plus que 9 personnes sur dix ayant une incapacité totale de communication (94,0%) sont inactives. Seulement 4,4% sont actives occupées (28,9% parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de communication) et 1,6% sont en chômage (5,5% chez les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de communication).

Tableau 23 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à la communication par type d'activité selon le sexe en 2014

TYPE D'ACTIVITE		Effectifs			Pourcentages		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ACTIF	Actif Occupé	3741	629	4370	6,7	1,4	4,4
	Chômeur 1	750	445	1195	1,4	1,0	1,2
	Chômeur 2	315	63	378	0,6	0,1	0,4
INACTIF	Femme au foyer	0	2517	2517	0,0	5,8	2,5
	Élève, Étudiant	1413	989	2402	2,5	2,3	2,4
	Rentier	19	3	22	0,0	0,0	0,0
	Retraité	782	84	866	1,4	0,2	0,9

	Infirmes ou Malades	34311	24393	58704	61,8	55,8	59,1
	Vieillard	2154	4295	6449	3,9	9,8	6,5
	Enfant	11101	9429	20530	20,0	21,6	20,7
	Autre inactif	961	881	1842	1,7	2,0	1,9
Total		55547	43728	99275	100,0	100,0	100,0

La prévalence de l'incapacité totale de communication est identique à la moyenne nationale (0,3%) dans toutes les régions de sauf celles de Laayoune Sakia El Hamra Et Eddakhla-Oued Eddahab (0,2% avec respectivement 720 et 176 personnes).

Tableau 24 : Taux de prévalence de l'incapacité totale liée à la communication par région selon le milieu de résidence en 2014

Régions	Effectifs			Prévalences		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	5911	4679	10590	0,3	0,3	0,3
Oriental	5021	2862	7883	0,3	0,4	0,3
Fès-Meknès	6502	5278	11780	0,3	0,3	0,3
Rabat-Salé-Kénitra	7849	4493	12342	0,2	0,3	0,3
Béni Mellal-Khénifra	3608	4501	8109	0,3	0,4	0,3
Grand Casablanca-Settat	13823	6173	19996	0,3	0,3	0,3
Marrakech-Safi	5780	8848	14628	0,3	0,3	0,3
Drâa-Tafilalet	1207	3285	4492	0,2	0,3	0,3
Souss-Massa	3284	3961	7245	0,2	0,3	0,3
Guelmim-Oued Noun	800	514	1314	0,3	0,4	0,3
Laâyoune-Sakia El Hamra	687	33	720	0,2	0,3	0,2
Dakhla-Oued Ed Dahab	164	12	176	0,2	0,1	0,2
Total	54636	44639	99275	0,3	0,3	0,3

Par province, on constate que la prévalence la plus élevée est de l'ordre de 0,4% et enregistrée dans 15 provinces à savoir Azilal, Youssoufia, Khénifra, Sidi Ifni, Oujda-Angad, Sidi Bennour, Fahs-Anjra, Safi, Ouezzane, Berkane, Tata, Khémisset, Jerada, Essaouira et Driouch. Par contre la province qui enregistre la prévalence la plus basse est Boujdour avec un taux de 0,1%. Dans l'ensemble, 22,7% des provinces enregistrent une prévalence inférieure à la moyenne nationale (0,3%), 57,3% ont une prévalence identique à la moyenne nationale et 20% ont une prévalence supérieure à la moyenne nationale.

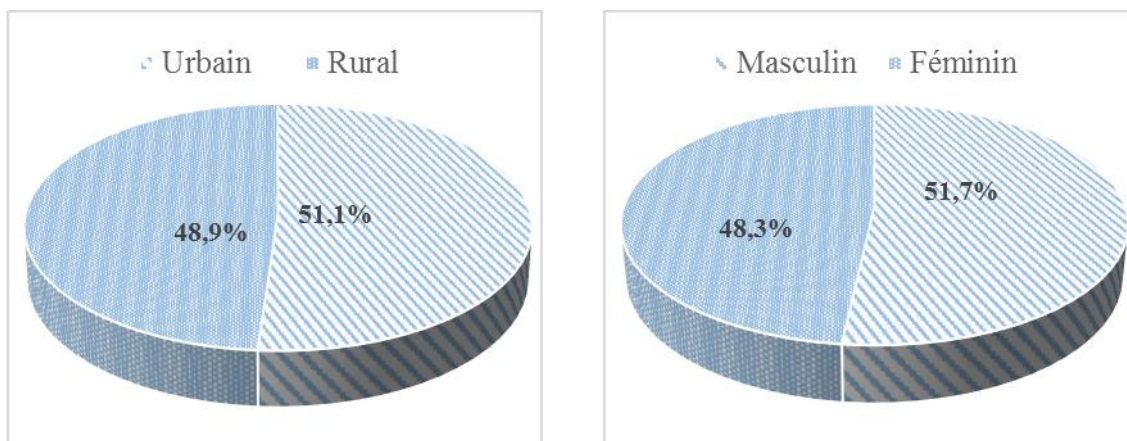
Tableau 25 : Taux de prévalence de l'incapacité totale liée à la communication par province en 2014

Province ou préfecture	Effectif	Taux de Prévalence	Province	Effectif	Taux de Prévalence
Agadir-Ida -Ou-Tanane	1386	0,2	Marrakech	3972	0,3
Al Haouz	1572	0,3	M'Diq-Fnideq	453	0,2
Al Hoceïma	1213	0,3	Médiouna	591	0,3
Aousserd	6	0,3	Meknès	2122	0,3
Assa-Zag	45	0,2	Midelt	909	0,3
Azilal	1964	0,4	Mohammadia	1248	0,3
Béni Mellal	1666	0,3	Moulay Yacoub	394	0,2
Benslimane	690	0,3	Nador	1927	0,3
Berkane	1084	0,4	Nouaceur	749	0,2
Berrechid	1203	0,2	Ouarzazate	759	0,3
Boujdour	50	0,1	Oued Ed Dahab	170	0,2
Boulemane	614	0,3	Ouezzane	1116	0,4
Casablanca	9658	0,3	Oujda-Angad	2019	0,4
Chefchaouen	1281	0,3	Rabat	1312	0,2
Chichaoua	1184	0,3	Rehamna	917	0,3
Chtouka- Ait Baha	928	0,3	Safi	2573	0,4
Driouch	836	0,4	Salé	2395	0,2
El Hajeb	619	0,3	Sefrou	945	0,3
El Jadida	2328	0,3	Settat	1862	0,3
El Kelâa des Sraghna	1745	0,3	Sidi Bennour	1667	0,4
Errachidia	1019	0,2	Sidi Ifni	419	0,4
Essaouira	1770	0,4	Sidi Kacem	1507	0,3
Es-Semara	81	0,2	Sidi Slimane	784	0,2
Fahs-Anjra	279	0,4	Skhirate- Témara	1333	0,2
Fès	3000	0,3	Tanger-Assilah	3035	0,3
Figuig	378	0,3	Tan-Tan	278	0,3
Fquih Ben Salah	1418	0,3	Taounate	2046	0,3
Guelmim	572	0,3	Taourirt	626	0,3
Guercif	599	0,3	Tarfaya	33	0,3
Ifrane	491	0,3	Taroudannt	2561	0,3
Inezgane- Ait Melloul	1314	0,2	Tata	436	0,4
Jerada	414	0,4	Taza	1549	0,3
Kénitra	2958	0,3	Tétouan	1687	0,3
Khémisset	2053	0,4	Tinghir	796	0,2
Khénifra	1338	0,4	Tiznit	620	0,3
Khouribga	1723	0,3	Yousseoufia	895	0,4
Laâyoune	556	0,2	Zagora	1009	0,3
Larache	1526	0,3	Total	99275	0,3

5. L'incapacité totale de vision :

La population ayant une incapacité totale de vision comprend un effectif de 75.864 personnes, soit un taux de prévalence de 0,2%. Analysé selon le sexe, les hommes sont plus nombreux que les femmes à présenter une incapacité totale de vision (51,7% avec 39.251 hommes contre 48,3% avec 36.613 femmes). Ce constat est le même indépendamment du milieu de résidence (52,4% des hommes et 47,6% des femmes en milieu rural contre 51,1% des hommes et 48,9% des femmes en milieu urbain) (annexe 2). Par milieu de résidence, il est constaté que les personnes ayant une incapacité totale de vision sont un peu plus en urbain (51,1%, 38.795 personnes) qu'en rural (48,9%, 37.069 personnes).

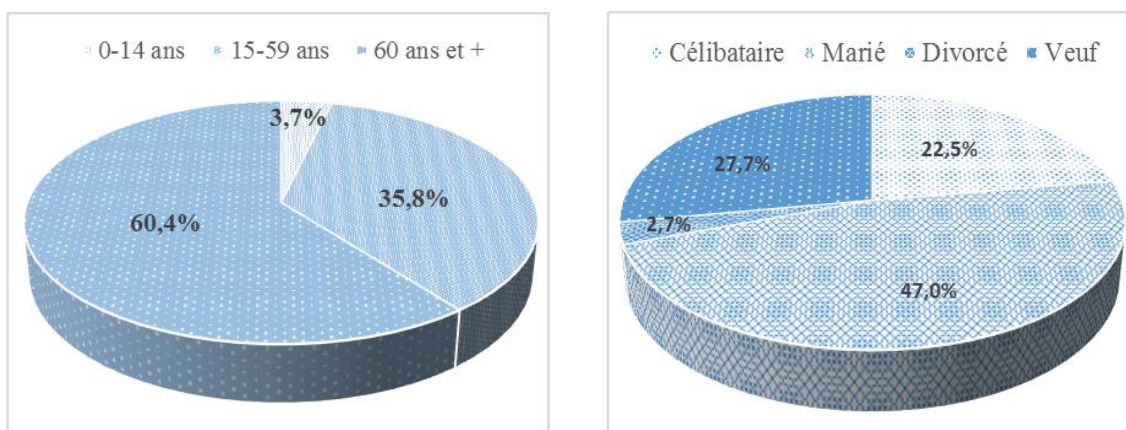
Graphique 10 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de vision selon le milieu de résidence et le sexe en 2014



Parmi les personnes ayant une incapacité totale de vision, environ 3,7% ont moins de 15 ans, 35,8% sont âgées de 15 à 59 ans, tandis que plus de la moitié (60,4%) est âgée de 60 ans et plus.

En considérant le sexe (annexe 3), on constate que chez la population, ayant une incapacité de vision, âgée de moins de 59 ans, les proportions des hommes sont plus élevées que celles des femmes (3,9% contre 3,5% chez les 0-14 ans et 38,7% contre 32,7% chez les 15-59 ans). On observe l'inverse chez les personnes âgées de 60 ans et plus où les femmes sont surreprésentées : 63,7% des femmes et 57,4% des hommes. Le même constat est observé au niveau des deux milieux de résidence.

Graphique 11 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de vision par grands groupes d'âge et par état matrimonial en 2014



Selon l'état matrimonial, près de la moitié des personnes ayant une incapacité totale de vision sont mariées (47,0 % ; 35.685 personnes), environ 27,7% (21.047 personnes) sont divorcées, 22,5% (17.057 personnes) sont célibataires et 2,7% (2.075 personnes) sont veuves. A titre comparatif, ces proportions chez les personnes vivant sans incapacité totale de vision sont respectivement 41,4 %, 53,2 %, 3,8% et 1,5 %.

Par milieu de résidence, on remarque que les personnes mariées et les veuves sont en proportion plus nombreuses en milieu rural (respectivement 49,7% et 29,1%) qu'en milieu urbain (respectivement 44,5% et 26,5%). Par contre, on relève le constat inverse concernant les célibataires et les divorcés ayant cette incapacité qui sont plus présents en milieu urbain qu'en milieu rural : respectivement, 25,4 % et 26,5 % contre 19,4% et 1,8%.

Selon le sexe, chez les personnes ayant une incapacité totale de vision, les hommes sont plus nombreux que les femmes à entrer en union (68,1% contre 24,4%). Alors que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à devenir veuves (49,4 % contre 7,5%).

L'examen de la répartition selon la taille du ménage fait ressortir que la proportion des personnes vivant avec une incapacité totale de vision augmente au fur et à mesure que la taille des ménages augmente.

Ainsi, on constate que 62,2% des personnes ayant une incapacité totale de vision vivent dans des ménages de cinq personnes et plus (57,3%, avec 22.213 personnes en milieu urbain et 67,3%, avec 24.942 personnes en milieu rural). Par ailleurs, 34,0%, vivent dans des ménages comprenant deux à quatre personnes ; (38,6% en milieu urbain et 29,1% en milieu rural) et 3,9% des personnes vivent seules (4,1%, en milieu urbain et 3,6% en milieu rural).

Tableau 26 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de vision par taille de ménages selon le groupe d'âge et le milieu de résidence en 2014

Groupes d'âge	Effectifs					Pourcentages				
	1	2	3	4	5 et +	1	2	3	4	5 et +
	Ensemble									
0-14 ans	0	13	132	456	2219	0,0	0,5	4,7	16,2	78,7
15-59 ans	838	1851	2834	4077	17592	3,1	6,8	10,4	15,0	64,7
60 ans et +	2095	5707	5361	5345	27344	4,6	12,4	11,7	11,7	59,6
Total	2933	7571	8327	9878	47155	3,9	10,0	11,0	13,0	62,2
	Urbain									
0-14 ans	0	8	85	313	1075	0,0	0,5	5,7	21,1	72,6
15-59 ans	548	1223	1955	2699	9536	3,4	7,7	12,2	16,9	59,7
60 ans et +	1058	2798	2939	2956	11602	5,0	13,1	13,8	13,8	54,3
Total	1606	4029	4979	5968	22213	4,1	10,4	12,8	15,4	57,3
	Rural									
0-14 ans	0	5	47	143	1144	0,0	0,4	3,5	10,7	85,4
15-59 ans	290	628	879	1378	8056	2,6	5,6	7,8	12,3	71,7
60 ans et +	1037	2909	2422	2389	15742	4,2	11,9	9,9	9,8	64,3
Total	1327	3542	3348	3910	24942	3,6	9,6	9,0	10,5	67,3

Par âge, dans les ménages de 5 personnes et plus, 78,7% des personnes ayant une incapacité de vision sont âgées de moins de 15 ans, 64,7% sont âgées de 15-59 ans et 62,2% de 60 ans et plus contre, respectivement 0 %, 3,1% et 4,6% chez les personnes vivant seules.

Sur les 56.068 personnes ayant une incapacité totale de vision âgées de 10 ans et plus, 75,6% ne savent ni lire ni écrire. Ce taux est plus élevé parmi les femmes (87,5%) que parmi les hommes (64,5 %). A titre de comparaison, ce taux est respectivement de 32,1%, 42,0% et 22,0% chez les personnes sans incapacité de vision.

Tableau 27 : Taux d’analphabétisme des personnes ayant une incapacité totale de vision selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

Milieu de résidence	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	24725	31343	56068	64,5	87,5	75,6
Urbain	10137	14816	24953	52,4	79,8	65,9
Rural	14588	16527	31115	76,9	95,8	85,9

Selon le milieu de résidence, le taux d’analphabétisme des personnes ayant une incapacité totale de vision résidant dans les villes s’établit à 65,9%, dont 79,8% pour les femmes et 52,4% pour les hommes. Tandis qu’en milieu rural, il s’élève à 85,9% dont 95,8 % pour les femmes et 76,9% pour les hommes.

Tableau 28 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de vision par niveau d’instruction selon le sexe en 2014

Niveau d'instruction	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	24173	31812	55985	61,6	86,9	73,8
Préscolaire	4111	306	4417	10,5	0,8	5,8
Primaire	6475	2773	9248	16,5	7,6	12,2
Secondaire Collégial	2136	886	3022	5,4	2,4	4,0
Secondaire Qualifiant	1397	532	1929	3,6	1,5	2,5
Supérieur	959	304	1263	2,4	0,8	1,7
Total	39251	36613	75864	100,0	100,0	100,0

Presque les $\frac{3}{4}$ des personnes vivant avec une incapacité visuelle totale (73,8%) n’ont aucun niveau d’instruction, les femmes sont encore plus touchées que les hommes (86,9% contre 61,6%), tandis que cette proportion n’est que de 36,8% chez les personnes n’ayant pas d’incapacité totale de vision. Plus encore, seulement 5,8% des personnes ayant une incapacité totale ont dépassé le niveau préscolaire (10,5% parmi les hommes contre 0,8% parmi les femmes).

De plus, la proportion des personnes instruites diminue avec le niveau de scolarisation, 12,2% des individus ont le niveau primaire (16,5% parmi les hommes contre 7,6 % parmi les femmes), 6,5 % le secondaire (9,0% parmi les hommes contre 3,9 % parmi les femmes) et seulement 1,7% ont atteint le niveau supérieur (2,4% parmi les hommes contre 0,8% parmi les femmes).

Tableau 29 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale de vision par type d'activité économique et selon le sexe en 2014

TYPE D'ACTIVITE		Effectifs			Pourcentages		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ACTIF	Actif Occupé	2276	417	2693	5,8	1,1	3,5
	Chômeur 1	458	330	788	1,2	0,9	1,0
	Chômeur 2	206	48	254	0,5	0,1	0,3
INACTIF	Femme au foyer	0	2709	2709	0,0	7,4	3,6
	Élève, Étudiant	681	471	1152	1,7	1,3	1,5
	Rentier	81	18	99	0,2	0,0	0,1
	Retraité	2152	174	2326	5,5	0,5	3,1
	Infirmes ou Malades	24269	19677	43946	61,8	53,7	57,9
	Vieillard	7582	11351	18933	19,3	31,0	25,0
	Enfant	1152	990	2142	2,9	2,7	2,8
	Autre inactif	394	428	822	1,0	1,2	1,1
Total		39251	36613	75864	100,0	100,0	100,0

Parmi les personnes vivant avec une incapacité totale de vision, 95,1% sont inactives, comparativement à 65,6% chez les personnes sans incapacité visuelle. En outre, seulement 3,5% des personnes ayant une incapacité liée à la vision occupent un emploi en comparaison de 28,9% chez les personnes n'ayant aucune incapacité visuelle. Enfin, 1,3 % des personnes ayant une incapacité de vision sont en chômage alors que c'est le cas de 5,5 % des personnes sans incapacité visuelle totale.

De même, on constate que plus de la moitié des personnes inactives ayant une incapacité totale de vision (57,9%) déclarent qu'elles sont incapables de travailler pour des raisons de santé. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (61,8 % contre 53,7 %).

Tableau 30 : Taux de prévalence de l'incapacité totale de vision par région selon le milieu de résidence en 2014

Régions	Effectifs			Prévalences		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	3916	3745	7661	0,2	0,3	0,2
Oriental	3295	2104	5399	0,2	0,3	0,2
Fès-Meknès	5765	5079	10844	0,2	0,3	0,3
Rabat-Salé-Kénitra	5520	3184	8704	0,2	0,2	0,2
Béni Mellal-Khénifra	2570	3803	6373	0,2	0,3	0,3
Grand Casablanca-Settat	8801	4179	12980	0,2	0,2	0,2
Marrakech-Safi	4212	7083	11295	0,2	0,3	0,3
Drâa-Tafilalet	1082	3563	4645	0,2	0,3	0,3
Souss-Massa	2559	3810	6369	0,2	0,3	0,2
Guelmim-Oued Noun	500	496	996	0,2	0,3	0,2
Laâyoune-Sakia El Hamra	479	19	498	0,1	0,2	0,1
Dakhla-Oued Ed Dahab	96	4	100	0,1	0,0	0,1
Total	38795	37069	75864	0,2	0,3	0,2

Au niveau régional, chez les personnes avec une incapacité totale de vision, les régions de Fès-Meknès, Béni Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi et Draa-Tafilalet affichent un taux de prévalence plus élevé que la moyenne nationale (0,3% : respectivement 10.844 personnes, 6.373 personnes, 11.295 personnes et 4.645 personnes). A l’opposé, les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed Dahab ont un taux de prévalence inférieure à la moyenne nationale (0,1%, respectivement 498 personnes et 100 personnes). Soulignons également que les régions Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, l’Oriental, Rabat-Salé-Kénitra, Grand Casablanca-Settat, Souss-Massa et Guelmim-Oued Noun semblent avoir un taux de prévalence identique à la moyenne nationale (0,2% respectivement, 7.661 personnes, 5.399 personnes, 8.704 personnes, 12.980 personnes, 6.369 personnes, 996 personnes).

Tableau 31 : Taux de prévalence de l’incapacité totale de vision par province en 2014

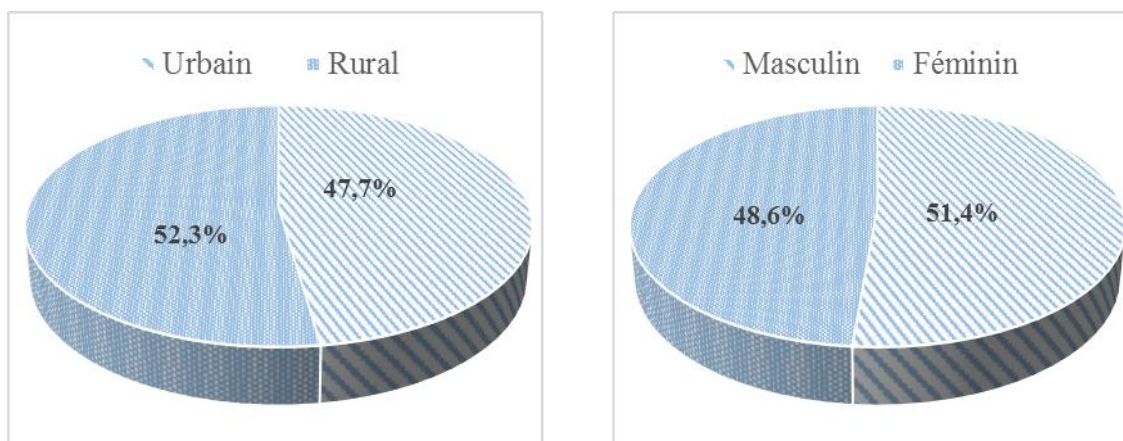
Province ou préfecture	Effectif	Taux de Prévalence	Province	Effectif	Taux de Prévalence
Agadir-Ida -Ou-Tanane	938	0,2	Marrakech	2702	0,2
Al Haouz	1488	0,3	M'Diq-Fnideq	345	0,2
Al Hoceïma	817	0,2	Médiouna	292	0,2
Aousserd	2	0,1	Meknès	1993	0,2
Assa-Zag	36	0,1	Midelt	784	0,3
Azilal	1780	0,3	Mohammadia	661	0,2
Béni Mellal	1344	0,2	Moulay Yacoub	351	0,2
Benslimane	395	0,2	Nador	1161	0,2
Berkane	769	0,3	Nouaceur	423	0,1
Berrechid	864	0,2	Ouarzazate	685	0,2
Boujdour	54	0,1	Oued Ed Dahab	98	0,1
Boulemane	566	0,3	Ouezzane	1147	0,4
Casablanca	6222	0,2	Oujda-Angad	1234	0,2
Chefchaouen	993	0,2	Rabat	878	0,2
Chichaoua	1067	0,3	Rehamna	702	0,2
Chtouka- Ait Baha	919	0,2	Safi	1743	0,3
Driouch	664	0,3	Salé	1670	0,2
El Hajeb	509	0,2	Sefrou	808	0,3
El Jadida	1660	0,2	Settat	1260	0,2
El Kelâa des Sraghna	1506	0,3	Sidi Bennour	1203	0,3
Errachidia	1223	0,3	Sidi Ifni	415	0,4
Essaouira	1391	0,3	Sidi Kacem	1355	0,3
Es-Semara	53	0,1	Sidi Slimane	627	0,2
Fahs-Anjra	174	0,2	Skhirate- Témara	769	0,1
Fès	2634	0,2	Tanger-Assilah	1789	0,2
Figuig	387	0,3	Tan-Tan	143	0,2
Fquih Ben Salah	1056	0,2	Taounate	2133	0,3
Guelmim	402	0,2	Taourirt	502	0,2
Guercif	447	0,2	Tarfaya	20	0,2
Ifrane	416	0,3	Taroudannt	2274	0,3
Inezgane- Ait Melloul	974	0,2	Tata	531	0,5
Jerada	235	0,2	Taza	1434	0,3
Kénitra	1880	0,2	Tétouan	1225	0,2
Khémisset	1525	0,3	Tinghir	807	0,3
Khénifra	1069	0,3	Tiznit	733	0,4
Khouribga	1124	0,2	Yousseoufia	696	0,3
Laâyoune	371	0,2	Zagora	1146	0,4
Larache	1171	0,2	Total	75864	0,2

Par provinces, 37,3% d'entre elles enregistrent une prévalence supérieure à la moyenne nationale (0,2%). Elle sont réparties comme suit : la province de Tata arrive en tête avec une prévalence de l'incapacité totale de vision de 0,5%, suivie par les provinces de sidi Ifni, Tiznit, Zagora et Ouazzane avec un taux de 0,4% et la troisième catégorie regroupe 23 provinces dont le taux de prévalence est de 0,3%. Tandis que 40 provinces (53,3%) ayant un taux de prévalence identique à la moyenne nationale. La dernière catégorie regroupe les provinces ayant une prévalence (0,1%) inférieure à la moyenne nationale. Elles sont au nombre de 7 et représentent 9,3% de l'ensemble des provinces. Il s'agit de : Aousserd, Assa-Zag, Boujdour, Es-Semara, Nouaceur, Oued Ed Dahab et Skhirate- Témara

6. L'incapacité totale liée à l'audition :

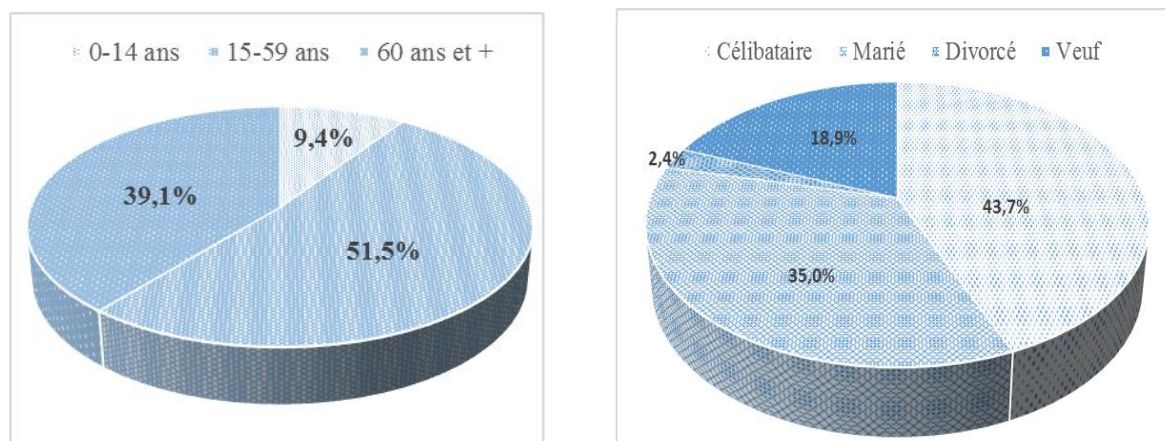
L'incapacité totale liée à l'audition touche 56.745 personnes, soit une prévalence de 0,2%. Elle est légèrement élevée chez les hommes (51,4% : 27.592 hommes) que chez les femmes (48,6% : 29.153 femmes). Sur l'ensemble des personnes ayant une incapacité liée à l'audition, 47,7% sont en urbain et 52,3% en rural. Par sexe, au sein de chaque milieu de résidence, il ressort qu'en milieu urbain, les hommes (50,7% : 13.732 hommes) sont légèrement plus nombreux que les femmes (49,3% : 13.355 femmes) et qu'en milieu rural ils sont un peu plus nombreux (52,0% : 15.421 hommes) que les femmes (48,0% : 14.237 femmes).

Graphique 12 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à l'audition par milieu de résidence et par sexe en 2014



Par âge, il est à noter que 39,1% des personnes (22.185 personnes) ayant une incapacité totale liée à l'audition sont des personnes âgées de 60 ans et plus. 51,5% (29.243 personnes) sont âgées entre 15 et 59 ans et 9,4% (5.317 personnes) âgées de moins de 15 ans.

Graphique 13 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à l'audition par grands groupes d'âge et par état matrimonial en 2014



Parmi les personnes ayant une incapacité totale liée à l'audition, 43,7% (24.790 personnes) sont célibataires, 35,0% (19.874 personnes) mariées, 18,9% (10.700 personnes) veuves et enfin, 2,4% (1.381 personnes) sont divorcées. A titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 53,2%, 41,4%, 3,8% et 1,5% parmi les personnes n'ayant pas une incapacité totale liée à l'audition.

Presque les deux tiers (65,2% : 36.997 personnes) des personnes ayant une incapacité totale liée à l'audition sont issues des ménages de 5 personnes et plus et 12,8% (7.269 personnes) des ménages de 4 personnes. Ceux issues des ménages de 3 personnes sont de l'ordre de 10,2% (5.761 personnes), et ceux de deux personnes 8,4% (4.786 personnes).

Tableau 32 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à l'audition par la taille des ménages selon les groupes d'âge et le milieu de résidence en 2014 :

Groupes d'âge	Effectifs					Pourcentages				
	1	2	3	4	5 et +	1	2	3	4	5 et +
	Ensemble									
0-14 ans	0	24	223	781	4289	0,0	0,5	3,9	10,7	11,6
15-59 ans	650	1729	2854	3906	20104	33,6	36,1	49,5	53,7	54,3
60 ans et +	1282	3033	2684	2582	12604	66,4	63,4	46,6	35,5	34,1
Total	1932	4786	5761	7269	36997	3,4	8,4	10,2	12,8	65,2
	Urbain									
0-14 ans	0	14	144	483	1794	0,0	0,6	4,4	11,6	11,1
15-59 ans	371	1049	1767	2396	9566	38,7	42,9	53,5	57,5	59,0
60 ans et +	588	1384	1391	1288	4852	61,3	56,6	42,1	30,9	29,9
Total	959	2447	3302	4167	16212	3,5	9,0	12,2	15,4	59,9
	Rural									
0-14 ans	0	10	79	298	2495	,0	,4	3,2	9,6	12,0
15-59 ans	279	680	1087	1510	10538	28,7	29,1	44,2	48,7	50,7
60 ans et +	694	1649	1293	1294	7752	71,3	70,5	52,6	41,7	37,3
Total	973	2339	2459	3102	20785	3,3	7,9	8,3	10,5	70,1

Enfin, les personnes ayant une incapacité totale liée à l'audition vivant seuls représentent 3,4% (1.932 personnes). Parmi ces derniers, 66,4% sont des personnes âgées de 60 ans et plus et 33,6% sont des personnes âgées de 15-59 ans.

Tableau 33 : Taux d'analphabétisme des personnes ayant une incapacité totale liée à l'audition selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

Milieu de résidence	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	18925	22662	41587	68,8	86,3	77,4
Urbain	7562	10114	17676	58,2	79,1	68,6
Rural	11363	12548	23911	78,3	93,2	85,5

Sur les 53.748 personnes ayant une incapacité totale liée à l'audition âgées de 10 ans et plus, 77,4% (41.587 personnes) ne savent ni lire ni écrire. L'analphabétisme touche surtout les femmes rurales qui souffrent d'une incapacité totale liée à l'audition (93,2% contre 79,1 chez les femmes citadines) et il est de moindre envergure chez les hommes en milieu urbain (58,2% contre 78,3 chez les hommes en milieu rural).

Tableau 34 : Niveau d'instruction des personnes ayant une incapacité totale liée à l'audition selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

Niveau d'instruction	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	19893	23626	43519	68,2	85,6	76,7
Préscolaire	1617	212	1829	5,5	0,8	3,2
Primaire	5035	2593	7628	17,3	9,4	13,4
Secondaire Collégial	1548	706	2254	5,3	2,6	4,0
Secondaire Qualifiant	812	344	1156	2,8	1,2	2,0
Supérieur	248	111	359	0,9	0,4	0,6
Total	29153	27592	56745	100,0	100,0	100,0

Environ 74,9% (156.617) des personnes ayant une incapacité totale liée à l'audition n'ont aucun niveau d'instruction contre 36,7% parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité totale liée à l'audition. Cette situation concerne surtout les femmes (85,3%) que les hommes (64,6%). Tandis que, 12,6% ont atteint le niveau primaire, 7,2% le secondaire et 0,9% le supérieur, contre respectivement 28,1%, 24,4% et 6,1% parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité totale de prise de soin de soi.

Tableau 35 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale liée à l'audition par type d'activité selon le sexe en 2014

TYPE D'ACTIVITE		Effectifs			Pourcentages		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ACTIF	Actif Occupé	5246	823	6069	18,0	3,0	10,7
	Chômeur 1	528	358	886	1,8	1,3	1,6
	Chômeur 2	331	78	409	1,1	0,3	0,7
INACTIF	Femme au foyer	0	3319	3319	0,0	12,0	5,8
	Élève, Étudiant	897	670	1567	3,1	2,4	2,8
	Rentier	27	7	34	0,1	0,0	0,1
	Retraité	848	98	946	2,9	0,4	1,7

	Infirmes ou Malades	14930	13445	28375	51,2	48,7	50,0
	Vieillard	3812	6277	10089	13,1	22,7	17,8
	Enfant	2122	1844	3966	7,3	6,7	7,0
	Autre inactif	412	673	1085	1,4	2,4	1,9
Total		82683	29153	27592	56745	100,0	100,0

Concernant l'activité économique, presque 9 personnes sur dix ayant une incapacité totale liée à l'audition (87,0%) sont inactives. 10,7% sont actives occupées (28,9% parmi les personnes n'ayant pas d'incapacité totale liée à l'audition) et 2,3% sont en chômage (5,5% chez les personnes n'ayant pas d'incapacité totale liée à l'audition).

Tableau 36 : Taux de prévalence de l'incapacité totale liée à l'audition par région selon le milieu de résidence en 2014

Régions	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	2973	3166	6139	0,1	0,2	0,2
Oriental	2844	2138	4982	0,2	0,3	0,2
Fès-Meknès	3603	4109	7712	0,1	0,2	0,2
Rabat-Salé-Kénitra	3835	2641	6476	0,1	0,2	0,1
Béni Mellal-Khénifra	1855	2995	4850	0,2	0,2	0,2
Grand Casablanca-Settat	6331	3666	9997	0,1	0,2	0,1
Marrakech-Safi	2612	5613	8225	0,1	0,2	0,2
Drâa-Tafilalet	593	2226	2819	0,1	0,2	0,2
Souss-Massa	1645	2657	4302	0,1	0,2	0,2
Guelmim-Oued Noun	348	421	769	0,1	0,3	0,2
Laâyoune-Sakia El Hamra	366	20	386	0,1	0,2	0,1
Dakhla-Oued Ed Dahab	82	6	88	0,1	0,1	0,1
Total	27087	29658	56745	0,1	0,2	0,2

Avec un taux de 0,1%, la prévalence de l'incapacité totale liée à l'audition est inférieure à la moyenne nationale (0,2%) dans 4 régions : Rabat-Salé-Kénitra, Grand Casablanca-Settat, Laayoune Sakia El Hamra Et Eddakhla-Oued Eddahab (respectivement 6.476 personnes, 9.997 personnes 386 personnes et 88 personnes). Dans le reste des régions la prévalence est identique à la moyenne nationale.

Tableau 37 : Taux de prévalence de l'incapacité totale de mobilité par province en 2014

Province ou préfecture	Effectif	Taux de Prévalence	Province	Effectif	Taux de Prévalence
Agadir-Ida -Ou-Tanane	813	0,1	Marrakech	1652	0,1
Al Haouz	1066	0,2	M'Diq-Fnideq	244	0,1
Al Hoceïma	792	0,2	Médiouna	234	0,1
Aousserd	3	0,1	Meknès	1270	0,2
Assa-Zag	25	0,1	Midelt	608	0,2
Azilal	1276	0,2	Mohammadia	514	0,1
Béni Mellal	851	0,2	Moulay Yacoub	293	0,2

Benslimane	366	0,2	Nador	1211	0,2
Berkane	708	0,2	Nouaceur	270	0,1
Berrechid	647	0,1	Ouarzazate	479	0,2
Boujdour	25	0,1	Oued Ed Dahab	85	0,1
Boulemane	424	0,2	Ouezzane	893	0,3
Casablanca	4512	0,1	Oujda-Angad	1069	0,2
Chefchaouen	828	0,2	Rabat	639	0,1
Chichaoua	831	0,2	Rehamna	521	0,2
Chtouka- Ait Baha	564	0,2	Safi	1339	0,2
Driouch	623	0,3	Salé	1131	0,1
El Hajeb	350	0,1	Sefrou	632	0,2
El Jadida	1389	0,2	Settat	1067	0,2
El Kelâa des Sraghna	1010	0,2	Sidi Bennour	998	0,2
Errachidia	562	0,1	Sidi Ifni	350	0,3
Essaouira	1204	0,3	Sidi Kacem	882	0,2
Es-Semara	48	0,1	Sidi Slimane	439	0,1
Fahs-Anjra	184	0,2	Skhirate- Témara	574	0,1
Fès	1594	0,1	Tanger-Assilah	1544	0,1
Figuig	271	0,2	Tan-Tan	112	0,1
Fquih Ben Salah	843	0,2	Taounate	1714	0,3
Guelmim	282	0,2	Taourirt	430	0,2
Guercif	434	0,2	Tarfaya	21	0,2
Ifrane	295	0,2	Taroudannt	1584	0,2
Inezgane- Ait Melloul	609	0,1	Tata	279	0,2
Jerada	236	0,2	Taza	1140	0,2
Kénitra	1436	0,1	Tétouan	827	0,2
Khémisset	1375	0,3	Tinghir	554	0,2
Khénifra	904	0,2	Tiznit	453	0,2
Khouribga	976	0,2	Yousseoufia	602	0,2
Laâyoune	292	0,1	Zagora	616	0,2
Larache	827	0,2	Total	56745	0,2

Par province, on constate que la prévalence de l'incapacité totale liée à l'audition la plus élevée est de l'ordre de 0,3% et enregistrée dans 6 provinces (8% des provinces) : Khémisset, Taounate, Essaouira, Driouch, Ouezzane et Sidi Ifn. Par contre les provinces qui enregistrent les prévalences plus basses sont de l'ordre de 0,1 (33,3% des provinces), notamment : Boujdour, Oued Ed-Dahab, Nouaceur, Assa-Zag, Es-Semara, Skhirate- Témara et Rabat. Les 44 provinces restantes (58,7% des provinces), ont une prévalence identique à la moyenne nationale.

IV - Caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes ayant une incapacité totale dans au moins un domaine

1. La répartition par sexe, âge et milieu de résidence

La répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale selon le sexe montre qu'au Maroc les hommes souffrent d'incapacité totale (203.657 hommes soit 51,7%) un peu plus que les femmes (190.262 femmes soit 48,3%).

Graphique 14 : Répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale par milieu de résidence et par sexe en 2014

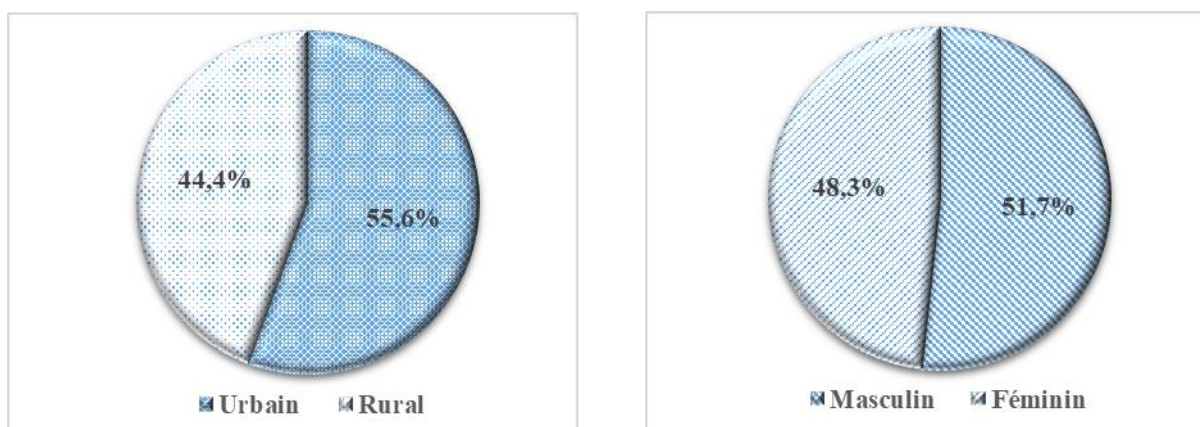


Tableau 38 : Répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale par milieu de résidence selon le sexe en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	110 727	108 357	219 084	50,5	49,5	55,6
Rural	92 930	81 905	174 835	53,2	46,8	44,4
Total	203 657	190 262	393 919	51,7	48,3	100,0

Par milieu de résidence, on constate qu'en rural cette souffrance chez les hommes prend de l'ampleur. Ainsi, on remarque que 53,2% des personnes ayant au moins une incapacité totale sont des hommes (92.930 hommes) et 46,8% sont des femmes (81.905 femmes). Tandis qu'en milieu urbain, ce déséquilibre se réduit puisque 50,5% des personnes ayant au moins une incapacité totale sont des hommes (110.727 hommes) et 49,5% sont des femmes (108.357 femmes).

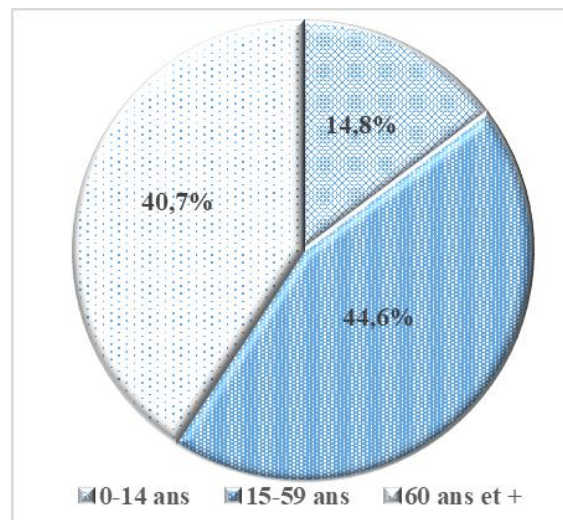
Selon les grands groupes d'âge, seulement 14,8% des personnes ayant au moins une incapacité totale (58.110 personnes) sont des enfants âgés de moins de 15 ans (avec 30.123 (13,7%) en milieu urbain et 27.987 (16,0%) en milieu rural). Par sexe, elles sont de l'ordre de 14,2% (27.004 filles) de sexe féminin et de 15,3% (31.106 garçons) de sexe masculin.

Tableau 39 : Répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale par grand groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble						
0-14	31 106	27 004	58 110	15,3	14,2	14,8
15-59	101 780	73 846	175 626	50,0	38,8	44,6
60 et plus	70 771	89 412	160 183	34,8	47,0	40,7
Total	203 657	190 262	393 919	100,0	100,0	100,0
Urbain						
0-14	16 222	13 901	30 123	14,7	12,8	13,7
15-59	57 722	43 188	100 910	52,1	39,9	46,1
60 et plus	36 783	51 268	88 051	33,2	47,3	40,2
Total	110 727	108 357	219 084	100,0	100,0	100,0
Rural						
0-14	14 884	13 103	27 987	16,0	16,0	16,0
15-59	44 058	30 658	74 716	47,4	37,4	42,7
60 et plus	33 988	38 144	72 132	36,6	46,6	41,3
Total	92 930	81 905	174 835	100,0	100,0	100,0

Les personnes âgées de 15-59 ans représentent 44,6% (175.626 personnes) de l'ensemble des personnes ayant au moins une incapacité totale (46,1% soit 100.910 personnes en milieu urbain et 42,7% soit 74.716 personnes en milieu rural). Par sexe, elles sont de l'ordre de 50,0% (101.780 personnes) chez les hommes et 38,8% (73.846 personnes) chez les femmes.

Graphique 15 : Répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale par grand groupe âge en 2014



Enfin, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 40,7% (160.183) des personnes ayant au moins une incapacité totale (47,0% chez les femmes (89.412) et 34,8% (70.771) chez les hommes).

2. L'état matrimonial

Les célibataires représentent 43,5% (171.514 personnes) des personnes ayant au moins une incapacité totale. Par milieu, elles sont de l'ordre de 43,3% (75.649 personnes) en milieu rural et de 43,8% (95.865 personnes) en milieu urbain. A titre de comparaison, cette proportion est de 53,3% chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale (54,3% en milieu rural et 52,6%

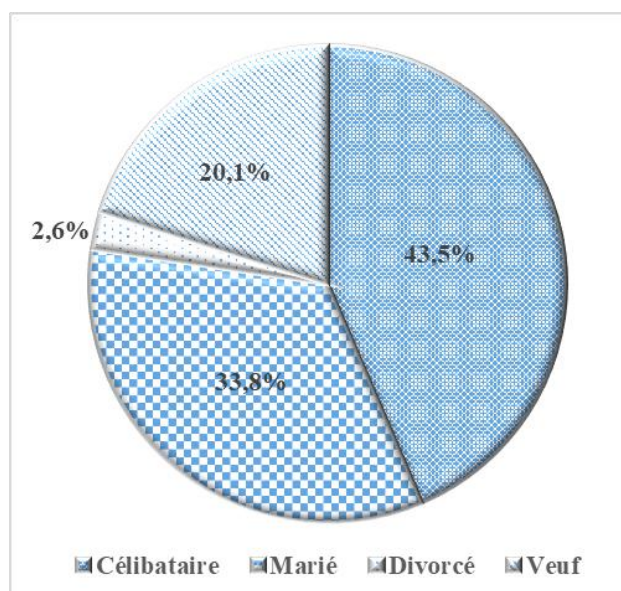
en milieu urbain). Tandis que les mariés représentent 33,8% (133.042 personnes) des personnes ayant au moins une incapacité totale, 32,1% (70.368 personnes) en milieu urbain et 35,8% (62.674 personnes) en milieu rural. Chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale, cette proportion est de 41,5% (41,7% en milieu urbain et 41,3% en milieu rural).

Tableau 40 : Répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale et les personnes n'ayant aucune incapacité totale par état matrimonial selon le milieu de résidence en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Personnes ayant au moins une incapacité totale						
Célibataires	95 865	75 649	171 514	43,8	43,3	43,5
Mariés	70 368	62 674	133 042	32,1	35,8	33,8
Divorcés	6 964	3 300	10 264	3,2	1,9	2,6
Veufs	45 887	33 212	79 099	20,9	19,0	20,1
Total	219 084	174 835	393 919	100,0	100,0	100,0
Personnes n'ayant aucune incapacité totale						
Célibataires	10 554 692	7 140 737	17 695 429	52,6	54,3	53,3
Mariés	8 361 147	5 429 114	13 790 261	41,7	41,3	41,5
Divorcés	390 866	119 928	510 794	1,9	0,9	1,5
Veufs	758 647	461 034	1 219 681	3,8	3,5	3,7
Total	20 065 352	13 150 813	33 216 165	100,0	100,0	100,0

Quant aux divorcés, ils représentent 2,6% (10.264 personnes) des personnes ayant au moins une incapacité totale, 3,2% (6.964 personnes) en milieu urbain et 1,9% (3.300 personnes) en milieu rural. Cette proportion est inférieure chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale avec 1,5% sur l'ensemble, 1,9% en milieu urbain et 0,9% en milieu rural.

Graphique 16 : Répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale par état matrimonial en 2014



Par contre, la part des veufs parmi les personnes ayant au moins une incapacité totale est très importante (20,1%, 79.099 personnes) en comparaison avec celle chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale (3,7%). Par milieu de résidence, elle est de 20,9% (45.887 personnes) en milieu urbain et 19,0% (33.212 personnes) en milieu rural, contre, respectivement, 3,8% et 3,5% chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale.

3. La taille de ménage

La répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale selon la taille de ménage montre que presque les deux tiers (63,2%, soit 248.819 personnes) des personnes ayant au moins une incapacité totale sont issues des ménages de 5 personnes et plus (57,7%, 126.387 en milieu urbain et 70,0%, 122.432 en milieu rural). Cependant, lorsque la taille du ménage baisse, la proportion des personnes ayant au moins une incapacité totale baisse aussi. Ainsi, 14,1% (55.659) des personnes ayant au moins une incapacité totale sont issues de ménages constitués de 4 personnes (16,5%, soit 36.112 en milieu urbain et 11,2%, soit 19.547 en milieu rural). Les personnes issues des ménages de 3 personnes sont de l'ordre de 11,1% (43.647) (13,1%, soit 28.655 en milieu urbain et 8,6%, soit 14.992 en milieu rural), et ceux qui vivent dans des ménages de deux personnes sont à l'ordre de 8,2% (32.272) (9,1%, soit 19.950 en milieu urbain et 7,0%, soit 12.322 en milieu rural). Enfin, les personnes ayant au moins une incapacité totale qui vivent seules sont à l'ordre de 3,4% (13.522) (3,6%, 7.980 en milieu urbain et 3,2%, 5.542 en milieu rural).

Tableau 41 : Répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale par grands groupes d'âges selon la taille de ménage et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs					Pourcentages				
	1	2	3	4	5 et plus	1	2	3	4	5 et plus
Urbain										
0 - 14	0	223	4 011	7 124	18 765	0,0	1,1	14,0	19,7	14,8
15 - 59	2 998	7 350	11 974	16 769	61 819	37,6	36,8	41,8	46,4	48,9
60 et plus	4 982	12 377	12 670	12 219	45 803	62,4	62,0	44,2	33,8	36,2
Total	7 980	19 950	28 655	36 112	126 387	3,6	9,1	13,1	16,5	57,7
Rural										
0 - 14	0	74	1 743	3 836	22 334	0,0	,6	11,6	19,6	18,2
15 - 59	2 107	3 799	6 047	8 668	54 095	38,0	30,8	40,3	44,3	44,2
60 et plus	3 435	8 449	7 202	7 043	46 003	62,0	68,6	48,0	36,0	37,6
Total	5 542	12 322	14 992	19 547	122 432	3,2	7,0	8,6	11,2	70,0
Ensemble										
0 - 14	0	297	5 754	10 960	41 099	0,0	,9	13,2	19,7	16,5
15 - 59	5 105	11 149	18 021	25 437	115 914	37,8	34,5	41,3	45,7	46,6
60 et plus	8 417	20 826	19 872	19 262	91 806	62,2	64,5	45,5	34,6	36,9
Total	13 522	32 272	43 647	55 659	248 819	3,4	8,2	11,1	14,1	63,2

Parmi ceux qui vivent seules, 62,2% sont des personnes âgées de 60 ans et plus (62,4% en milieu urbain et 62,0% en milieu rural) et 37,8% sont des personnes âgées de 15-59 ans (37,6% en milieu urbain et 38,0% en milieu rural).

Lorsque la taille des ménages augmente, la répartition par grand groupes d'âges tend vers une supériorité de la part des personnes âgées de 15-59 ans. Ainsi, dans les ménages constitués de 5 personnes et plus, on constate que la part des personnes âgées de 15-59 ans est de 46,6% contre 36,9% des personnes âgées de 60 ans et plus et 16,5% des enfants âgés de moins de 15 ans.

4. Le nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage

En s'intéressant au nombre d'enfants de moins de 18 ans dans les ménages qui abritent des personnes ayant au moins une incapacité totale, on constate que 36,5% (143.696) des personnes ayant au moins une incapacité totale sont issues de ménages où il n'y a aucun enfant de moins de 18 ans (42,0%, soit 92.063 en milieu urbain et 29,5% soit 51.633 en milieu rural). Parmi ces personnes, 53,4% sont des âgées de 60 ans et plus et 46,6% sont âgées de 15-59 ans.

Tableau 42 : Répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale par grands groupes d'âges selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs					Pourcentages				
	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
	Ensemble									
0 - 14	0	10 026	16 780	14 674	16 630	0,0	13,3	23,2	29,0	32,1
15 - 59	66 901	37 969	31 669	20 026	19 061	46,6	50,2	43,8	39,6	36,8
60 et plus	76 795	27 653	23 788	15 857	16 090	53,4	36,6	32,9	31,4	31,1
Total	143 696	75 648	72 237	50 557	51 781	36,5	19,2	18,3	12,8	13,1
	Urbain									
0 - 14	0	6 590	10 211	7 808	5 514	0,0	14,2	25,4	32,2	34,2
15 - 59	43 876	23 651	17 625	9 585	6 173	47,7	50,9	43,8	39,6	38,3
60 et plus	48 187	16 238	12 383	6 825	4 418	52,3	34,9	30,8	28,2	27,4
Total	92 063	46 479	40 219	24 218	16 105	42,0	21,2	18,4	11,1	7,4
	Rural									
0 - 14	0	3 436	6 569	6 866	11 116	0,0	11,8	20,5	26,1	31,2
15 - 59	23 025	14 318	14 044	10 441	12 888	44,6	49,1	43,9	39,6	36,1
60 et plus	28 608	11 415	11 405	9 032	11 672	55,4	39,1	35,6	34,3	32,7
Total	51 633	29 169	32 018	26 339	35 676	29,5	16,7	18,3	15,1	20,4

Les 63,5% restants des personnes ayant au moins une incapacité totale sont issues de ménages où il y a au moins un enfant de moins de 18 ans sont réparties comme suit :

- 19,2% (75.648) sont issues de ménages où il y a un seul enfant de moins de 18 ans (21,2%, soit 46.479 personnes en milieu urbain et 16,7%, soit 29.169 personnes en milieu rural) ;
- 18,3% (72.237) sont issues de ménages où il y a 2 enfants de moins de 18 ans (18,4%, soit 40.219 personnes en milieu urbain et 18,3%, soit 32.018 personnes en milieu rural) ;
- 12,8% (50.557) sont issues de ménages où il y a 3 enfants de moins de 18 ans (11,1%, soit 24.218 personnes en milieu urbain et 15,1%, soit 26.339 personnes en milieu rural) ;
- Et enfin, 13,1% (51.781) sont issues de ménages où il y a 4 enfants et plus de moins de 18 ans (7,4%, soit 16.105 personnes en milieu urbain et 20,4%, soit 35.676 personnes en milieu rural).

Les personnes ayant au moins une incapacité totale sont, en majorité, âgées de 15-59 ans indépendamment du nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage et du milieu de résidence.

5. L'alphabétisme

L'analyse de l'analphabétisme montre que 71,1% (246.041 personnes) des personnes ayant au moins une incapacité totale sont analphabètes, 63,3% (123.192 personnes) en milieu urbain et 81,1% (122.849 personnes) en milieu rural. A titre de comparaison, ce taux n'est que de 31,7% (8.510.750 personnes) chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale, 22,2% (3.654.675 personnes) en milieu urbain et 47,0% (4.856.075 personnes) en milieu rural.

Tableau 43 : Le taux d'analphabétisme chez les personnes ayant au moins une incapacité totale et les personnes n'ayant aucune incapacité totale par milieu de résidence selon le sexe en 2014

	Effectifs			Taux		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Personnes ayant au moins une incapacité totale						
Urbain	48 445	74 747	123 192	49,6	77,2	63,3
Rural	57 417	65 432	122 849	71,2	92,4	81,1
Total	105 862	140 179	246 041	59,3	83,6	71,1
Personnes n'ayant aucune incapacité totale						
Urbain	1 096 833	2 557 842	3 654 675	13,5	30,5	22,2
Rural	1 780 955	3 075 120	4 856 075	34,4	59,7	47,0
Total	2 877 788	5 632 962	8 510 750	21,7	41,6	31,7

Par sexe, il est à noter que l'analphabétisme est beaucoup plus répandu chez les femmes ayant au moins une incapacité totale que chez les hommes (respectivement, 83,6% contre 59,3%) et ce indépendamment du milieu de résidence. Ce constat est observé même chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale, puisque 41,6% des femmes sont analphabètes contre 21,7% chez les hommes.

6. Niveau d'éducation

En s'intéressant au niveau d'éducation, on constate que 71,5% (281.582 personnes) des personnes ayant au moins une incapacité totale n'ont aucun niveau scolaire (36,5% chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale). Comme mentionné plus haut, ce sont surtout les femmes ayant au moins une incapacité totale qui souffrent d'analphabétisme. Ainsi, 83,5% des femmes (158.857) n'ont aucun niveau scolaire (44,8% chez les femmes n'ayant aucune incapacité totale), contre 60,3% (122.275) chez les hommes (28,1% chez les hommes n'ayant aucune incapacité totale)

Tableau 44 : La répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale et des personnes n'ayant aucune incapacité totale par niveau d'éducation selon le sexe en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Personnes ayant au moins une incapacité totale						
Néant	122 725	158 857	281 582	60,3	83,5	71,5
Pré-scolaire	15 262	2 832	18 094	7,5	1,5	4,6
Primaire	39 598	18 274	57 872	19,4	9,6	14,7
Secondaire Collégial	14 480	5 688	20 168	7,1	3,0	5,1
Secondaire Qualifiant	8 190	3 336	11 526	4,0	1,8	2,9
Supérieur	3 402	1 275	4 677	1,7	0,7	1,2
Total	203 657	190 262	393 919	100,0	100,0	100,0
Personnes n'ayant aucune incapacité totale						
Néant	4 646 302	7 470 342	12 116 644	28,1	44,8	36,5
Pré-scolaire	1 058 641	497 409	1 556 050	6,4	3,0	4,7
Primaire	5 081 187	4 273 034	9 354 221	30,7	25,6	28,2
Secondaire Collégial	2 783 599	2 011 950	4 795 549	16,8	12,1	14,4
Secondaire Qualifiant	1 841 992	1 502 269	3 344 261	11,1	9,0	10,1
Supérieur	1 132 144	917 296	2 049 440	6,8	5,5	6,2
Total	16 543 865	16 672 300	33 216 165	100,0	100,0	100,0

Quant aux personnes ayant au moins une incapacité totale qui ont atteint le primaire, ils ne sont que de l'ordre de 14,7% (57.872 personnes), contre 28,2% chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale). Toujours le sexe féminin est défavorisé en la matière avec seulement 9,6%

(18.274) et 25,6% chez les femmes n'ayant aucune incapacité totale contre 19,4% (39.598) chez les hommes (30,7% chez les hommes n'ayant aucune incapacité totale).

Pour le supérieur à peine 1,2% (4.677 personnes) des personnes ayant au moins une incapacité totale ont atteint ce niveau (6,2% chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale), 0,7% (1.275) chez les femmes (5,5% chez les femmes n'ayant aucune incapacité totale) et 1,7% (3.402) chez les hommes (6,8% chez les hommes n'ayant aucune incapacité totale).

7. L'activité économique

Les résultats du RGPH 2014 en matière d'activité économique illustrent un remarquable décalage entre les personnes ayant au moins une incapacité totale et celles n'en ayant pas. Ainsi, on observe que seulement 3,9% (15.270 personnes) des personnes ayant au moins une incapacité totale sont actifs occupés (29,1% chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale), 1,4% (5.494 personnes) sont en chômage (5,6% chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale), 3,8% (14.834 femmes) sont des femmes au foyer (21,4% chez les femmes au foyer n'ayant aucune incapacité totale) et 2,7% (10.459 personnes) sont des élèves ou étudiants (23,8% chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale).

Tableau 45 : Répartition des personnes ayant au moins une incapacité totale et des personnes n'ayant aucune incapacité totale selon l'activité économique et le sexe en 2014

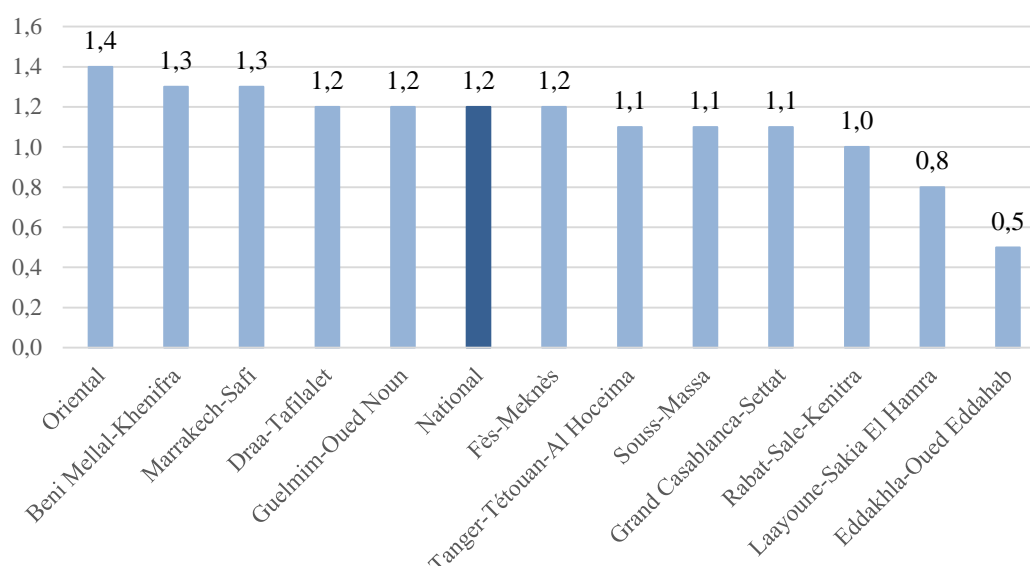
	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
	Personnes ayant au moins une incapacité totale					
Actif Occupé	12 884	2 386	15 270	6,3	1,3	3,9
Chômeur	3 597	1 897	5 494	1,8	1,0	1,4
Femme au foyer	0	14 834	14 834	0,0	7,8	3,8
Élève, Étudiant	5 872	4 587	10 459	2,9	2,4	2,7
Infirmes ou Malades	121 508	95 057	216 565	59,7	50,0	55,0
Vieillard	22 311	44 923	67 234	11,0	23,6	17,1
Autre inactif	37 485	26 578	64 063	18,4	14,0	16,3
Total	203 657	190 262	393 919	100,0	100,0	100,0
	Personnes n'ayant aucune incapacité totale					
Actif Occupé	7 900 034	1 776 137	9 676 171	47,8	10,7	29,1
Chômeur	1 114 258	737 271	1 851 529	6,7	4,4	5,6
Femme au foyer	0	7 100 009	7 100 009	0,0	42,6	21,4
Élève, Étudiant	4 177 305	3 740 403	7 917 708	25,2	22,4	23,8
Infirmes ou Malades	273 575	214 649	488 224	1,7	1,3	1,5
Vieillard	366 363	661 753	1 028 116	2,2	4,0	3,1
Autre inactif	2 712 330	2 442 078	5 154 408	16,4	14,6	15,5
Total	16 543 865	16 672 300	33 216 165	100,0	100,0	100,0

Les vieillards ayant au moins une incapacité totale sont de l'ordre de 17,1% (67.234 personnes) contre 3,1% chez les personnes n'ayant aucune incapacité totale.

10. La répartition spatiale

En s'intéressant aux régions (annexe 4), on constate que la région de l'Oriental enregistre la prévalence la plus élevée avec 1,4% (31.520 personnes), suivie des régions de Béni Mellal-Khénifra et Marrakech-Safi avec 1,3% (respectivement 33.173 et 58.843 personnes). Les régions de Draa-Tafilalet, Guelmim-Oued Noun et Fès-Meknès enregistre une prévalence identique à la prévalence nationale (1,2% avec respectivement, 19.468, 4.908 et 49.128 personnes).

Graphique 17 : La prévalence de l'incapacité totale par région en 2014



En revanche, les régions qui enregistrent les plus faibles prévalences sont : Les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Souss-Massa et le grand Casablanca-Settat avec 1,1% (respectivement, 40.195, 29.748 et 76.087 personnes), suivies de la région de Rabat-Salé-Kénitra avec 1,0% (47.720 personnes), puis la région de Laayoune-Sakia El Hamra avec 0,8% (2.559 personnes) et enfin la région de Eddakhla-Oued Eddahab avec 0,5% (570 personnes).

Par provinces, on constate que 38,7% d'entre elles enregistrent des prévalences supérieures à la prévalence nationale avec la valeur la plus élevée à la province de Tata (1,8%, 2.044 personnes), suivie de Driouch et Ouazzane avec 1,7% (respectivement, 3.605 et 4.936 personnes) et Berkane et Youssoufia avec 1,6% (respectivement, 4.688 et 4.074 personnes). Par contre, les provinces qui enregistrent les plus faibles prévalences représentent 45,3% et sont essentiellement : Tarfaya et Laâyoune avec 0,8% (respectivement, 107 et 1.816 personnes), suivies d'Oued Ed-Dahab et Boujdour avec 0,5% (respectivement, 561 et 200 personnes) et enfin Aousserd avec 0,4% (9 personnes). Tandis que les provinces qui enregistrent une prévalence identique à celle nationale sont à l'ordre de 16%.

Par communes, il est observé que 47,3% d'entre elles enregistrent des prévalences supérieures à la prévalence nationale, 8,3% une prévalence identique et 44,3% une prévalence inférieure à celle nationale. La valeur maximale est enregistrée à la commune de Tanalt⁴ avec une prévalence de 5,3% (142 personnes), suivie de la commune de Zaouiat Ahansal⁵ avec une prévalence de 4,8% (507 personnes), puis la commune d'Imi N'Fast⁶ avec une prévalence de 4,5% (110 personnes) et la commune de Souk Kdim⁷ avec une prévalence de 4,3% (338 personnes). En revanche, les prévalences les plus faibles sont enregistrées principalement dans les communes d'El Argoub, d'Imlili⁸ et de Jraïfia⁹ avec 0,1% (respectivement, 3, 4 et 1

⁴ Province de Chtouka-Ait Baha à la région Souss-Massa

⁵ Province d'Azilal à la région de Béni Mellal-Khénifra

⁶ Province de Sidi Ifni à la région de Guelmim-Oued Noun

⁷ Province de Tétouan à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

⁸ Province de Oued Ed Dahab à la région de Dakhla-Oued Ed Dahab

⁹ Province de Boujdour à la région de Laâyoune-Sakia El Hamra

personnes) et les communes de Msied¹⁰ et Oulad M'hammed¹¹ avec une prévalence de 0,2% (3 personnes chacune).

11. Les femmes chefs de ménage

Les femmes chefs de ménage ayant au moins une incapacité totale sont toutes âgées de plus de 15 ans. Parmi elles 25,8% (7.411 femmes) sont âgées de 15-59 ans et 74,2% (21.351 femmes) sont âgées de 60 ans et plus. En urbain, 25,4% (5.172 femmes) sont âgées de 15-59 ans et 74,6% (15.213 femmes). Tandis qu'en milieu rural 26,7% (2.239) sont âgées de 15-59 ans et 73,3% (6.138 femmes) sont âgées de 60 ans et plus.

Tableau 46 : Répartition des femmes chefs de ménage ayant au moins une incapacité totale par grand groupe âge selon le milieu de résidence en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
0-14	0	0	0	0,0	0,0	0,0
15-59	5 172	2 239	7 411	25,4	26,7	25,8
60 et plus	15 213	6 138	21 351	74,6	73,3	74,2
Total	20 385	8 377	28 762	100,0	100,0	100,0

En ce qui concerne l'état matrimonial, 6,4% (1.827 femmes) des femmes chefs de ménage ayant au moins une incapacité totale sont célibataires (6,2%, soit 1.259 femmes en milieu urbain et 6,8%, soit 568 femmes en milieu rural) et 7,4% (2.125 femmes) sont mariées (7,5%, soit 1.539 femmes en milieu urbain et 7,5%, soit 586 femmes en milieu rural). Les divorcées sont de l'ordre de 8,4% (2.410 femmes) (9,2%, soit 1.882 femmes en milieu urbain et 6,3%, soit 528 femmes en milieu rural) et enfin la grande majorité avec 77,9% (22.400 femmes) sont veuves (77,0%, soit 15.705 femmes en milieu urbain et 79,9%, soit 6.695 femmes en milieu rural).

Tableau 47 : Répartition des femmes chefs de ménage ayant au moins une incapacité totale par état matrimonial selon le milieu de résidence en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Célibataires	1 259	568	1 827	6,2	6,8	6,4
Mariées	1 539	586	2 125	7,5	7,0	7,4
Divorcées	1 882	528	2 410	9,2	6,3	8,4
Veuves	15 705	6 695	22 400	77,0	79,9	77,9
Total	20 385	8 377	28 762	100,0	100,0	100,0

Par taille de ménage, 29,1% (8.378 femmes) des femmes chefs de ménage ayant au moins une incapacité totale vivent seules (25,7%, 5.244 femmes en urbain et 37,4%, 3.134 femmes en milieu rural), 22,0% (6.331 femmes) sont à la tête des ménages de deux personnes (21,8%, soit 4.448 femmes en milieu urbain et 22,5%, soit 1.883 femmes en milieu rural) et 15,2% (4.364 femmes) sont chefs de ménage de 3 personnes (16,3%, soit 3.318 femmes en milieu urbain et 12,5%, soit 1.046 femmes en milieu rural). Ensuite, 10,7% (3.090 femmes) sont chefs de ménage constitué de 4 personnes (11,7%, soit 2.395 femmes en milieu urbain et 8,3%, soit 695 femmes en milieu rural) et enfin 22,9% (6.599 femmes) sont chefs de ménage de 5 personnes et plus (24,4%, 4.980 femmes en milieu urbain et 19,3%, 1.619 femmes en milieu rural).

¹⁰ Province de Tan-Tan à la région de Guelmim-Oued Noun

¹¹ Province de Taourirt à la région de l'Oriental

Tableau 48 : Répartition des femmes chefs de ménage ayant au moins une incapacité totale par grands groupes d'âges selon la taille de ménage et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs					Pourcentages				
	1	2	3	4	5 et plus	1	2	3	4	5 et plus
Ensemble										
0 – 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 – 59	1 979	1 613	1 249	963	1 607	23,6	25,5	28,6	31,2	24,4
60 et plus	6 399	4 718	3 115	2 127	4 992	76,4	74,5	71,4	68,8	75,6
Total	8 378	6 331	4 364	3 090	6 599	29,1	22,0	15,2	10,7	22,9
Urbain										
0 – 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 – 59	1 311	1 139	917	723	1 082	25,0	25,6	27,6	30,2	21,7
60 et plus	3 933	3 309	2 401	1 672	3 898	75,0	74,4	72,4	69,8	78,3
Total	5 244	4 448	3 318	2 395	4 980	25,7	21,8	16,3	11,7	24,4
Rural										
0 – 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 – 59	668	474	332	240	525	21,3	25,2	31,7	34,5	32,4
60 et plus	2 466	1 409	714	455	1 094	78,7	74,8	68,3	65,5	67,6
Total	3 134	1 883	1 046	695	1 619	37,4	22,5	12,5	8,3	19,3

La grande majorité de ces femmes sont âgées de 60 ans et plus, indépendamment de la taille du ménage et du milieu de résidence.

Par nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage, 73,1% des femmes chefs de ménage ayant au moins une incapacité totale (21.024 femmes) sont à la tête de ménage où il n'y a aucun enfant de moins de 18 ans (72,3%, soit 14.741 femmes en milieu urbain et 75,0% soit 6.283 femmes en milieu rural). Parmi elles, 78,1% sont des femmes âgées de 60 ans et plus et 21,9% sont des femmes âgées de 15-59 ans.

Tableau 49 : Répartition des femmes chefs de ménage ayant au moins une incapacité totale par grands groupes d'âges selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs					Pourcentages				
	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Ensemble										
0 – 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 - 59	4 602	1 544	727	328	210	21,9	40,9	35,3	30,5	25,4
60 et plus	16 422	2 232	1 331	748	618	78,1	59,1	64,7	69,5	74,6
Total	21 024	3 776	2 058	1 076	828	73,1	13,1	7,2	3,7	2,9
Urbain										
0 - 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 - 59	3 210	1 147	514	190	111	21,8	39,6	33,3	26,1	23,5
60 et plus	11 531	1 753	1 030	537	362	78,2	60,4	66,7	73,9	76,5
Total	14 741	2 900	1 544	727	473	72,3	14,2	7,6	3,6	2,3
Rural										
0 - 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 - 59	1 392	397	213	138	99	22,2	45,3	41,4	39,5	27,9
60 et plus	4 891	479	301	211	256	77,8	54,7	58,6	60,5	72,1
Total	6 283	876	514	349	355	75,0	10,5	6,1	4,2	4,2

Les autres femmes à la tête de ménages où il y a au moins un enfant de moins de 18 ans sont réparties comme suit :

- 13,1% (3.776 femmes) sont à la tête de ménages où il y a un seul enfant de moins de 18 ans (14,2%, soit 2.900 femmes en milieu urbain et 10,5%, soit 876 femmes en milieu rural) ;
- 7,2% (2.058 femmes) sont à la tête de ménages où il y a 2 enfants de moins de 18 ans (7,6%, soit 2.900 femmes en milieu urbain et 6,1%, soit 514 femmes en milieu rural) ;
- 3,7% (1.076 femmes) sont à la tête de ménages où il y a 3 enfants de moins de 18 ans (3,6%, soit 727 femmes en milieu urbain et 4,2%, soit 349 femmes en milieu rural) ;
- Et enfin, 2,9% (828 femmes) sont à la tête de ménages où il y a 4 enfants et plus de moins de 18 ans (2,3%, soit 473 femmes en milieu urbain et 4,2%, soit 355 femmes en milieu rural).

Ces femmes chefs de ménage ayant au moins une incapacité totale, sont en majorité âgées de 60 ans et plus indépendamment du nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage et du milieu de résidence.

Pour ce qui est de l'analphabétisme et du niveau d'instruction des femmes chefs de ménages ayant au moins une incapacité totale, il est à noter que 87,7% (25.225 femmes) d'entre elles sont analphabètes, 83,6% (17.050 femmes) en milieu urbain et 97,6% (8.175 femmes) en milieu rural.

Tableau 50 : Le taux d'analphabétisme chez les femmes chefs de ménages ayant au moins une incapacité totale selon le milieu de résidence en 2014

	Urbain	Rural	Total
Effectifs	17 050	8 175	25 225
Taux	83,6	97,6	87,7

Pour l'ensemble de ces femmes, 87,4% (25.125 femmes) d'entre elles n'ont aucun niveau scolaire (83,2%, soit 16.957 femmes en milieu urbain et 97,5%, soit 8.168 femmes en milieu rural), 1,3% (369 femmes) ont atteint le préscolaire (1,6%, soit 320 femmes en milieu urbain et 0,6%, soit 49 femmes en milieu rural).

Tableau 51 : La répartition des femmes chefs de ménage ayant au moins une incapacité totale selon le niveau d'éducation et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	16 957	8 168	25 125	83,2	97,5	87,4
Préscolaire	320	49	369	1,6	0,6	1,3
Primaire	2 088	129	2 217	10,2	1,5	7,7
Secondaire Collégial	485	17	502	2,4	0,2	1,7
Secondaire Qualifiant	403	11	414	2,0	0,1	1,4
Supérieur	132	3	135	0,6	0,0	0,5

Enfin, 0,5% (135 femmes) ont atteint le supérieur (0,6%, 132 femmes en milieu urbain et 3 femmes en milieu rural avec un pourcentage qui tend vers 0).

V - Caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes en situation de handicap

1. La répartition par sexe, âge et milieu de résidence

La répartition des personnes en situation de handicap selon le sexe montre qu'au Maroc les femmes souffrent de handicap (859.965 femmes soit 50,5%) presque autant que les hommes (843.459 hommes soit 49,5%).

Graphique 18 : Répartition des personnes en situation de handicap par milieu de résidence et par sexe en 2014

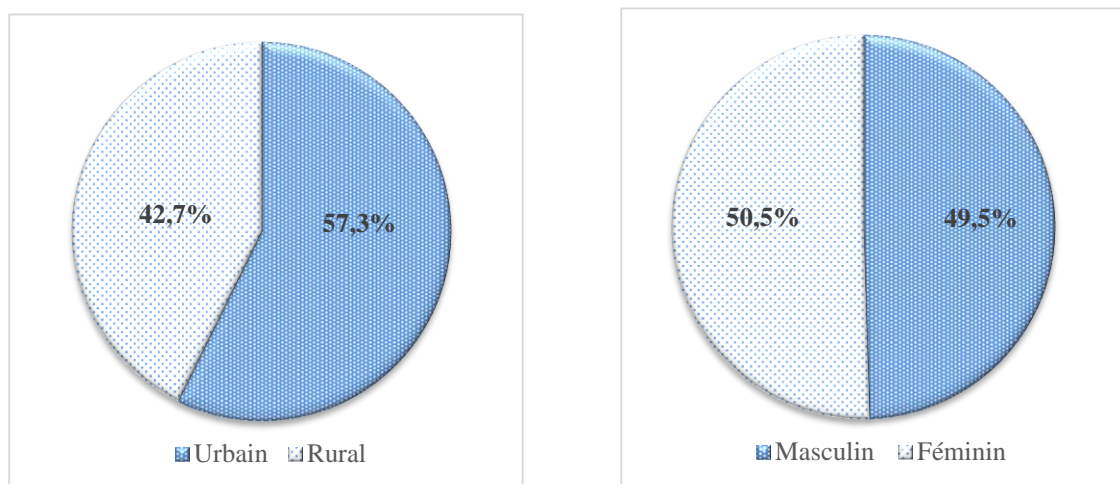


Tableau 52 : Répartition des personnes en situation de handicap par milieu de résidence selon le sexe en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	464 557	511 034	975 591	47,6	52,4	57,3
Rural	378 902	348 931	727 833	52,1	47,9	42,7
Total	843 459	859 965	1 703 424	49,5	50,5	100,0

Par milieu de résidence, on constate qu'en urbain cette souffrance chez les femmes prend de l'ampleur. Ainsi, on remarque que 52,4% des personnes en situation de handicap sont des femmes (511.034 femmes) et 47,6% sont des hommes (464.557 hommes). Tandis qu'en milieu rural, les choses s'inversent avec 52,1% des hommes (378.902 hommes) et 47,9% des femmes (348.931 femmes).

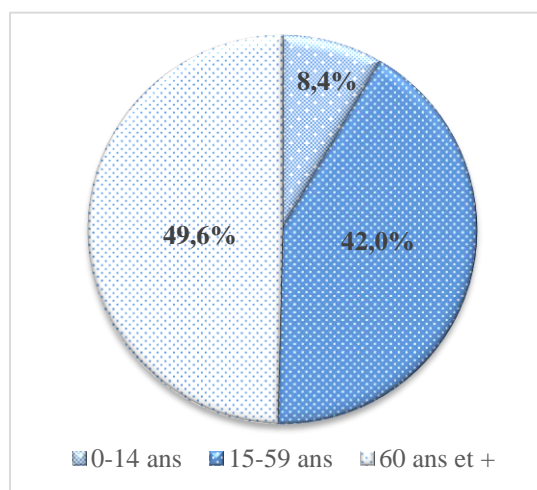
Selon les grands groupes d'âge, seulement 7,9% des personnes en situation de handicap (135.382 personnes) sont des enfants âgés de moins de 15 ans (avec 74.488 (7,6%) en milieu urbain et 60.894 (8,4%) en milieu rural). Par sexe, elles sont de l'ordre de 7,1% (61.382 filles) de sexe féminin et de 8,8% (74.000 garçons) de sexe masculin.

Tableau 53 : Répartition des personnes en situation de handicap par grand groupe âge selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble						
0-14	74 000	61 382	135 382	8,8	7,1	7,9
15-59	416 731	360 047	776 778	49,4	41,9	45,6
60 et plus	352 728	438 536	791 264	41,8	51,0	46,5
Total	843 459	859 965	1 703 424	100,0	100,0	100,0
Urbain						
0-14	40 713	33 775	74 488	8,8	6,6	7,6
15-59	245 212	225 626	470 838	52,8	44,2	48,3
60 et plus	178 632	251 633	430 265	38,5	49,2	44,1
Total	464 557	511 034	975 591	100,0	100,0	100,0
Rural						
0-14	33 287	27 607	60 894	8,8	7,9	8,4
15-59	171 519	134 421	305 940	45,3	38,5	42,0
60 et plus	174 096	186 903	360 999	45,9	53,6	49,6
Total	378 902	348 931	727 833	100,0	100,0	100,0

Les personnes âgées de 15-59 ans représentent 45,6% (776.778) de l'ensemble des personnes en situation de handicap (48,3% (470.838) en milieu urbain et 42,0% (305.940) en milieu rural). Par sexe, elles sont de l'ordre de 49,4% (416.731) chez les hommes et de 41,9% (360.047) chez les femmes.

Graphique 19 : Répartition des personnes en situation de handicap par grand groupe âge en 2014



Enfin, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 46,5% (791.264) des personnes en situation de handicap (51,0% chez les femmes (438.536) et 41,8% (352.728) chez les hommes).

2. L'état matrimonial

Les célibataires représentent 29,0% (493.546 personnes) des personnes en situation de handicap. Par milieu, elles sont de l'ordre de 27,3% (198.873 personnes) en milieu rural et de 30,2% (294.673 personnes) en milieu urbain. A titre de comparaison, cette proportion est de 54,5% chez les personnes en situation de non handicap (53,6% en milieu urbain et 55,7% en milieu rural). Tandis que les mariés représentent 46,5% (791.328 personnes) des personnes en situation de handicap, 43,7% (462.656 personnes) en milieu urbain et 50,1% (364.672

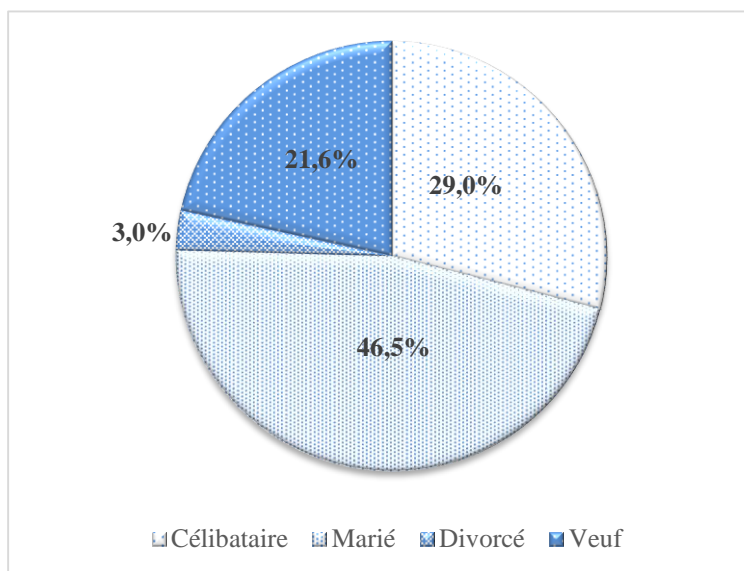
personnes) en milieu rural. En examinant les personnes en situation de non handicap, on n'observe pas de grande disparité, puisque cette proportion est de 41,2% (41,5% en milieu urbain et 40,7% en milieu rural).

Tableau 54 : Répartition des personnes en situation de handicap et les personnes en situation de non handicap par état matrimonial selon le milieu de résidence en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Personnes en situation de handicap						
Célibataires	294 673	198 873	493 546	30,2	27,3	29,0
Mariés	426 656	364 672	791 328	43,7	50,1	46,5
Divorcés	37 317	13 409	50 726	3,8	1,8	3,0
Veufs	216 945	150 879	367 824	22,2	20,7	21,6
Total	975 591	727 833	1 703 424	100,0	100,0	100,0
Personnes en situation de non handicap						
Célibataires	10 355 884	7 017 513	17 373 397	53,6	55,7	54,5
Mariés	8 004 859	5 127 116	13 131 975	41,5	40,7	41,2
Divorcés	360 513	109 819	470 332	1,9	0,9	1,5
Veufs	587 589	343 367	930 956	3,0	2,7	2,9
Total	19 308 845	12 597 815	31 906 660	100,0	100,0	100,0

Quant aux divorcés, ils représentent 3,0% (50.726 personnes) des personnes en situation de handicap, 3,8% (37.317 personnes) en milieu urbain et 1,8% (13.409 personnes) en milieu rural. Cette proportion est inférieure chez les personnes en situation de non handicap avec 1,5% sur l'ensemble, 1,9% en milieu urbain et 0,9% en milieu rural.

Graphique 20 : Répartition des personnes en situation de handicap par état matrimonial en 2014



Par contre, la part des veufs parmi les personnes en situation de handicap est de 21,6% (367.824 personnes), 22,2% (216.945 personnes) en milieu urbain et 20,7% (150.879 personnes) en milieu rural et elle n'est que de 2,9% chez les personnes en situation de non handicap (3,0% en milieu urbain et 2,7% en milieu rural).

3. La taille de ménage

La répartition des personnes en situation de handicap selon la taille de ménage montre que plus de la moitié (59,5%, soit 1.013.264 personnes) des personnes en situation de handicap sont issues des ménages de 5 personnes et plus (54,3%, 529.546 en milieu urbain et 66,5%, 483.718 en milieu rural). Cependant, lorsque la taille du ménage baisse, la proportion des personnes en situation de handicap baisse aussi. Ainsi, 14,2% (242.248) des personnes en situation de handicap sont issues de ménages constitués de 4 personnes (16,4%, soit 160.369 en milieu urbain et 11,2%, soit 81.879 en milieu rural). Les personnes issues des ménages de 3 personnes sont de l'ordre de 11,6% (197.009) (13,4%, soit 130.261 en milieu urbain et 9,2%, soit 66.748 en milieu rural), et ceux qui vivent dans des ménages de deux personnes sont à l'ordre de 10,0% (170.572) (10,8%, 105.557 en milieu urbain et 8,9%, soit 65.015 en milieu rural). Enfin, les personnes en situation de handicap qui vivent seules sont à l'ordre de 4,7% (80.331) (5,1%, 49.858 en milieu urbain et 4,2%, 30.473 en milieu rural).

Tableau 55 : Répartition des personnes en situation de handicap par grands groupes d'âges selon la taille de ménage et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs					Pourcentages				
	1	2	3	4	5 et plus	1	2	3	4	5 et plus
Urbain										
0 - 14	1	702	7 632	17 196	48 957	0,0	0,7	5,9	10,7	9,2
15 - 59	16 222	37 266	59 222	83 615	274 513	32,5	35,3	45,5	52,1	51,8
60 et plus	33 635	67 589	63 407	59 558	206 076	67,5	64,0	48,7	37,1	38,9
Total	49 858	105 557	130 261	160 369	529 546	5,1	10,8	13,4	16,4	54,3
Rural										
0 - 14	0	195	3 117	7 855	49 727	0,0	0,3	4,7	9,6	10,3
15 - 59	8 862	17 002	26 045	37 654	216 377	29,1	26,2	39,0	46,0	44,7
60 et plus	21 611	47 818	37 586	36 370	217 614	70,9	73,5	56,3	44,4	45,0
Total	30 473	65 015	66 748	81 879	483 718	4,2	8,9	9,2	11,2	66,5
Ensemble										
0 - 14	1	897	10 749	25 051	98 684	0,0	0,5	5,5	10,3	9,7
15 - 59	25 084	54 268	85 267	121 269	490 890	31,2	31,8	43,3	50,1	48,4
60 et plus	55 246	115 407	100 993	95 928	423 690	68,8	67,7	51,3	39,6	41,8
Total	80 331	170 572	197 009	242 248	1 013 264	4,7	10,0	11,6	14,2	59,5

Parmi ceux qui vivent seules, 68,8% sont des personnes âgées de 60 ans et plus (67,5% en milieu urbain et 70,9% en milieu rural) et 31,2% sont des personnes âgées de 15-59 ans (32,5% en milieu urbain et 29,1% en milieu rural).

Lorsque la taille des ménages augmente, la répartition par grand groupes d'âges tend vers une supériorité de la part des personnes âgées de 15-59 ans. Ainsi, dans les ménages constitués de 5 personnes et plus, on constate que la part des personnes âgées de 15-59 ans est de 48,4% contre 41,8% des personnes âgées de 60 ans et plus et 9,7% des enfants âgés de moins de 15 ans.

4. Le nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage

En s'intéressant au nombre d'enfants de moins de 18 ans dans les ménages qui abritent des personnes en situation de handicap, on constate que 40% (680.810) des personnes en situation de handicap sont issues de ménages où il n'y a aucun enfant de moins de 18 ans (44,0%, soit 348.698 en milieu urbain et 33,3% soit 242.112 en milieu rural). Parmi ces personnes en situation de handicap, 56,6% sont des personnes âgées de 60 ans et plus et 43,4% sont des personnes âgées de 15-59 ans.

Tableau 56 : Répartition des personnes en situation de handicap par grands groupes d'âges selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs					Pourcentages				
	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
	Ensemble									
0 - 14	0	20 125	38 981	36 710	39 566	0,0	6,7	14,9	21,0	23,1
15 - 59	277 955	175 777	147 911	93 229	81 906	43,4	55,9	52,2	48,7	46,2
60 et plus	402 855	132 423	109 693	72 734	73 559	56,6	37,4	32,9	30,3	30,7
Total	680 810	328 325	296 585	202 673	195 031	40,0	19,3	17,4	11,9	11,4
	Urbain									
0 - 14	0	13 705	25 224	20 887	14 672	0,0	5,2	10,8	15,3	18,9
15 - 59	190 333	114 207	88 566	48 366	29 366	36,2	49,6	46,8	43,4	39,9
60 et plus	248 365	76 404	55 889	30 141	19 466	63,8	45,2	42,4	41,2	41,1
Total	438 698	204 316	169 679	99 394	63 504	45,0	20,9	17,4	10,2	6,5
	Rural									
0 - 14	0	6 420	13 757	15 823	24 894	0,0	6,1	13,1	18,1	20,3
15 - 59	87 622	61 570	59 345	44 863	52 540	40,8	53,5	49,9	46,0	42,0
60 et plus	154 490	56 019	53 804	42 593	54 093	59,2	40,3	37,0	35,9	37,7
Total	242 112	124 009	126 906	103 279	131 527	33,3	17,0	17,4	14,2	18,1

Les 60% restants des personnes en situation de handicap sont issues de ménages où il y a au moins un enfant de moins de 18 ans. Elles sont réparties comme suit :

- 19,3% (328.325) sont issues de ménages où il y a un seul enfant de moins de 18 ans (20,9%, soit 204.316 personnes en milieu urbain et 17,0%, soit 124.009 personnes en milieu rural) ;
- 17,4% (296.585) sont issues de ménages où il y a 2 enfants de moins de 18 ans (17,4%, soit 169.679 personnes en milieu urbain et 17,4%, soit 126.906 personnes en milieu rural) ;
- 11,9% (202.673) sont issues de ménages où il y a 3 enfants de moins de 18 ans (10,2%, soit 99.394 personnes en milieu urbain et 14,2%, soit 103.279 personnes en milieu rural) ;
- Et enfin, 11,4% (195.031) sont issues de ménages où il y a 4 enfants et plus de moins de 18 ans (6,5%, soit 63.504 personnes en milieu urbain et 18,1%, soit 131.527 personnes en milieu rural).

Ces personnes en situation de handicap, sont en majorité âgées de 15-59 ans indépendamment du nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage et du milieu de résidence.

5. L'alphabétisme

L'analyse de l'analphabétisme montre que 67,1% (1.079.497 personnes) des personnes en situation de handicap sont analphabètes, 58,2% (537.743 personnes) en milieu urbain et 79,2% (541.754 personnes) en milieu rural. A titre de comparaison, ce taux n'est que de 30,0% (7.677.294 personnes) chez les personnes en situation de non handicap, 20,6% (3.240.124 personnes) en milieu urbain et 45,3% (4.437.170 personnes) en milieu rural.

Tableau 57 : Le taux d'analphabétisme chez les personnes en situation de handicap et les personnes en situation de non handicap par milieu de résidence selon le sexe en 2014

	Effectifs			Taux		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Personnes en situation de handicap						
Urbain	187 361	350 382	537 743	42,9	71,9	58,2
Rural	240 250	301 504	541 754	67,6	91,7	79,2
Total	427 611	651 886	1 079 497	54,0	79,9	67,1
Personnes en situation de non handicap						
Urbain	957 917	2 282 207	3 240 124	12,3	28,5	20,6
Rural	1 598 122	2 839 048	4 437 170	32,6	58,0	45,3
Total	2 556 039	5 121 255	7 677 294	20,2	39,7	30,0

Par sexe, il est à noter que l'analphabétisme est beaucoup plus répandu chez les femmes en situation de handicap que chez les hommes (respectivement, 79,9% contre 54,0%) et ce indépendamment du milieu de résidence. Ce constat est observé même chez les personnes en situation de non handicap, puisque 39,7% des femmes sont analphabètes contre 20,2% chez les hommes.

6. Niveau d'éducation

En s'intéressant au niveau d'éducation, on constate que 66,5% (1.133.615 personnes) des personnes en situation de handicap n'ont aucun niveau scolaire (35,3% chez les personnes en situation de non handicap). Comme mentionné plus haut, ce sont surtout les femmes en situation de handicap qui souffrent d'analphabétisme. Ainsi, 79,5% des femmes (683.483 femmes) n'ont aucun niveau scolaire (43,4% chez les femmes en situation de non handicap), contre 53,4% (450.132 hommes) chez les hommes (27,2% chez les hommes en situation de non handicap)

Tableau 58 : La répartition des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de non handicap par niveau d'éducation selon le sexe en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Personnes en situation de handicap						
Néant	450 132	683 483	1 133 615	53,4	79,5	66,5
Précolaire	74 749	11 865	86 614	8,9	1,4	5,1
Primaire	189 964	100 934	290 898	22,5	11,7	17,1
Secondaire Collégial	69 777	33 634	103 411	8,3	3,9	6,1
Secondaire Qualifiant	41 615	21 395	63 010	4,9	2,5	3,7
Supérieur	17 222	8 654	25 876	2,0	1,0	1,5
Total	843 459	859 965	1 703 424	100,0	100,0	100,0
Personnes en situation de non handicap						
Néant	4 318 895	6 945 716	11 264 611	27,2	43,4	35,3
Précolaire	999 154	488 376	1 487 530	6,3	3,1	4,7
Primaire	4 930 821	4 190 374	9 121 195	31,0	26,2	28,6
Secondaire Collégial	2 728 302	1 984 004	4 712 306	17,2	12,4	14,8
Secondaire Qualifiant	1 808 567	1 484 210	3 292 777	11,4	9,3	10,3
Supérieur	1 118 324	909 917	2 028 241	7,0	5,7	6,4
Total	15 904 063	16 002 597	31 906 660	100,0	100,0	100,0

Quant aux personnes en situation de handicap qui ont atteint le primaire, ils ne sont que de l'ordre de 17,1% (290.898 personnes), contre 28,6% chez les personnes en situation de non handicap). Toujours le sexe féminin est défavorisé en la matière avec 11,7% (100.934 femmes) chez les femmes (26,2% chez les femmes en situation de non handicap) contre 22,5% (189.964

hommes) chez les hommes (31,0% chez les hommes en situation de non handicap).

Pour le supérieur, à peine 1,5% (25.876 personnes) des personnes en situation de handicap ont atteint ce niveau (6,4% chez les personnes en situation de non handicap), 1,0% (8.654 femmes) chez les femmes (5,7% chez les femmes en situation de non handicap) et 2% (17.222 hommes) chez les hommes (7,0% chez les hommes en situation de non handicap).

7. L'activité économique

Les résultats du RGPH 2014 en matière d'activité économique illustrent un remarquable décalage entre les personnes en situation de handicap et les personnes en situation de non handicap. Ainsi, on observe que seulement 10,7% (182.904 personnes) des personnes en situation de handicap sont actifs occupés (29,8% chez les personnes en situation de non handicap), 2,7% (46.211 personnes) sont en chômage (5,7% chez les personnes en situation de non handicap), 11,4% (193.708 femmes) sont des femmes au foyer (21,7% chez les femmes en situation de non handicap) et 3,8% (65.247 personnes) sont des élèves ou étudiants (24,6% chez les personnes en situation de non handicap).

Tableau 59 : Répartition des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de non handicap selon l'activité et le sexe en 2014

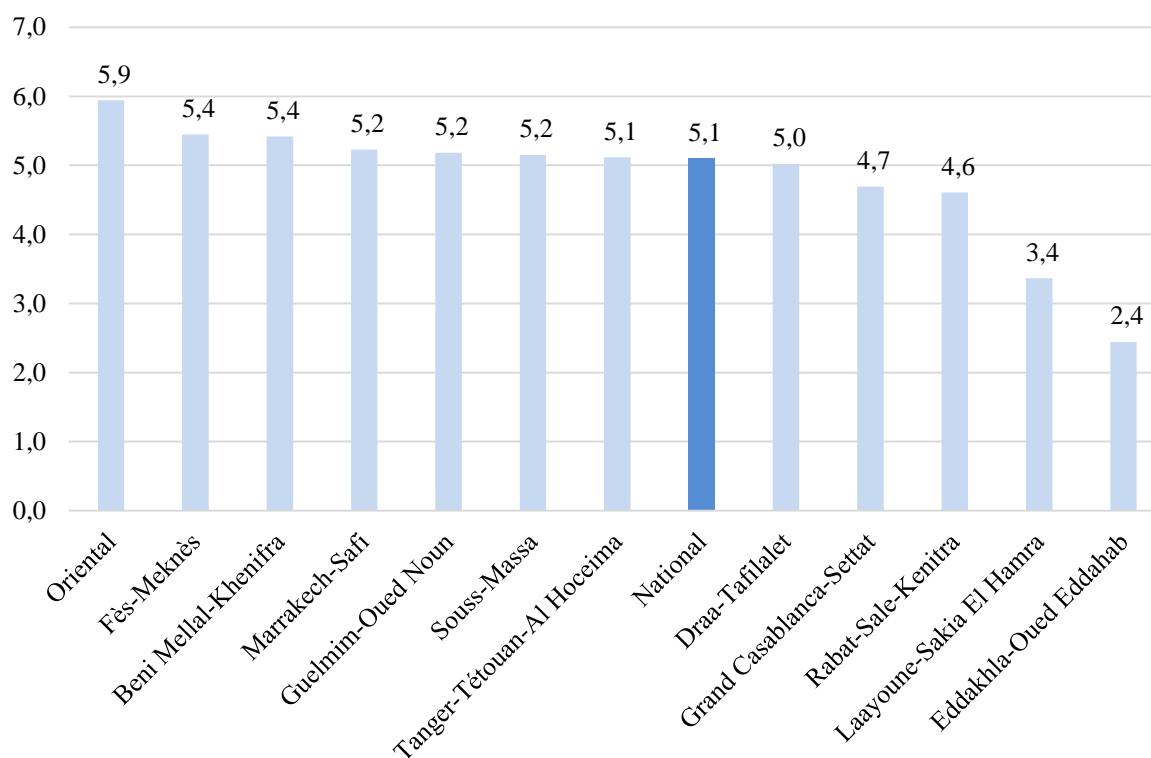
	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Personnes en situation de handicap						
Actif Occupé	150 424	32 480	182 904	17,8	3,8	10,7
Chômeur	29 926	16 285	46 211	3,5	1,9	2,7
Femme au foyer	0	193 708	193 708	0,0	22,5	11,4
Élève, Étudiant	37 022	28 225	65 247	4,4	3,3	3,8
Infirmes ou Malades	380 151	295 276	675 427	45,1	34,3	39,7
Vieillard	124 458	231 804	356 262	14,8	27,0	20,9
Autre inactif	121 478	62 187	183 665	14,4	7,2	10,8
Total	843 459	859 965	1 703 424	100,0	100,0	100,0
Personnes en situation de non handicap						
Actif Occupé	7 762 494	1 746 043	9 508 537	48,8	10,9	29,8
Chômeur	1 087 929	722 883	1 810 812	6,8	4,5	5,7
Femme au foyer	0	6 921 135	6 921 135	0,0	43,3	21,7
Élève, Étudiant	4 146 155	3 716 765	7 862 920	26,1	23,2	24,6
Infirmes ou Malades	14 932	14 430	29 362	0,1	0,1	0,1
Vieillard	264 216	474 872	739 088	1,7	3,0	2,3
Autre inactif	2 628 337	2 406 469	5 034 806	16,5	15,0	15,8
Total	15 904 063	16 002 597	31 906 660	100,0	100,0	100,0

Les vieillards en situation de handicap sont de l'ordre de 20,9% (356.262 personnes) contre 2,3% chez les personnes en situation de non handicap.

10. La répartition spatiale

En s'intéressant aux régions (annexe 6), on constate que la région de l'Oriental enregistre la prévalence la plus élevée avec 5,9% (136.791 personnes), suivie des régions de Fès-Meknès et Béni Mellal-Khénifra avec 5,4% (respectivement 229.590 et 136.143 personnes) et les régions de Marrakech-Safi, Souss-Massa et Guelmim-Oued Noun avec 5,2% (respectivement, 235.496, 136.936 et 21.474 personnes).

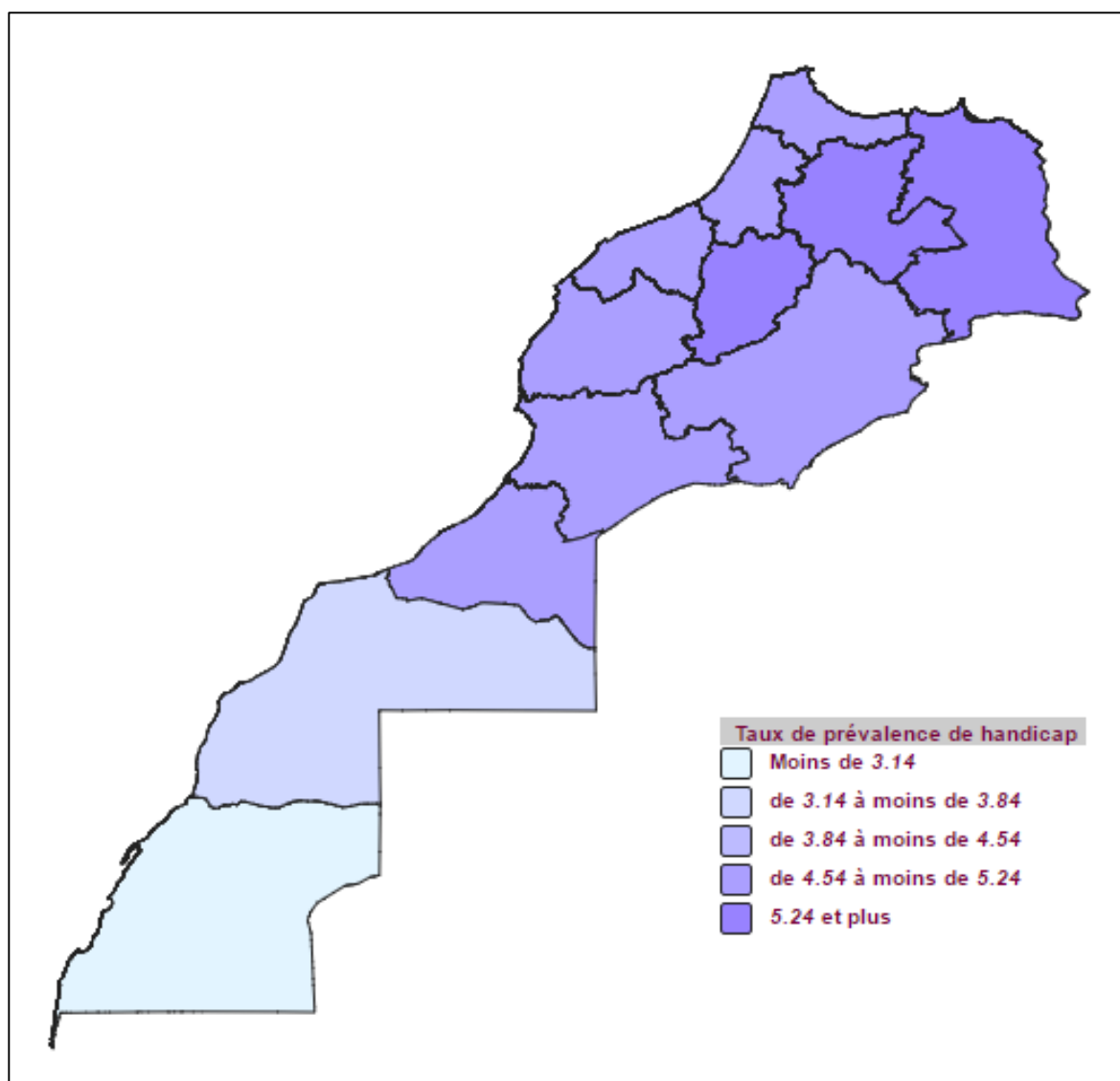
Graphique 21 : La prévalence du handicap par région en 2014



Tandis que les régions qui enregistrent les plus faibles prévalences sont : La région du grand Casablanca-Settat avec 4,7% (320.244 personnes), suivie de la région de Rabat-Salé-Kénitra avec 4,6% (209.697 personnes), puis la région de Laayoune-Sakia El Hamra avec 3,4% (11.464 personnes) et enfin la région de Eddakhla-Oued Eddahab avec 2,4% (2.786 personnes).

Par province (annexe 7), Driouch enregistre la prévalence la plus élevée avec 8,2% (17.215 personnes), suivie de Tata avec 7,5% (8.618 personnes), Tiznit avec 7,4% (15.130 personnes), Sidi Ifni avec 7,0% (8.097 personnes), Berkane avec 6,9% (19.906 personnes) et puis Ouezzane avec 6,8% (20.194 personnes). Par contre, les provinces qui enregistrent les plus faibles prévalences sont : Tan-Tan avec 3,5% (2.997 personnes), suivies de Laâyoune avec 3,4% (7.922 personnes), Boujdour avec 2,7% (1.219 personnes), puis Aousserd avec 2,5% (60 personnes) et enfin Oued Ed-Dahab avec 2,4% (2.726 personnes).

Carte 1 : La prévalence du handicap par région en 2014



Par commune (annexe 8), on constate qu'au sein de la région de l'Oriental où la majorité des communes (68,5%, 85 communes) enregistrent une prévalence supérieure à la prévalence enregistrée au niveau national (5,1%), suivie de la région de Souss-Massa (66,9%, 117 communes), puis la région de Fès-Meknès (65,3%, 130 communes) et la région de Béni Mellal-Khénifra (61,5%, 83 communes). En contrepartie, les régions où la majorité des communes enregistrent une prévalence inférieure à 5,1%, sont : La région de Eddakhla-Oued Eddhab (100%, 9 communes), suivie de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra (80,0%, 16 communes), puis la région du Grand Casablanca-Settat (66,1%, 111 communes) et la région de Rabat-Salé-Kénitra (62,3%, 76 communes).

11. Les femmes chefs de ménage

En s'intéressant aux femmes chefs de ménage en situation de handicap, on constate qu'elles sont toutes âgées de plus de 15 ans. Parmi elles 29,6% (57.247 femmes) sont âgées de 15-59 ans et 70,4% (136.074 femmes) sont âgées de 60 ans et plus. En urbain, 30,8% (42.640 femmes) sont âgées de 15-59 ans et 69,2% (95.717 femmes). Tandis qu'en milieu rural 26,6% (14.607) sont âgées de 15-59 ans et 73,4% (40.357 femmes) sont âgées de 60 ans et plus.

Tableau 60 : Répartition des femmes chefs de ménage en situation de handicap par grand groupe âge selon le milieu de résidence en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
0-14	0	0	0	0,0	0,0	0,0
15-59	42 640	14 607	57 247	30,8	26,6	29,6
60 et plus	95 717	40 357	136 074	69,2	73,4	70,4
Total	138 357	54 964	193 321	100,0	100,0	100,0

En ce qui concerne l'état matrimonial, 4,7% (9.103 femmes) des femmes chefs de ménage en situation de handicap sont célibataires (4,9%, soit 6.789 femmes en milieu urbain et 4,2%, soit 2.314 femmes en milieu rural), 9,2% (17.705 femmes) sont mariées (9,4%, soit 12.965 femmes en milieu urbain et 8,4%, soit 4.740 femmes en milieu rural), 9,6% (18.637 femmes) sont divorcées (11,2%, soit 15.467 femmes en milieu urbain et 5,8%, soit 3.170 femmes en milieu rural) et enfin la grande majorité avec 76,5% (147.876 femmes) sont veuves (74,5%, soit 103.136 femmes en milieu urbain et 81,4%, soit 44.740 femmes en milieu rural).

Tableau 61 : Répartition des femmes chefs de ménage en situation de handicap par état matrimonial selon le milieu de résidence en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Célibataires	6 789	2 314	9 103	4,9	4,2	4,7
Mariées	12 965	4 740	17 705	9,4	8,6	9,2
Divorcées	15 467	3 170	18 637	11,2	5,8	9,6
Veuves	103 136	44 740	147 876	74,5	81,4	76,5
Total	138 357	54 964	193 321	100,0	100,0	100,0

Par taille de ménage, 29,1% (56.281 femmes) des femmes chefs de ménage en situation de handicap vivent seules (26,1%, 36.096 femmes en urbain et 36,7%, 20.185 femmes en milieu rural), 21,7% (41.873 femmes) sont à la tête des ménages de deux personnes (21,9%, 30.326 femmes en milieu urbain et 21,0%, soit 11.547 femmes en milieu rural), 15,5% (30.022 femmes) sont chefs de ménage de 3 personnes (16,6%, soit 22.992 femmes en milieu urbain et 12,8%, soit 7.030 femmes en milieu rural), 11,1% (21.501 femmes) sont chefs de ménage constitué de 4 personnes (12,1%, soit 16.701 femmes en milieu urbain et 8,7%, soit 4.800 femmes en milieu rural) et enfin 22,6% (43.644 femmes) sont chefs de ménage de 5 personnes et plus (23,3%, 32.242 femmes en milieu urbain et 20,7%, 11.402 femmes en milieu rural).

Tableau 62 : Répartition des femmes chefs de ménage en situation de handicap par grands groupes d'âges selon la taille de ménage et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs					Pourcentages				
	1	2	3	4	5 et plus	1	2	3	4	5 et plus
Ensemble										
0 – 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 – 59	11 960	12 282	10 730	8 265	14 010	21,3	29,3	35,7	38,4	32,1
60 et plus	44 321	29 591	19 292	13 236	29 634	78,7	70,7	64,3	61,6	67,9
Total	56 281	41 873	30 022	21 501	43 644	29,1	21,7	15,5	11,1	22,6
Urbain										
0 – 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 – 59	8 427	9 396	8 371	6 379	10 067	23,3	31,0	36,4	38,2	31,2
60 et plus	27 669	20 930	14 621	10 322	22 175	76,7	69,0	63,6	61,8	68,8
Total	36 096	30 326	22 992	16 701	32 242	26,1	21,9	16,6	12,1	23,3
Rural										
0 – 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 – 59	3 533	2 886	2 359	1 886	3 943	17,5	25,0	33,6	39,3	34,6
60 et plus	16 652	8 661	4 671	2 914	7 459	82,5	75,0	66,4	60,7	65,4
Total	20 185	11 547	7 030	4 800	11 402	36,7	21,0	12,8	8,7	20,7

La grande majorité de ces femmes sont âgées de 60 ans et plus, indépendamment de la taille du ménage et du milieu de résidence.

En s'intéressant au nombre d'enfants de moins de 18 ans dans les ménages dirigés par des femmes en situation de handicap, on constate que 71,4% (138.115 femmes) des femmes chefs de ménage en situation de handicap sont à la tête de ménages où il n'y a aucun enfant de moins de 18 ans (70,9%, soit 98.156 femmes en milieu urbain et 72,7% soit 39.959 femmes en milieu rural). Parmi ces femmes chefs de ménage en situation de handicap, 74,5% sont des femmes âgées de 60 ans et plus et 25,5% sont des femmes âgées de 15-59 ans.

Tableau 63 : Répartition des femmes chefs de ménage en situation de handicap par grands groupes d'âges selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs					Pourcentages				
	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Ensemble										
0 – 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 - 59	33 156	13 039	6 542	2 865	1 645	25,5	47,5	42,5	39,3	31,1
60 et plus	104 959	14 459	8 456	4 349	3 851	74,5	52,5	57,5	60,7	68,9
Total	138 115	27 498	14 998	7 214	5 496	71,4	14,2	7,8	3,7	2,8
Urbain										
0 - 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 - 59	24 998	10 045	4 748	1 908	941	20,4	47,1	46,9	40,6	28,5
60 et plus	73 158	11 095	6 428	2 948	2 088	79,6	52,9	53,1	59,4	71,5
Total	98 156	21 140	11 176	4 856	3 029	70,9	15,3	8,1	3,5	2,2
Rural										
0 - 14	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 - 59	8 158	2 994	1 794	957	704	24,0	47,4	43,6	39,7	29,9
60 et plus	31 801	3 364	2 028	1 401	1 763	76,0	52,6	56,4	60,3	70,1
Total	39 959	6 358	3 822	2 358	2 467	72,7	11,6	7,0	4,3	4,5

Le reste (28,6%) des femmes chefs de ménage en situation de handicap sont à la tête de ménages où il y a au moins un enfant de moins de 18 ans. Elles sont réparties comme suit :

- 14,2% (27.498 femmes) sont à la tête de ménages où il y a un seul enfant de moins de 18 ans (15,3%, soit 21.140 femmes en milieu urbain et 11,6%, soit 6.358 femmes en milieu rural) ;
- 7,8% (14.998 femmes) sont à la tête de ménages où il y a 2 enfants de moins de 18 ans (8,1%, soit 11.176 femmes en milieu urbain et 7,0%, soit 3.822 femmes en milieu rural) ;
- 3,7% (7.214 femmes) sont à la tête de ménages où il y a 3 enfants de moins de 18 ans (3,5%, soit 4.856 femmes en milieu urbain et 4,3%, soit 2.358 femmes en milieu rural) ;
- Et enfin, 2,8% (5.496 femmes) sont à la tête de ménages où il y a 4 enfants et plus de moins de 18 ans (2,2%, soit 3.029 femmes en milieu urbain et 4,5%, soit 2.467 femmes en milieu rural).

Ces femmes chefs de ménage en situation de handicap, sont en majorité âgées de 60 ans et plus indépendamment du nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage et du milieu de résidence.

Pour ce qui est de l'analphabétisme et du niveau d'instruction des femmes chefs de ménages en situation de handicap, il est à noter que 84,2% (162.768 femmes) d'entre elles sont analphabètes, 79,2% (109.556 femmes) en milieu urbain et 96,8% (53.212 femmes) en milieu rural.

Tableau 64 : Le taux d'analphabétisme chez les femmes chefs de ménages en situation de handicap selon le milieu de résidence en 2014

	Urbain	Rural	Total
Effectifs	109 556	53 212	162 768
Taux	79,2	96,8	84,2

Pour l'ensemble de ces femmes, 84,0% (162.458 femmes) d'entre elles n'ont aucun niveau scolaire (79,0%, soit 109.362 femmes en milieu urbain et 96,6%, soit 53.096 femmes en milieu rural), 1,5% (2.941 femmes) ont atteint le préscolaire (1,8%, soit 2.540 femmes en milieu urbain et 0,7%, soit 401 femmes en milieu rural).

Tableau 65 : La répartition des femmes chefs de ménage en situation de handicap selon le niveau d'éducation et le milieu de résidence en 2014

	Effectifs			Pourcentages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	109 362	53 096	162 458	79,0	96,6	84,0
Préscolaire	2 540	401	2 941	1,8	0,7	1,5
Primaire	17 535	1 205	18 740	12,7	2,2	9,7
Secondaire Collégial	4 376	141	4 517	3,2	0,3	2,3
Secondaire Qualifiant	3 268	88	3 356	2,4	0,2	1,7
Supérieur	1 276	33	1 309	0,9	0,1	0,7

Enfin, 0,7% (1.309 femmes) ont atteint le supérieur (0,9%, 1.276 femmes en milieu urbain et 0,1%, 33 femmes en milieu rural).

Annexes

Annexe 1 : Degré de difficulté par domaine d'activité quotidienne selon le milieu de résidence et sexe en 2014

		Effectifs			Proportions		
		Légère difficulté	Grande difficulté	Incapacité	Légère difficulté	Grande difficulté	Incapacité
		Voir					
Urbain	Masculin	537 824	155 165	19 813	5,4	1,5	0,2
	Féminin	674 674	186 649	18 982	6,6	1,8	0,2
	Total	1 212 498	341 814	38 795	6,0	1,7	0,2
Rural	Masculin	315 317	134 650	19 438	4,7	2,0	0,3
	Féminin	312 477	129 872	17 631	4,7	2,0	0,3
	Total	627 794	264 522	37 069	4,7	2,0	0,3
Total	Masculin	853 141	289 815	39 251	5,1	1,7	0,2
	Féminin	987 151	316 521	36 613	5,9	1,9	0,2
	Total	1 840 292	606 336	75 864	5,5	1,8	0,2
Entendre							
Urbain	Masculin	196 813	81 477	13 732	2,0	0,8	0,1
	Féminin	246 933	94 518	13 355	2,4	0,9	0,1
	Total	443 746	175 995	27 087	2,2	0,9	0,1
Rural	Masculin	160 731	85 733	15 421	2,4	1,3	0,2
	Féminin	174 073	85 658	14 237	2,6	1,3	0,2
	Total	334 804	171 391	29 658	2,5	1,3	0,2
Total	Masculin	357 544	167 210	29 153	2,1	1,0	0,2
	Féminin	421 006	180 176	27 592	2,5	1,1	0,2
	Total	778 550	347 386	56 745	2,3	1,0	0,2
Marcher ou monter l'escalier							
Urbain	Masculin	179 287	160 537	46 003	1,8	1,6	0,5
	Féminin	295 051	232 182	53 739	2,9	2,3	0,5
	Total	474 338	392 719	99 742	2,3	1,9	0,5
Rural	Masculin	138 328	133 851	36 680	2,1	2,0	0,5
	Féminin	179 113	152 503	36 829	2,7	2,3	0,6
	Total	317 441	286 354	73 509	2,4	2,1	0,6
Total	Masculin	317 615	294 388	82 683	1,9	1,8	0,5
	Féminin	474 164	384 685	90 568	2,8	2,3	0,5
	Total	791 779	679 073	173 251	2,4	2,0	0,5
Se rappeler ou se concentrer							
Urbain	Masculin	94 045	93 032	30 787	0,9	0,9	0,3
	Féminin	134 041	86 142	24 569	1,3	0,8	0,2
	Total	228 086	179 174	55 356	1,1	0,9	0,3
Rural	Masculin	80 974	73 740	26 478	1,2	1,1	0,4
	Féminin	97 102	66 858	19 945	1,5	1,0	0,3
	Total	178 076	140 598	46 423	1,3	1,1	0,3
Total	Masculin	175 019	166 772	57 265	1,0	1,0	0,3
	Féminin	231 143	153 000	44 514	1,4	0,9	0,3
	Total	406 162	319 772	101 779	1,2	1,0	0,3
Prendre Soin de soi							
Urbain	Masculin	57 558	82 134	59 427	0,6	0,8	0,6
	Féminin	83 502	90 660	61 856	0,8	0,9	0,6
	Total	141 060	172 794	121 283	0,7	0,9	0,6
Rural	Masculin	55 532	64 283	45 148	0,8	1,0	0,7
	Féminin	68 679	65 466	42 607	1,0	1,0	0,6
	Total	124 211	129 749	87 755	0,9	1,0	0,7
Total	Masculin	113 090	146 417	104 575	0,7	0,9	0,6
	Féminin	152 181	156 126	104 463	0,9	0,9	0,6
	Total	265 271	302 543	209 038	0,8	0,9	0,6

		Communiquer dans sa langue habituelle					
Urbain	Masculin	46 140	64 330	30 252	0,5	0,6	0,3
	Féminin	54 953	55 483	24 384	0,5	0,5	0,2
	Total	101 093	119 813	54 636	0,5	0,6	0,3
Rural	Masculin	43 322	51 155	25 295	0,6	0,8	0,4
	Féminin	47 364	44 739	19 344	0,7	0,7	0,3
	Total	90 686	95 894	44 639	0,7	0,7	0,3
Total	Masculin	89 462	115 485	55 547	0,5	0,7	0,3
	Féminin	102 317	100 222	43 728	0,6	0,6	0,3
	Total	191 779	215 707	99 275	0,6	0,6	0,3

Annexe 2 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale selon le sexe et le milieu de résidence par domaine d'activité quotidienne en 2014

Milieu de résidence	Effectifs			Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Prendre soin de soi						
Urbain	59427	61856	121283	49,0	51,0	58,0
Rural	45148	42607	87755	51,4	48,6	42,0
Total	104575	104463	209038	50,0	50,0	100,0
Mobilité						
Urbain	46003	53739	99742	46,1	53,9	57,6
Rural	36680	36829	73509	49,9	50,1	42,4
Total	82683	90568	173251	47,7	52,3	100,0
Concentration						
Urbain	30787	24569	55356	55,6	44,4	54,4
Rural	26478	19945	46423	57,0	43,0	45,6
Total	57265	44514	101779	56,3	43,7	100,0
Communication						
Urbain	30252	24384	54636	55,4	44,6	55,0
Rural	25295	19344	44639	56,7	43,3	45,0
Total	55547	43728	99275	56,0	44,0	100,0
Vision						
Urbain	19813	18982	38795	51,1	48,9	51,1
Rural	19438	17631	37069	52,4	47,6	48,9
Total	39251	36613	75864	51,7	48,3	100,0
Audition						
Urbain	13732	13355	27087	50,7	49,3	47,7
Rural	15421	14237	29658	52,0	48,0	52,3
Total	29153	27592	56745	51,4	48,6	100,0

Annexe 3 : Répartition des personnes ayant une incapacité totale par domaine d'activité quotidienne selon le sexe, le milieu de résidence et le groupe d'âge en 2014

Milieu de résidence	Grands groupes d'âge	Effectifs			Pourcentages		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Prendre soin de soi							
Urbain	0-14 ans	13213	11499	24712	22,2	18,6	20,4
	15-59 ans	26766	19991	46757	45,0	32,3	38,6
	60 ans et +	19448	30366	49814	32,7	49,1	41,1
	Total	59427	61856	121283	100,0	100,0	100,0
Rural	0-14 ans	11823	10588	22411	26,2	24,9	25,5
	15-59 ans	18359	12892	31251	40,7	30,3	35,6
	60 ans et +	14966	19127	34093	33,1	44,9	38,9
	Total	45148	42607	87755	100,0	100,0	100,0
Total	0-14 ans	25036	22087	47123	23,9	21,1	22,5
	15-59 ans	45125	32883	78008	43,2	31,5	37,3
	60 ans et +	34414	49493	83907	32,9	47,4	40,1
	Total	104575	104463	209038	100,0	100,0	100,0

		Mobilité					
Urbain	0-14 ans	5399	4514	9913	11,7	8,4	9,9
	15-59 ans	20799	18122	38921	45,2	33,7	39,0
	60 ans et +	19805	31103	50908	43,1	57,9	51,0
	Total	46003	53739	99742	100,0	100,0	100,0
Rural	0-14 ans	5118	4229	9347	14,0	11,5	12,7
	15-59 ans	14754	12117	26871	40,2	32,9	36,6
	60 ans et +	16808	20483	37291	45,8	55,6	50,7
	Total	36680	36829	73509	100,0	100,0	100,0
Total	0-14 ans	10517	8743	19260	12,7	9,7	11,1
	15-59 ans	35553	30239	65792	43,0	33,4	38,0
	60 ans et +	36613	51586	88199	44,3	57,0	50,9
	Total	82683	90568	173251	100,0	100,0	100,0
		Concentration					
Urbain	0-14 ans	4114	3315	7429	13,4	13,5	13,4
	15-59 ans	21029	13035	34064	68,3	53,1	61,5
	60 ans et +	5644	8219	13863	18,3	33,5	25,0
	Total	30787	24569	55356	100,0	100,0	100,0
Rural	0-14 ans	3875	3231	7106	14,6	16,2	15,3
	15-59 ans	17242	10048	27290	65,1	50,4	58,8
	60 ans et +	5361	6666	12027	20,2	33,4	25,9
	Total	26478	19945	46423	100,0	100,0	100,0
Total	0-14 ans	7989	6546	14535	14,0	14,7	14,3
	15-59 ans	38271	23083	61354	66,8	51,9	60,3
	60 ans et +	11005	14885	25890	19,2	33,4	25,4
	Total	57265	44514	101779	100,0	100,0	100,0
		Communication					
Urbain	0-14 ans	6499	5366	11865	21,5	22,0	21,7
	15-59 ans	19293	13346	32639	63,8	54,7	59,7
	60 ans et +	4460	5672	10132	14,7	23,3	18,5
	Total	30252	24384	54636	100,0	100,0	100,0
Rural	0-14 ans	5871	4967	10838	23,2	25,7	24,3
	15-59 ans	15542	10213	25755	61,4	52,8	57,7
	60 ans et +	3882	4164	8046	15,3	21,5	18,0
	Total	25295	19344	44639	100,0	100,0	100,0
Total	0-14 ans	12370	10333	22703	22,3	23,6	22,9
	15-59 ans	34835	23559	58394	62,7	53,9	58,8
	60 ans et +	8342	9836	18178	15,0	22,5	18,3
	Total	55547	43728	99275	100,0	100,0	100,0
		Vision					
Urbain	0-14 ans	797	684	1481	4,0	3,6	3,8
	15-59 ans	8847	7114	15961	44,7	37,5	41,1
	60 ans et +	10169	11184	21353	51,3	58,9	55,0
	Total	19813	18982	38795	100,0	100,0	100,0
Rural	0-14 ans	735	604	1339	3,8	3,4	3,6
	15-59 ans	6358	4873	11231	32,7	27,6	30,3
	60 ans et +	12345	12154	24499	63,5	68,9	66,1
	Total	19438	17631	37069	100,0	100,0	100,0
Total	0-14 ans	1532	1288	2820	3,9	3,5	3,7
	15-59 ans	15205	11987	27192	38,7	32,7	35,8
	60 ans et +	22514	23338	45852	57,4	63,7	60,4
	Total	39251	36613	75864	100,0	100,0	100,0
		Audition					
Urbain	0-14 ans	1344	1091	2435	9,8	8,2	9,0
	15-59 ans	8269	6880	15149	60,2	51,5	55,9
	60 ans et +	4119	5384	9503	30,0	40,3	35,1
	Total	13732	13355	27087	100,0	100,0	100,0
Rural	0-14 ans	1549	1333	2882	10,0	9,4	9,7
	15-59 ans	7946	6148	14094	51,5	43,2	47,5
	60 ans et +	5926	6756	12682	38,4	47,5	42,8
	Total	15421	14237	29658	100,0	100,0	100,0
Total	0-14 ans	2893	2424	5317	9,9	8,8	9,4
	15-59 ans	16215	13028	29243	55,6	47,2	51,5
	60 ans et +	10045	12140	22185	34,5	44,0	39,1
	Total	29153	27592	56745	100,0	100,0	100,0

Annexe 4 : Répartition des personnes n'ayant aucune incapacité totale par domaine d'activité quotidienne selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014

		Effectifs			Pourcentages		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Vision	Célibataire	10640692	7209194	17849886	52,6%	54,3%	53,2%
	Marié	8414256	5473362	13887618	41,6%	41,2%	41,4%
	Divorcé	396437	122546	518983	2,0%	0,9%	1,5%
	Veuf	794256	483477	1277733	3,9%	3,6%	3,8%
	Total	20245641	13288579	33534220	100,0%	100,0%	100,0%
Audition	Célibataire	10637832	7204321	17842153	52,5%	54,2%	53,2%
	Marié	8422877	5480552	13903429	41,6%	41,2%	41,4%
	Divorcé	396971	122706	519677	2,0%	0,9%	1,5%
	Veuf	799669	488410	1288079	3,9%	3,7%	3,8%
	Total	20257349	13295989	33553338	100,0%	100,0%	100,0%
Mobilité	Célibataire	10617593	7191088	17808681	52,6%	54,3%	53,3%
	Marié	8395349	5462230	13857579	41,6%	41,2%	41,4%
	Divorcé	394597	122056	516653	2,0%	0,9%	1,5%
	Veuf	777155	476765	1253920	3,9%	3,6%	3,8%
	Total	20184694	13252139	33436833	100,0%	100,0%	100,0%
Mémoire ou concentration	Célibataire	10615605	7188203	17803808	52,5%	54,1%	53,1%
	Marié	8420373	5480989	13901362	41,6%	41,3%	41,5%
	Divorcé	396124	122054	518178	2,0%	0,9%	1,5%
	Veuf	796978	487979	1284957	3,9%	3,7%	3,8%
	Total	20229080	13279225	33508305	100,0%	100,0%	100,0%
Entretien de soi	Célibataire	10591451	7171124	17762575	52,5%	54,2%	53,2%
	Marié	8399771	5467720	13867491	41,7%	41,3%	41,5%
	Divorcé	394843	121933	516776	2,0%	0,9%	1,5%
	Veuf	777088	477116	1254204	3,9%	3,6%	3,8%
	Total	20163153	13237893	33401046	100,0%	100,0%	100,0%
Communication	Célibataire	10612589	7185477	17798066	52,5%	54,1%	53,1%
	Marié	8421304	5482545	13903849	41,6%	41,3%	41,5%
	Divorcé	396454	122481	518935	2,0%	0,9%	1,5%
	Veuf	799453	490506	1289959	4,0%	3,7%	3,8%
	Total	20229800	13281009	33510809	100,0%	100,0%	100,0%

Annexe 5 : Taux d'analphabétisme des personnes n'ayant aucune incapacité totale selon le sexe et le milieu de résidence en 2014

		Effectifs			Pourcentages		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Vision	Ensemble	2958925	5741798	8700723	22,0	42,0	32,1
	Urbain	1135141	2617773	3752914	13,9	30,9	22,5
	Rural	1823784	3124025	4947809	34,8	60,0	47,3
Audition	Ensemble	2964725	5750479	8715204	22,1	42,0	32,1
	Urbain	1137716	2622475	3760191	13,9	30,9	22,6
	Rural	1827009	3128004	4955013	34,8	60,0	47,4
Mobilité	Ensemble	2939557	5702126	8641683	22,0	41,8	32,0
	Urbain	1124414	2592710	3717124	13,8	30,7	22,4
	Rural	1815143	3109416	4924559	34,7	59,9	47,3
Mémoire ou concentration	Ensemble	2953490	5740913	8694403	22,0	42,0	32,1
	Urbain	1131326	2616091	3747417	13,9	30,9	22,5
	Rural	1822164	3124822	4946986	34,8	60,0	47,4
Entretien de soi	Ensemble	2932782	5700824	8633606	21,9	41,8	32,0
	Urbain	1119668	2590983	3710651	13,7	30,7	22,4
	Rural	1813114	3109841	4922955	34,7	59,9	47,2
Communication	Ensemble	2954585	5744332	8698917	22,0	42,0	32,1
	Urbain	1131287	2617540	3748827	13,8	30,9	22,5
	Rural	1823298	3126792	4950090	34,8	60,0	47,4

Annexe 6 : Répartition des personnes n'ayant aucune incapacité totale par domaine d'activité quotidienne selon le niveau d'instruction et le sexe en 2014

		Effectifs			Pourcentages		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Vision	Néant	4744854	7597387	12342241	28,4	45,2	36,8
	Précolaire	1069792	499935	1569727	6,4	3,0	4,7
	Primaire	5114310	4288535	9402845	30,6	25,5	28,0
	Secondaire Collégial	2795943	2016752	4812695	16,7	12,0	14,4
	Secondaire Qualifiant	1848785	1505073	3353858	11,1	8,9	10,0
	Supérieur	1134587	918267	2052854	6,8	5,5	6,1
	Total	16708271	16825949	33534220	100,0	100,0	100,0
Audition	Néant	4749133	7605573	12354706	28,4	45,2	36,8
	Précolaire	1072286	500029	1572315	6,4	3,0	4,7
	Primaire	5115750	4288715	9404465	30,6	25,5	28,0
	Secondaire Collégial	2796531	2016932	4813463	16,7	12,0	14,3
	Secondaire Qualifiant	1849370	1505261	3354631	11,1	8,9	10,0
	Supérieur	1135298	918460	2053758	6,8	5,5	6,1
	Total	16718368	16834970	33553338	100,0	100,0	100,0

Mobilité	Néant	4718074	7551488	12269562	28,3	45,0	36,7
	Précolaire	1067136	499380	1566516	6,4	3,0	4,7
	Primaire	5105976	4283871	9389847	30,6	25,5	28,1
	Secondaire Collégial	2792500	2015131	4807631	16,8	12,0	14,4
	Secondaire Qualifiant	1846881	1504075	3350956	11,1	9,0	10,0
	Supérieur	1134272	918049	2052321	6,8	5,5	6,1
	Total	16664839	16771994	33436833	100,0	100,0	100,0
Mémoire ou concentration	Néant	4735726	7592865	12328591	28,4	45,1	36,8
	Précolaire	1071283	499860	1571143	6,4	3,0	4,7
	Primaire	5108322	4286595	9394917	30,6	25,5	28,0
	Secondaire Collégial	2792838	2015818	4808656	16,7	12,0	14,4
	Secondaire Qualifiant	1847437	1504656	3352093	11,1	8,9	10,0
	Supérieur	1134651	918254	2052905	6,8	5,5	6,1
	Total	16690257	16818048	33508305	100,0	100,0	100,0
Entretien de soi	Néant	4701474	7540135	12241609	28,2	45,0	36,7
	Précolaire	1066573	498351	1564924	6,4	3,0	4,7
	Primaire	5103113	4282718	9385831	30,7	25,6	28,1
	Secondaire Collégial	2791227	2014867	4806094	16,8	12,0	14,4
	Secondaire Qualifiant	1846365	1503979	3350344	11,1	9,0	10,0
	Supérieur	1134195	918049	2052244	6,8	5,5	6,1
	Total	16642947	16758099	33401046	100,0	100,0	100,0
Communication	Néant	4732995	7593379	12326374	28,4	45,1	36,8
	Précolaire	1071856	499796	1571652	6,4	3,0	4,7
	Primaire	5110443	4286652	9397095	30,6	25,5	28,0
	Secondaire Collégial	2793807	2015950	4809757	16,7	12,0	14,4
	Secondaire Qualifiant	1848043	1504766	3352809	11,1	8,9	10,0
	Supérieur	1134831	918291	2053122	6,8	5,5	6,1
	Total	16691975	16818834	33510809	100,0	100,0	100,0

Annexe 7 : Répartition des personnes n'ayant aucune incapacité totale par domaine d'activité quotidienne selon l'activité économique et le sexe en 2014

		Effectifs			Pourcentages		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Vision	Actif Occupé	7910642	1778106	9688748	47,3	10,6	28,9
	Chômeur 1	635147	535996	1171143	3,8	3,2	3,5
	Chômeur 2	482044	202794	684838	2,9	1,2	2,0
	Femme au foyer	0	7112134	7112134	0,0	42,3	21,2
	Élève, Étudiant	4182496	3744519	7927015	25,0	22,3	23,6
	Rentier	17755	6829	24584	0,1	0,0	0,1
	Retraité	582268	87395	669663	3,5	0,5	2,0
	Infirmes ou Malades	370814	290029	660843	2,2	1,7	2,0
	Viellards	381092	695325	1076417	2,3	4,1	3,2
	Enfant	1968687	1961797	3930484	11,8	11,7	11,7
	Autre inactif	177326	411025	588351	1,1	2,4	1,8
	Total	16708271	16825949	33534220	100,0	100,0	100,0
Audition	Actif Occupé	7907672	1777700	9685372	47,3	10,6	28,9
	Chômeur 1	635077	535968	1171045	3,8	3,2	3,5
	Chômeur 2	481919	202764	684683	2,9	1,2	2,0
	Femme au foyer	0	7111524	7111524	0,0	42,2	21,2
	Élève, Étudiant	4182280	3744320	7926600	25,0	22,2	23,6
	Rentier	17809	6840	24649	0,1	0,0	0,1
	Retraité	583572	87471	671043	3,5	0,5	2,0
	Infirmes ou Malades	380152	296261	676413	2,3	1,8	2,0
	Viellards	384862	700399	1085261	2,3	4,2	3,2
	Enfant	1967717	1960943	3928660	11,8	11,6	11,7
	Autre inactif	177308	410780	588088	1,1	2,4	1,8
	Total	16718368	16834970	33553338	100,0	100,0	100,0
Mobilité	Actif Occupé	7909688	1777773	9687461	47,5	10,6	29,0
	Chômeur 1	634841	535652	1170493	3,8	3,2	3,5
	Chômeur 2	481884	202726	684610	2,9	1,2	2,0
	Femme au foyer	0	7108253	7108253	0,0	42,4	21,3
	Élève, Étudiant	4182011	3744162	7926173	25,1	22,3	23,7
	Rentier	17741	6807	24548	0,1	0,0	0,1
	Retraité	580059	87007	667066	3,5	0,5	2,0
	Infirmes ou Malades	343599	262780	606379	2,1	1,6	1,8
	Viellards	377807	681653	1059460	2,3	4,1	3,2
	Enfant	1960226	1954668	3914894	11,8	11,7	11,7
	Autre inactif	176983	410513	587496	1,1	2,4	1,8
	Total	16664839	16771994	33436833	100,0	100,0	100,0

Mémoire ou concentration	Actif Occupé	7911805	1778280	9690085	47,4	10,6	28,9
	Chômeur 1	634960	535972	1170932	3,8	3,2	3,5
	Chômeur 2	482037	202817	684854	2,9	1,2	2,0
	Femme au foyer	0	7113218	7113218	0,0	42,3	21,2
	Élève, Étudiant	4182352	3744412	7926764	25,1	22,3	23,7
	Rentier	17817	6842	24659	0,1	0,0	0,1
	Retraité	583455	87448	670903	3,5	0,5	2,0
	Infirmes ou Malades	353126	282039	635165	2,1	1,7	1,9
	Vieillard	385437	699463	1084900	2,3	4,2	3,2
	Enfant	1962563	1956737	3919300	11,8	11,6	11,7
	Autre inactif	176705	410820	587525	1,1	2,4	1,8
	Total	16690257	16818048	33508305	100,0	100,0	100,0
Entretien de soi	Actif Occupé	7911212	1778154	9689366	47,5	10,6	29,0
	Chômeur 1	634805	535673	1170478	3,8	3,2	3,5
	Chômeur 2	481975	202776	684751	2,9	1,2	2,1
	Femme au foyer	0	7110685	7110685	0,0	42,4	21,3
	Élève, Étudiant	4179875	3742224	7922099	25,1	22,3	23,7
	Rentier	17737	6807	24544	0,1	0,0	0,1
	Retraité	580201	87088	667289	3,5	0,5	2,0
	Infirmes ou Malades	335456	260747	596203	2,0	1,6	1,8
	Vieillard	377296	680263	1057559	2,3	4,1	3,2
	Enfant	1947813	1943272	3891085	11,7	11,6	11,6
	Autre inactif	176577	410410	586987	1,1	2,4	1,8
	Total	16642947	16758099	33401046	100,0	100,0	100,0
Communication	Actif Occupé	7909177	1777894	9687071	47,4	10,6	28,9
	Chômeur 1	634855	535881	1170736	3,8	3,2	3,5
	Chômeur 2	481935	202779	684714	2,9	1,2	2,0
	Femme au foyer	0	7112326	7112326	0,0	42,3	21,2
	Élève, Étudiant	4181764	3744001	7925765	25,1	22,3	23,7
	Rentier	17817	6844	24661	0,1	0,0	0,1
	Retraité	583638	87485	671123	3,5	0,5	2,0
	Infirmes ou Malades	360772	285313	646085	2,2	1,7	1,9
	Vieillard	386520	702381	1088901	2,3	4,2	3,2
	Enfant	1958738	1953358	3912096	11,7	11,6	11,7
	Autre inactif	176759	410572	587331	1,1	2,4	1,8
	Total	16691975	16818834	33510809	100,0	100,0	100,0

Annexe 8 : La prévalence de l'incapacité totale dans au moins un domaine par région en 2014

Régions	Effectif	Prévalence
01. TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA	40195	1,1
02. ORIENTAL	31520	1,4
03. FES-MEKNES	49128	1,2
04. RABAT-SALE-KENITRA	47720	1,0
05. BENI MELLAL-KHENIFRA	33173	1,3
06. GRAND CASABLANCA-SETTAT	76087	1,1
07. MARRAKECH-SAFI	58843	1,3
08. DRAA-TAFILALET	19468	1,2
09. SOUSS-MASSA	29748	1,1
10. GUELMIM OUED NOUN	4908	1,2
11. LAAYOUNE-SAKIA EL HAMRA	2559	0,8
12. EDDAKHLA-OUED EDDAHAB	570	0,5
Total	393919	1,2

Annexe 9 : Répartition des personnes en situation de handicap par sexe selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014

		Effectifs			Pourcentages		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	Célibataires	168 455	115 314	283 769	36,3	30,4	33,6
	Mariés	270 052	241 838	511 890	58,1	63,8	60,7
	Divorcés	8 941	4 775	13 716	1,9	1,3	1,6
	Veufs	17 109	16 975	34 084	3,7	4,5	4,0
	Total	464 557	378 902	843 459	100,0	100,0	100,0
Féminin	Célibataires	126 218	83 559	209 777	24,7	23,9	24,4
	Mariées	156 604	122 834	279 438	30,6	35,2	32,5
	Divorcées	28 376	8 634	37 010	5,6	2,5	4,3
	Veuves	199 836	133 904	333 740	39,1	38,4	38,8
	Total	511 034	348 931	859 965	100,0	100,0	100,0

Annexe 10 : Prévalence du handicap par région en 2014

Région	Effectif	Taux de prévalence
01. TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA	181 111	5,1
02. ORIENTAL	136 791	5,9
03. FES-MEKNES	229 590	5,4
04. RABAT-SALE-KENITRA	209 697	4,6
05. BENI MELLAL-KHENIFRA	136 143	5,4
06. GRAND CASABLANCA-SETTAT	320 244	4,7
07. MARRAKECH-SAFI	235 496	5,2
08. DRAA-TAFILALET	81 692	5,0
09. SOUSS-MASSA	136 936	5,2
10. GUELMIM OUED NOUN	21 474	5,2
11. LAAYOUNE-SAKIA EL HAMRA	11 464	3,4
12. EDDAKHLA-OUED EDDAHAB	2 786	2,4
Total	1 703 424	5,1

Annexe 11 : Classement des provinces selon le taux de prévalence du handicap en 2014

Région		Classes du taux de prévalence			Total
		inférieure à 5,1%	5,1%	supérieure à 5,1%	
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	Effectif	3	0	5	8
	% compris dans la région	37,5%	0,0%	62,5%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	7,5%	0,0%	16,7	10,7%
Oriental	Effectif	3	0	5	8
	% compris dans la région	37,5%	0,0%	62,5%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	7,5%	0,0%	16,7%	10,7%
Fès-Meknès	Effectif	2	0	7	9
	% compris dans la région	22,2%	0,0%	77,8%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	5,0%	0,0%	23,3%	12,0%
Rabat-Sale-Kenitra	Effectif	5	1	1	7
	% compris dans la région	71,4%	14,3%	14,3%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	12,5%	20,0%	3,3%	9,3%
Beni Mellal-Khenifra	Effectif	1	0	4	5
	% compris dans la région	20,0%	0,0%	80,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	2,5%	0,0%	13,3%	6,7%
Grand Casablanca-Settat	Effectif	8	1	0	9
	% compris dans la région	88,9%	11,1%	0,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	20,0%	20,0%	0,0%	12,0%
Marrakech-Safi	Effectif	3	2	3	8
	% compris dans la région	37,5%	25,0%	37,5%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	7,5%	40,0%	10,0%	10,7%
Draa-Tafilalet	Effectif	3	1	1	5
	% compris dans la région	60,0%	20,0%	20,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	7,5%	20,0%	3,3%	6,7%
Souss-Massa	Effectif	3	0	3	6
	% compris dans la région	50,0%	0,0%	50,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	7,5%	0,0%	10,0%	8,0%
Guelmim-Oued Noun	Effectif	3	0	1	4
	% compris dans la région	75,0%	0,0%	25,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	7,5%	0,0%	3,3%	5,3%
Laayoune-Sakia El Hamra	Effectif	4	0	0	4
	% compris dans la région	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	10,0%	0,0%	0,0%	5,3%
Eddakhla-Oued Eddahab	Effectif	2	0	0	2
	% compris dans la région	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	5,0%	0,0%	0,0%	2,7%
Total	Effectif	40	5	30	75
	% compris dans la région	53,3%	6,7%	40,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Annexe 12 : Classement des communes selon le taux de prévalence du handicap en 2014

Région	Classes du taux de prévalence			Total	
	inférieure à 5,1%	5,1%	supérieure à 5,1%		
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Effectif	61	3	85	149
	% compris dans la région	40,9%	2,0%	57,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	9,2%	7,1%	10,2%	9,7%
Oriental	Effectif	38	1	85	124
	% compris dans la région	30,6%	0,8%	68,5%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	5,7%	2,4%	10,2%	8,1%
Fès-Meknès	Effectif	66	3	130	199
	% compris dans la région	33,2%	1,5%	65,3%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	10,0%	7,1%	15,7%	13,0%
Rabat-Sale-Kenitra	Effectif	76	6	40	122
	% compris dans la région	62,3%	4,9%	32,8%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	11,5%	14,3%	4,8%	8,0%
Beni Mellal-Khenifra	Effectif	49	3	83	135
	% compris dans la région	36,3%	2,2%	61,5%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	7,4%	7,1%	10,0%	8,8%
Grand Casablanca-Settat	Effectif	111	5	52	168
	% compris dans la région	66,1%	3,0%	31,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	16,8%	11,9%	6,3%	11,0%
Marrakech-Safi	Effectif	108	12	135	255
	% compris dans la région	42,4%	4,7%	52,9%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	16,3%	28,6%	16,3%	16,6%
Draa-Tafilalet	Effectif	54	3	68	125
	% compris dans la région	43,2%	2,4%	54,4%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	8,2%	7,1%	8,2%	8,1%
Souss-Massa	Effectif	53	5	117	175
	% compris dans la région	30,3%	2,9%	66,9%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	8,0%	11,9%	14,1%	11,4%
Guelmim-Oued Noun	Effectif	21	1	31	53
	% compris dans la région	39,6%	1,9%	58,5%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	3,2%	2,4%	3,7%	3,5%
Laayoune-Sakia El Hamra	Effectif	16	0	4	20
	% compris dans la région	80,0%	0,0%	20,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	2,4%	0,0%	0,5%	1,3%
Eddakhla-Oued Eddahab	Effectif	9	0	0	9
	% compris dans la région	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	1,4%	0,0%	0,0%	0,6%
Total	Effectif	662	42	830	1534
	% compris dans la région	43,2%	2,7%	54,1%	100,0%
	% compris dans la classe du taux de prévalence	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%